

Nagy déporté en Roumanie Protestations à Belgrade

(Lire en page 9)

Une loi provinciale au sujet du plan Dozois ?

(Lire en page 9)



Les propos du samedi

Ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas dans nos arènes politiques

par Pierre LAPORTE

Me Léon Balcer, député de Trois-Rivières aux Communes et président de l'Association conservatrice du Canada, est pratiquement assuré d'avoir tous les votes des députés de la province de Québec s'il pose réellement sa candidature à la convention conservatrice.

M. Balcer n'a guère de chances de l'emporter, mais son prestige sera accru s'il est candidat à la direction nationale du parti.

Les conservateurs fédéraux auront un caucus général lundi matin, quelques heures avant l'ouverture de la session spéciale du Parlement canadien.

On choisira un chef intérimaire, qui sera très probablement M. Earl Rowe, qui a déjà remplacé M. Drew lors de ses récentes absences. On discutera aussi de la politique du parti sur les deux seuls items qui seront à l'ordre du jour : un crédit de \$200,000 pour les patriotes hongrois, et des crédits pour défrayer le coût de notre participation à la police internationale en Egypte.

Il existe, dit-on, dans l'administration provinciale nombre de personnes qui vivent grassement en se faisant les intermédiaires entre le gouvernement et certaines grosses compagnies. Quand le gouvernement veut acheter un article d'une de ces compagnies, la pièce est facturée à l'intermédiaire, qui envoie ensuite sa propre facture, majorée bien entendu, au gouvernement.

Il y a simplement échange de factures, avec profit. Et c'est la province qui paie la note !

Ne soyez pas surpris si un ou plusieurs de ces entrepreneurs sont démasqués avant bien longtemps.

La publicité faite au Devoir dans la Boussole, des Îles de la Madeleine, donne des fruits.

Un ancien des Îles, M. Eric Forest, maintenant citoyen de la Gaspésie, profite de la note publiée dans la Boussole pour s'abonner au Devoir. Il écrit avec humour :

"J'apprends par la voix de La Boussole qu'il y a un journal à Montréal qu'on publie sous le nom du Devoir. Je vous envoie un chèque de douze dollars pour un abonnement d'un an."

On nous rapporte qu'après la victoire de l'Union nationale, le 20 juin, deux duplessistes de St-Malachie, comté de Dorchester, ont dû se rendre chez le maire, M. J.-A. Michaud, pour jurer qu'ils étaient "restés fidèles" à l'Union nationale. Le premier voulait sauver sa situation chez un entrepreneur de la région, l'autre continuer à faire du camionnage pour le Ministère de la voirie.

Ca prend maintenant l'Évangile pour faire admettre qu'on est de l'Union nationale !

Histoire vraie : pendant la dernière campagne électorale un homme s'est présenté à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, pour obtenir la copie d'un compte déjà payé. Il a insisté pour que la procureur n'indique pas que le compte était payé. L'homme a expliqué qu'il avait appris trop tard que l'Union nationale payait les comptes d'hôpitaux. Il voulait donc avoir une copie "vierge" du sien pour aller se le faire payer !

On nous informe de Shawinigan Falls que cette ville construira le pont que le gouvernement Duplessis lui refuse et dont elle a un urgent besoin. Le maire, M. Gaston Hardy, aurait mis en marche les travaux préliminaires. M. Hardy a été candidat de l'Union nationale contre M. René Hamel dans le comté de Saint-Maurice, dont Shawinigan est le principal centre.

Le pont neuf sera toutefois... un pont à péage, conformément à une loi votée en 1953. Cette loi autorise la ville à imposer des péages après la reconstruction du pont.

Les citoyens de Shawinigan prévoient déjà qu'à la veille des prochaines élections l'Union nationale tentera un nouveau marchandage : "Élisez notre homme, dirait-elle, et le péage sera aboli".

Le Quartier Latin est plus intéressant que jamais cette année. On y retrouve le véritable esprit carabin, fait d'un heureux mélange de sérieux et de rires.

Sous la rubrique "Polissonneries sans malice" on pouvait lire cette semaine la phrase suivante :

"ORPHELIN... MEME DE MERIE !

— Tiens, Claire, tu lis maintenant "Le Devoir" ?

— Oh, non !... c'est André qui me l'a prêté !

— Ce n'est pas à moi ! Je l'ai trouvé traînant sur une table.

Et voilà pourquoi le Devoir ne vend chaque jour qu'un peu plus de 30,000 exemplaires !

Un député de l'Union nationale a fait polycopier un article de M. Fillon sur les octrois fédéraux aux universités "pour le distribuer à des amis".

M. Duplessis lui-même aurait jugé que ce premier - Montréal était de la meilleure encre. Pour un homme qui ne "lit pas le DEVOIR" c'est évidemment un témoignage à retenir !

Chronique des promesses oubliées. Le programme conservateur, bâti avant 1936 avec l'aide de M. Duplessis, comportait l'article suivant :

"Le gouvernement doit s'employer à faire régner la tempérance dans la province d'une manière réelle et efficace, et non édictée par des lois hypocrites. Suppression du monopole de l'Etat. Limiter la vente des liqueurs sans affecter les revenus de la province, par une loi respectant la vraie liberté du commerce et les droits des citoyens et des municipalités, mais très sévère contre les abus de l'intemperance".

Mais c'est sous M. Duplessis que les évêques de la province ont fait signer une pétition de 800,000 noms contre les abus de l'alcool. Faisons qu'à l'époque du programme conservateur, M. Duplessis aurait signé une telle pétition. Au pouvoir, il l'a jetée au panier !

Un des prochains conférenciers de l'Association conservatrice du district de Montréal sera M. John Diefenbaker, candidat à la direction du parti conservateur. MM. David Fulton et John Flemming l'ayant précédé à cette tribune, les trois principaux candidats à la convention de décembre auront fait une visite à Montréal. Tous trois ont visité d'autres endroits de la province.

LE DEVOIR

DU SAMEDI

Samedi, 24 novembre 1956

10c

le numéro

Hebdomadaire pour le foyer



Une mosquée coincée entre la mer et la falaise dans les environs de Dakar.



Le grenier à mil, la petite case pour les discussions et les réunions de famille sous le soleil.



Incendie dans une ville indigène. Complètement détruite, le village sera complètement reconstruit le lendemain.

L'AFRIQUE NOIRE } La population vit heureuse au milieu de ses misères



Un fou. Il amuse la foule. Pas besoin de l'interner car il est inoffensif.



Quelques cases du village de MOFOU.



Un enfant lépreux.

Ces messieurs de la ville, Ces messieurs comme il faut qui ne savent plus danser le soir au clair de lune, qui ne savent plus marcher sur la chair de leurs pieds, Seigneur, je ne veux plus aller à leur école !

(Dans : "anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache".)

"Les Noirs !!! De pauvres humains exploités par des Blancs, ces brutes sans conscience..." Cette définition est simpliste, la réalité plus complexe.

Enchevêtrement de déserts, de végétation; d'ombre, de lumière, l'Afrique cumule les contrastes. Parmi les Noirs compartimentés, divisés en rencontre des anthropophages, des premiers communistes, des féticheurs, des évêques, des esclaves, des députés. Chez les Blancs on voit des ratés, des pontifs, d'anciens bagnards, des missionnaires. Des aventuriers crapuleux couloient des Schweitzer, des Follereau et bien d'autres, qui inconnus font un travail aussi admirable.

Des dégénérés ont apporté la syphilis; des idéalistes construisent des hôpitaux — Des marchands véreux vendent de l'alcool, des philanthropes établissent des écoles — Des planteurs recourent aux châtimement corporels, d'autres aux tribunaux.

J'ai parcouru l'ancien et le nouveau continent. Je suis né en Extrême-Orient, mes camarades mais lui demandera d'être responsable de ses sujets — Ce sera des en Europe, mes compagnons à lui de prévoir, de prévenir la disette; de forcer les paresseux à travailler, de dépister le mensonge; de remédier aux cataclysmes, de régler les différends — Cossanguin connaît ses défauts, mais ne veut pas s'en corriger. Il estime plus aisé d'en confier la "gérance" à un chef qui lui en sera dévoué. La révolte ne gronde jamais dans son cœur devant le châtimement physique provoqué par une faute commise — c'est juste... concède-t-il, déçu d'être pris. Par contre il n'accepte pas d'être semoncé à tort. La fureur nuancée de mépris brille dans son regard. Un chef qui se trompe perd ses droits — L'être docile devient un révolté sans respect ni crainte.

Il y a un siècle, ses ancêtres vivaient indépendants avec des lois, des traditions, des croyances religieuses propres à la tribu. Chacun guerroyait pour s'approprier un territoire de chasse, une voie d'eau — Pour s'approvisionner en esclaves ou en chair humaine, sa-

crifiée suivant les rites religieux. C'était un moyen si facile de remédier aux difficultés de la chasse dont le succès est rendu problématique par la pauvreté des moyens. Au diable les pièges, les avis... la chair humaine est d'accès plus facile.

Les blancs sont arrivés, se sont imposés par la force. Ils ont promulgué des lois contre l'anthropophagie, l'esclavage, sans parvenir à les faire disparaître. Ces coutumes s'effectuent de nos jours dans la clandestinité, bien que l'administration ait la ridicule vanité de prétendre avoir, en moins d'un siècle, réformé des mœurs et des usages millénaires.

Premier contact

Couché sur la chaise longue, devant la porte de ma case, j'écoute sa description de Douala, un matin de saison des pluies. Je suis revenu dans l'avion. Nous survolons ce port, cette ville, la plus importante du Cameroun où 3,000 blancs vivent parmi 80,000 noirs. Nous débarquons dans l'eau. C'est mon premier contact avec l'Afrique. Il pleut. L'eau sainte d'un siècle, dégoûtée des bagages entassés sur l'aéroport. Les mains

fières de leurs narines piquetées de bâtonnets en bois coloré. Quelques visages sont monstrueux par leur déformation et pourtant c'est un signe de beauté. Plus un visage est rapé, couteur, labouré, plus la beauté est grande. Les membres d'une tribu gabonaise se liment les dents comme s'ils voulaient plonger celles du brochet.

Des égarés étiés, des chèvres zébrées, des chiens pelés émeuvent sur la chaussée, provoquant les imprécations du chauffeur. Il est midi. Les bureaux se vident. Le personnel indigène envahit les rues. Fiers de porter des lunettes noires et casques de soleil, ils arborent chemises et pantalons blancs sous des imperméables en nylon. Très droits sur leurs bicyclettes anglaises ils jettent un regard de mépris sur les piétons. Etire allé à l'école, faire un travail de bureau leur confère le titre d'intellectuel — "Comment, Monsieur", dit un jour l'un d'eux, "tu veux que je porte cette caisse ? Mais ne sais-tu pas, ne vois-tu pas que je suis..." Il montrait le crayon planté dans sa chevelure épaissie. Ils ne se considèrent plus comme des noirs qu'ils traitent avec mépris et brutalité, et pas comme des blancs à qui ils attribuent une supériorité qu'ils jalourent. Le désir de voir blanchir leur peau, défriser leurs cheveux a souvent fait la fortune de quelques escrocs soi-disant civilisés. Cet état de "ratage", de décalage, la faute nous en incombe. Nous n'avons pas cherché à mettre en valeur leurs qualités mais nous leur avons imposé notre civilisation, convaincus qu'elle seule est valable. Nous les en gagnons... Le résultat en est une indigestion aux conséquences funestes... L'arrogance remplace leur dignité naturelle. L'arrogance les défigure. L'arrogance évince leur bon sens. D'êtres différents de nous et que par le fait nous ne pouvions prétendre inférieurs nous avons fait des médiocres dévorés par la haine. Il y a parfois des exceptions mais le pourcentage est tellement dérisoire qu'il vaut mieux ne pas en parler.

Cossanguin gratte ses cheveux crépus plantés en paquets de six, crache pour me rappeler sa pré-

(suite à la page 10)

par Pierre PUGIN

Cossanguin n'accepte pas d'embrasser la présence des blancs. Il les observe puis les classe en deux catégories, le grand et le petit.

Le premier, aux qualités supérieures, juge vite — sans erreur; fait face aux responsabilités; se contrôle, est honnête non par calcul mais par nature.

Le deuxième, c'est l'inférieur — il se laisse aller à ses instincts, néglige sa tenue, fraternise avec les noirs. A-t-on vu les chefs de village se mêler aux subalternes. Lorsque Cossanguin juge son travail trop dur, ou dégradant, il affirme: "Ici, on travaille comme des marins". Un homme obligé de travailler de ses mains pour vivre ne peut être un chef... De la part d'un blanc c'est une superbe dépravation. Une sorte de proverbe entendu à Douala résume sa pensée: Le blanc c'est le seigneur. Le noir c'est l'excrément du blanc mais le petit blanc c'est l'excrément du noir — il le méprise, le hait, en refuse les ordres. Un noir qui avait vécu trois ans en Europe me disait, méprisant: "La bas il y a beaucoup de 'nègres blancs'".

J'ai soigné le frère de Cossanguin, accouché l'une de ses femmes. Il ne s'étonne de rien — Il s'attend à tout de la part de ces hommes qui viennent de pays étranges où des blancs qu'il pense déchus font des travaux de ma-

noeuvre. La femme est l'égal de l'homme, les maisons aussi hautes que les Okoumés de la forêt.

Au quartier indigène succède la ville européenne avec ses bungalows et ses jardins de fleurs, sa cathédrale toute blanche. Dans les carrefours, des policiers noirs en uniforme kaki, raides de vanité agitent les bras. Une foule bruyante, colorée aux mouvements désordonnés, se dirige personne ne sait pourquoi en sens unique. Certains sont défigurés par de longues cicatrices qui leur déparquent les joues, barrent leur front. D'autres ont le lobe de l'oreille étiré jusqu'à l'épaule (l'effet est obtenu par des poids portés durant l'enfance). Des femmes sont



Attoupeement sur l'Ogoué.



Le célèbre Dr Schweitzer.

Les propos du flâneur

par Michel PIERRE

Pourquoi pas une partie de cartes de parolasse organisée dans un but charitable? Pourquoi pas une petite exposition? Pourquoi pas un petit reportage humoristique montréalais? N'importe quoi, pour compléter un bulletin de nouvelles; mais un "l'impor-té-quo!" qui s'adresse à nous, nous touche, nous intéresse ou nous amuse. Et, de grâce, qu'on nous épargne, au bulletin de nouvelles de CBFT, Marilyn Monroe arrivant à New-York.

Samedi dernier, à une des émissions enfantines de Radio-Canada, nous avons entendu un très joli conte de Jeanne Daigle dit par Jeanne Maubourg. En plus d'être un agréable élément de programme, cet enregistrement faisait connaître à de jeunes enfants un artiste qui demeure une authentique gloire de chez nous. Et des enregistrements de cet ordre, certainement, font plus que bien des discours pour développer chez l'auditoire une belle fierté et une compréhension de notre milieu.

CARREFOUR a eu d'excellents moments, cette semaine. En particulier une petite discussion à quatorze sur la lecture. La télévision, concurrent magnanime, a joué le rôle du lion tenant la souris dans ses pattes. Et qui sait si la souris, comme dans la fable, ne lui apporterait pas un concours important? Car enfin il semble possible que la lecture d'une oeuvre écrite crée une exigence que le lecteur reporterait spontanément à la TV et il semble que de son côté la TV crée une certaine curiosité à l'endroit de l'oeuvre écrite. Admettons que nous sommes optimiste. Le problème, alors, serait de savoir si la TV donne satisfaction ou éveillé une soif nouvelle. Quant à nous, nous croyons qu'une production comme POINT DE MIRE incline le téléspectateur à de certaines réflexions qui le rendront avide de les alimenter par une lecture plus solide des journaux. Les journaux, ce n'est pas encore de la littérature. Mais c'est déjà beaucoup.

Parmi toutes les fleurs qui méritent POINT DE MIRE, une épée. Le très beau travail de René Levesque soutenu avec excellence par le réalisateur G. Sylvestre — une réalisation certainement plus difficile qu'elle ne semble au premier abord, — se dispenserait fort bien de la présentation un peu prétextuelle de l'univers tournant, des étoiles et des météores!

Si Guy Beaulne a très bien emboîté le pas derrière son prédécesseur Fugère à la réalisation des PLOUFFES, sa succession lui s'avère aussi excellente à Nouveautés Dramatiques et au Petit Théâtre du lundi. Le Petit Théâtre continue à nous présenter la même variété, depuis des textes fort peu connus jusqu'à des comédies de Labiche, du théâtre intime jusqu'au théâtre d'avant-garde. Il a de plus l'avantage de passer à une heure sans concurrence à la TV.

Campagne de la Société des Festivals

Désireuse de faire participer le public à l'établissement d'un Festival international de grande classe à Montréal, la Société des Festivals organise, du 1er au 10 décembre, à travers toute la province, une vaste campagne de recrutement de membres.

Cette campagne sera lancée au cours d'une émission spéciale qui passera à la télévision le samedi soir 1er décembre, immédiatement après la partie de hockey, polo du Canada.

soit vers 10.30h. L'émission, qui sera une "Heure de concert et d'opéra", sera télévisée directement de la salle des fêtes de l'Université de Montréal.

"Aidons la Société des Festivals à faire de Montréal une ville internationale de Festivals", tel devrait être le nouveau mot d'ordre des amateurs de théâtre et de musique qui sont soucieux de l'avenir artistique de la métropole.

LES BALLETS A "L'HEURE DU CONCERT"

Reportage Michel PIERRE

Clichés Henri PAUL



La télévision réclamait du ballet, d'abord pour le plaisir qu'il procure, ensuite pour ses qualités télévisuelles, enfin — et c'est là qu'on a tiré sur la corde — pour la solution de facilité qu'il offre aux réalisateurs de "variétés". Madame Ludmilla Chiriacoff a apporté une contribution magistrale en formant un corps de ballet fort remarquable. Nous avons pu admirer les résultats à l'Heure du Concert et le triomphe à la clôture du Festival de Montréal, cet été.

Voilà, ci-dessous le type même du conventionnel que la beauté des images, le talent des danseurs ne parviennent pas à vaincre. Les Sylphides ne peuvent faire qu'elles soient une musique fautive et il est certes dommage que tant de talent, celui de l'arrangeur orchestral en particulier, se mette au service de quelque chose qui tient le milieu entre un vague Maurice Denis biflard et le Café-Concert.



Les réalisateurs de l'Heure du Concert s'attaquent parfois à des oeuvres nouvelles et font appel à de remarquables interprètes. Ci-dessous, Georges Skibine dans "Annabelle Lee", une réalisation de Guy Parent. On sait que l'Heure du Concert présente cette année un magnifique répertoire, bien que les premiers spectacles n'apportent rien de nouveau. Il faut attendre Stravinsky, Alban Berg, Wagner dont des oeuvres seront montées dans le cours de l'année. Il serait souhaitable que les spectacles de ballet s'attaquent également à moins d'oeuvres conventionnelles. Certes les interprètes varient, de même que les chorégraphies originales. Pour l'amateur peu compétent, le plus intense travail de renouvellement passe à peu près inaperçu: il ne demeure qu'un apparent "déjà vu".

La venue parmi nous de Marcel Marceau nous avait permis de voir de la pantomime, élément fort nouveau et bien différent du ballet. L'HISTOIRE DU SOLDAT demeurera, sans doute, une des grandes réussites de l'Heure du Concert. Jean-Claude Deret et, ci-dessous, Gilles Pelletier et Marcel Marceau s'étaient particulièrement distingués dans ce grandiose spectacle. Oeuvres du répertoire et interprètes manquent pour renouveler cette réussite.

Eva von Genesey et Eric Hyst, deux des danseurs étoiles de Madame Chiriacoff, dans Bagatelle, montée récemment à l'Heure du Concert. Là, le renouvellement tentait de ressusciter une musique bien oubliée. Résultat brillant, mais qui ne correspond encore pas à l'exigence qu'on fait naître en nous les réelles réussites comme Les Noces de Stravinsky.



Sélection des programmes de radio

Samedi	Dimanche
Nouvelles	Nouvelles
CBFT — 9.00-11.15 p.m. — 6.00-10.00 p.m.	CBFT — 9.00-11.15 p.m. — 6.00-10.00 p.m.
CKAC — 9.00-11.00-12.01-1.00 p.m.	CKAC — 9.00-11.00-12.01-1.00 p.m.
1.00-4.00-5.00-5.55-6.20-7.17	1.00-4.00-5.00-5.55-6.20-7.17
Jean-Louis Gagnon — 11.55-12.00	Jean-Louis Gagnon — 11.55-12.00
1.00 a.m. — Les événements sociaux à 4.05 p.m.	1.00 a.m. — Les événements sociaux à 4.05 p.m.
CHLP — 4.55-5.55-10.55-11.55 — 1.00-1.55-4.25-6.00-6.55-7.55 — 10.15-11.55	CHLP — 4.55-5.55-10.55-11.55 — 1.00-1.55-4.25-6.00-6.55-7.55 — 10.15-11.55
Nouvelles sportives	Nouvelles sportives
CBFT — 6.10 p.m. — 11.55	CBFT — 6.10 p.m. — 11.55
CKAC — 9.20-4.45-6.15-11.00	CKAC — 9.20-4.45-6.15-11.00
CHLP — 6.05 p.m. — 10.50	CHLP — 6.05 p.m. — 10.50
La vie de l'homme, la vie sociale	La vie de l'homme, la vie sociale, émissions religieuses
CBFT — 8.15 p.m. — 11.00	CBFT — 8.15 p.m. — 11.00
CKAC — 8.15 p.m. — 11.00	CKAC — 8.15 p.m. — 11.00
CHLP — 8.15 p.m. — 11.00	CHLP — 8.15 p.m. — 11.00
Pour les jeunes	Pour les jeunes
CBFT — 9.00 p.m. — Radio-Hockey	CBFT — 9.00 p.m. — Radio-Hockey
CKAC — 9.00 p.m. — 11.00	CKAC — 9.00 p.m. — 11.00
CHLP — 9.00 p.m. — 11.00	CHLP — 9.00 p.m. — 11.00
Musique	Musique
CBFT — 2.00 p.m. — L'Heure de l'Opéra	CBFT — 2.00 p.m. — L'Heure de l'Opéra
8.00 p.m. — Artistes de renom	8.00 p.m. — Artistes de renom
8.30 p.m. — Les Chansonniers. Dir. Marcel Scott, Yolande Duval, Gabrielle Parrot, Colette Mirois, Omer Durand, Claude Létourneau.	8.30 p.m. — Les Chansonniers. Dir. Marcel Scott, Yolande Duval, Gabrielle Parrot, Colette Mirois, Omer Durand, Claude Létourneau.
11.30 p.m. — La Fin du Jour	11.30 p.m. — La Fin du Jour
Pour votre distraction	Pour votre distraction
CBFT — 7.30 p.m. — Images du Canada	CBFT — 7.30 p.m. — Images du Canada
Encouragez nos annonceurs	Encouragez nos annonceurs

Conservez votre horaire de la TV pour la semaine du 24 nov. au 30 nov.

SAMEDI Le 24 novembre	DIMANCHE Le 25 novembre	LUNDI Le 26 novembre	MARDI Le 27 novembre	MERCREDI Le 28 novembre	JEUDI Le 29 novembre	VENREDI Le 30 novembre
CBFT MONTREAL — Canal 2 CBFT OTTAWA — Canal 9 Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT. 9.00—Fon Fon Avec Claudine Valland, Centre d'information. 9.45—Défilé de la Coupe Grey 10.30—Défilé du Père Noël 11.00—Concerts pour la jeunesse. Histoire de la musique: l'âge classique. Jean Valland, chef d'orchestre et commentateur; Noël Brunet, violoniste. 12.00—La Coupe Grey en Matinée. 12.30—Long métrage 5.00—The Tac Toe Avec André Caloux, Denyse St-Pierre, Serge Lonsperg et Raymond Prud'homme. 5.30—Film 6.00—Beau temps, mauvais temps 6.30—Ce soir 6.45—A votre service Animateur: Alban Pliamand La prévention des incendies 7.15—Le Téléjournal 7.30—Cinéfeuilleton "Le Trou Normand" 7.45—Quelles Nouvelles Sketches de Jovette, avec Marioline Hébert et Jean Durocher. Ce pauvre M. Benoit à Veuf, avec 5 enfants... et pas de bonne M. et Mme Mathurin ont des ennuis avec la justice: ce sont pourtant de bien braves paysans... 8.00—Aventures Animateur: Wilfrid Lemoine, commentateur: Gaston Montreuil. "La Sonne, sonne Pan-américaine", telle que filmée par John Mantz. 8.30—Chacun son métier 9.00—Solitude du hockey Rangers-Canadiens. 10.30—A la romance Lucille Dumont, les Boulevardiers et ensemble dir. Lionel Renaud. 11.00—Le Téléjournal 11.15—Nouvelles sportives Avec René Lecavalier et Jean Maurice Bailly. 11.15—Long métrage "Etranges vacances", Ginger Rogers, Joseph Cotten, Shirley Temple. CBMT MONTREAL — Canal 6 CBOT OTTAWA — Canal 4 8.40—Today on CBMT 8.45—Grey Cup Parade 10.30—Santa Claus Parade 11.00—Film 12.00—Grey Cup Matinée 12.30—Grey Cup Football 1.30—Behind the Headlines 4.00—CBOT—Cowboy Corner 4.30—CBMT—Under the Sun 5.00—The Count of Monte Cristo 5.30—Wild Bill Hickok "Kansas Kid Gang" 6.00—Oh! Susannah! "Pickled in Naples" 6.30—Mr. Fix-it 6.45—CBC TV News 7.00—CBMT—Around the Town 7.30—Holiday Ranch 8.00—Perry Como 9.00—NHL Hockey CBMT-Rangers à Canadiens CBOT-Boston à Toronto 10.15—CBOT—King Shyster Show 11.30—Wayne and Shuster 11.00—CBC NEWS 11.15—Juliette 11.30—Lutte	CBFT MONTREAL — Canal 2 CBFT OTTAWA — Canal 9 Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT. 10.00—Grand-Messe Grand-Séminaire de Montréal 12.00—Musique 12.30—Le Téléjournal 1.00—Cinéparade Interviews de Pierre Louis avec Henri Verneuil, Françoise Arnoul, Brigitte Fossey et Gene Kelly. 1.30—Cabinet des estampes 1.45—Actualités religieuses 2.00—Passé-partout "La Vie en court", un documentaire dramatique de l'ONF, mettant en vedette Georges Bouvier. 2.30—Eaux vives Le B. P. Emile Legault, C.S.C. Conception chrétienne de la démocratie. 3.00—Le hockey de chez nous Trois-Rivières-Royaux 4.00—Film 5.00—Kim 5.30—Pépino 6.00—La Jolie de connaître Animateur: Fernand Seguin Les Nouvelles en Aquilone 6.30—Les travaux et les jours Raymond Laplante; visite à un des derniers artisans du roquet. Auray Blain; préparation des bulles pour le voyage (documentaire avancé) 7.00—Nouvelles de l'actualité 7.30—La Clé des champs 8.00—Chaplin 8.30—Le Théâtre populaire "Le Pavillon d'Assièrès", de Charles Méré, d'après Rimbaud. 8.00—Music-Hall Avec Félix Leclerc, Dominique Michel, Jean-Pierre Gauthier et Claude Leveillé 10.30—Le jeu de bœuf Animateur: Jean-Charles Bonenfant. Participants: Gérard Pelletier, Alexandre Guillet, Paul Sauval. 11.00—Le Téléjournal 11.15—Nouvelles sportives 11.15—Point de mire L'événement de la semaine, analysé par René Lévesque. 11.45—Le monde du sport CBMT MONTREAL — Canal 6 CBOT OTTAWA — Canal 4 10.35—Today on CBMT 10.40—Church Service 12.00—Window on the World 12.15—C.N. Review 12.30—Grey Cup Repeat 1.00—Citizens' Forum 1.30—What's My Line? 4.00—You Are There The Scuttling of the Graf Spee. 4.30—Lutte 5.00—Fighting Words 5.30—Perspective "Night Children" 6.00—Burns and Allen 6.30—Father Knows Best 7.00—December Bride 7.30—CBC News Magazine 8.00—Ed Sullivan 8.30—El Star Theatre "The Woman Who Dared", avec Lorraine Day. 9.30—Showtime 10.00—Television Theatre "Pallure to Rematin" (Mel Breen) "The Runderfolded Lady" (Alice Dyer). 11.00—CBC News 11.30—This Week 11.35—CBMT—Long métrage CBOT—Sherlock 11.30—CBMT—The Tann Room	CBFT MONTREAL — Canal 2 CBFT OTTAWA — Canal 9 Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT. 3.00—Musique 3.00—Film "Cendrillon" (1er épisode). 3.30—La Vie qui bat Texte de Fernand Seguin et François Valère. 4.00—Kimo Hubert Lussier, Guy L'Ecuyer, Paul Bayard Jacques Létourneau. 5.00—Ce soir 6.45—Carrefour 7.00—Les Affaires de l'Etat 7.15—Le Téléjournal 7.30—Cinéfeuilleton "Le Trou Normand" 7.45—Rolande et Robert Rolande Desormaux, Robert L'Herbier et l'ensemble de G. Lacombe. "La révolte des Joueurs", "Concerto d'Automne", "Mambo Italiano", "Je ne sais pas" 8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut Téléroman de Claude-Henri Grignon. Jean-Pierre Mason, André Champagne, Hector Charland, Gabriel Gagnon, Roland Chénail, André Basile, Paul Dupuis, Paul Desmarre. 8.30—Rigolade "Stunts" et drôleries à participation publique 9.00—Porte ouverte Colette Bonheur, Gilles Pellerin. Orchestre direction Michel Brouillette. 9.30—Théâtre Colgate 10.00—Reportage 10.30—Les Idées en marche "La publicité et elle tous les droits" 11.00—Le Téléjournal 11.15—Nouvelles sportives 11.15—Téléfeuilleton "Les loups chassent la nuit", avec Jean-Pierre Gauthier, (lundi à jeudi incl.) 11.15—Sherlock Holmes "Aventures de l'interprète." CBMT MONTREAL — Canal 6 CBOT OTTAWA — Canal 4 3.00—Musique 3.25—Today on CBMT 3.30—Kiddies' Corner 4.00—Open House 4.30—Howdy Doody 5.00—In the Story Book 5.15—Peppermint Prince 5.30—Circus Boy "Corky and the Circus Doctor". 6.00—Robin Hood "The Haunted Mill" CBOT—Dr. Hudson's 6.30—Playhouse 15 6.45—CBC TV News 7.00—Tabloid 7.30—Provincial Affairs 7.45—CBCMT—Reatest Dramas 8.00—The Millionaire 8.30—On Camera "Thank You, Edmondo" (Mac Shoub) 9.00—I Love Lucy 9.30—Denny Vaughan Show 10.00—Studio One "The Lady's Daughter" (John Prescott) "The Pilot" (Paul Crabtree). 11.00—CBC News 11.15—CBMT—Movie Museum CBOT—Long métrage 11.30—CBMT—The Tann Room	CBFT MONTREAL — Canal 2 CBFT OTTAWA — Canal 9 Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT. 3.00—Musique 3.00—Film "Cendrillon" (2ème épisode) 3.30—Punch Texte de Luan Auliani d'après le conte de Colodit. Avec Gastone Laney, Georges Groulx, Jean-Claude Desert, Antoinette Groulx, Edouard Woolley, Marcel Cabay. 4.00—Les récits du Père Ambrose Voyage en Allemagne 6.30—Ce soir 6.45—Carrefour 7.15—Le Téléjournal 7.30—Cinéfeuilleton "Angèle", Gracie Demasie, Fernandel, Jean Servais, Delmont, André. 7.45—Paris chante 8.00—Le Survenant 8.30—Cap-aux-sorciers 8.00—C'est la vie Animateur: Albin Pliamand. Narrateur: Roland Chénail. Sujet: le courtier en valeurs Invité: M. Jean Chaput 9.30—Histoire d'Amour "La minute de vérité", Michèle Morgan, Jean Gabin, Daniel Gelin. (5ème épisode). 10.00—Rendez-vous des sports 10.30—Arts et Lettres 11.00—Le Téléjournal 11.15—Nouvelles sportives 11.15—Téléfeuilleton CBMT MONTREAL — Canal 6 CBOT OTTAWA — Canal 4 3.00—Musique 3.25—Today on CBMT 3.30—Kiddies' Corner 4.00—Open House 4.30—Howdy Doody 5.00—Let's Go To The Museum 5.30—Captain Gallant 6.00—Soldiers of Fortune CBOT—Gus Lombardo 6.30—Patti Page 6.45—News 7.00—Tabloid 7.30—CBMT—James Mason CBOT—Theatre of Stars 7.45—CBMT—Big Time in Sports 8.00—The Chevy Show 8.00—Dragnet 8.30—Pick the Stars 10.00—The Lost World of Kalahari 10.30—Press Conference 11.00—News 11.15—CBMT—Theatre of Stars CBOT—Long métrage 11.45—CBMT—Frontier CBOT—Headlines on Parade 6.45—CBC TV News 7.00—Tabloid 7.30—Disneyland "Fantasyland—Treasure Island" Trail 8.30—Cross Canada Hit Parade 9.00—Kraft TV Theatre "Time Lock" (Arthur Hailey) 11.00—Yoko 11.15—CBC News 11.15—CBMT—Robert Cummings CBOT—Long métrage 11.45—CBMT—The Pilot	CBFT MONTREAL — Canal 2 CBFT OTTAWA — Canal 9 Sauf indication contraire, les émissions inscrites à cet horaire passent à CBFT et à CBOFT. 3.00—Musique 3.00—Film "Sœur Noire" (1er épisode). 3.30—Film "Le Tracoumner mystérieux". 4.00—Histoire du Canada Texte et narration: Jean Sarrazin. Le drame de l'Acadie. Bertrand Gagnon, José Leduc, Dr. Gérard Isabelle, Richard, Guy P. J. L.		

La semaine à RADIO-SACRE-COEUR (du 26 nov. au 1er déc.)

LUNDI et MARDI: P. Euclide Gervais, s.j. (au micro P. Rochesau): "La Providence".

MERCREDI et JEUDI: P. Marcel Maréchal, s.j.: "Le Jugement".

VENREDI: P. Origène Grenier, s.j.: "Sémiologie au Christ".

SAMEDI: P. Emile Muller, s.j.: "La bataille continue...".

32 postes au Canada — A Montréal: CHLP — 8h.00 a.m.

FORMES et COULEURS

"Il faut être révolutionnaire
à vingt ans..."

par René CHICOINE

...si on veut être pompier à quarante ans", a dit je ne sais plus quel peintre de la fin du 19e siècle (Degas?). Cette phrase m'est revenue à la mémoire à l'exposition de peinture française à la Galerie Dominion. Ce titre doit s'entendre dans un sens très large. Van Dongen étant hollandais, Foulita japonais, Mané-Katz juif russe, Gomory de je ne sais plus quel pays d'Europe centrale etc. Ce n'est pas tant la nationalité que l'âge de Van Dongen et de Foulita qui m'intéresse, et leur démarche picturale depuis qu'ils ont vieilli.

Foulita faisait parler de lui comme homme et comme peintre. Il organisait des fêtes sensationnelles et s'imposait par un style particulier. Ce n'était ni un fauve ni un cubiste ni un surréaliste. On décelait dans sa peinture une origine et une formation asiatique mais aussi une influence européenne; le mélange était savoureux.

Voici que je retrouve Foulita ou plutôt que je le retrouve si peu! Un Japonais de l'Ecole de Paris qui adopte un style flamand sur ses vieux jours, (il a soixante-dix ans), cela n'est pas banal! Si je n'avais vu la signature, je ne l'aurais pas cru, bien que, à l'étude, on retrouve le trait incisif qui a toujours été une de ses caractéristiques. Après avoir connu la satisfaction de l'autorité sinon de l'audace dans le style, trouve-t-il contentement à faire ces illustrations? Elles sont admirablement bien faites et je ne nie pas leur charme. Nul doute que beaucoup de profanes aimeront ces petites filles-poupées qui relèvent de l'imagerie, l'une d'elles rend un son plus grave: "L'enfant égaré". Il s'en dégage comme un parfum de vieux tableau dans le coloris un peu sombre, avec des bistres, des liers-de vins, de carmoises.

Van Dongen m'a causé lui aussi une surprise, moins grande cependant. Je me rappelle de lui des portraits, j'en avais vu à l'ancien musée du Luxembourg, qui réussissaient pourtant à rester de la peinture malgré leur caractère mondain. Il y avait dans le métier un rien de fanfaronnade assez séduisant, même si cela restait parfois un peu superficiel. Van Dongen, comme Foulita, s'est calmé. Il a quatre-vingts ans et sa touche est maintenant bien sage (ou est-ce les outrances des plus jeunes qui modifient l'échelle des valeurs?). On pourrait presque dire qu'il fait de l'impressionnisme simplifié. Mais il a persisté dans son goût pour les verts, les bleus intenses où chante un peu de couleur chaude. Il est plein d'humour malgré son âge, paraît-il, et ce trait, joint à la fidélité qu'il a gardée à ses harmonies bleu-vert —, pointe de rouge, me le rend bien sympathique.

Mané-Katz se détache nettement de ce groupe nombreux (où tout est loin d'être de qualité) Il y a chez lui une fougue qui le sert tellement bien quand il peint des chevaux. Si Degas avait vécu à notre époque, il eût peut-être peint des chevaux de cette façon. Il est vrai que Degas n'était pas juif et que cette fougue dont je viens de parler a un caractère particulier, fait d'impatience et de tons embusés qui s'oppose quelque peu à la conception plus rationnelle d'un Degas et à son coloris poétique. Mais il y a chez l'un comme chez l'autre un même désir d'exprimer la nervosité de l'animal. "Place de la Concorde", de Mané-Katz également, fait un peu penser à notre Roberts par l'atmosphère, les tons un peu étouffés. Cependant, la touche est précise, elle improvise trop. Je préfère "Le bouquet", placé juste à côté et qui est oupulent. Il est difficile, de nos jours, de peindre des fleurs. Mise en page généreuse, fond diapré qui souligne et anime le bouquet. Un "Mariage" minuscule, à peine plus grand qu'un médaillon, rappelle les romantiques par la couleur.

Je salue en passant un Marie Laurencin caractéristique et me pose un point d'interrogation devant les Jean Duflys. A-t-on le droit de continuer une manière qui fut inventée par un autre, même si cet autre était un frère? Peut-il y avoir, en art, des "Dufy et frère"? Il y eut les Tharaud mais ils travaillaient ensemble et pouvaient, équitement, partager une même gloire.

Riopelle fait figure d'une pierre dans un jardin, entouré comme il l'est de verdure plus ou moins post-impressionniste. D'autant que ses tableaux, qui répètent le même thème sur des formats différents, ont une belle qualité de couleur vitrifiée.

Je voudrais terminer avec "Place du Tertre" de François Gall, si joliment coloré, avec une poétique touche rose qui se transforme en une petite fille. Ce n'est pas du Renoir comme on pourrait le croire et c'est ravissant.

René CHICOINE

Autres détails sur le concours d'oeuvres théâtrales du T. N. M.

Lors de sa première réunion, le jury du concours d'oeuvres théâtrales du Théâtre du Nouveau Monde a demandé que certains éclaircissements soient apportés à trois des règlements de ce concours.

Il est d'abord bien entendu que la durée de la pièce (de une heure et quarante-cinq minutes à deux heures environ) doit être calculée sans compter les entr'actes. La limitation à huit personnages ne doit pas être appliquée au pied de la lettre: par exemple, une pièce de valeur sera par rejetée simplement parce qu'elle compte dix ou même douze personnages. Le Théâtre du Nouveau Monde ne fait que demander aux auteurs de savoir se restreindre et de ne pas multiplier les personnages inutilement. De même, la limitation des décors demande un mot d'explication. Car il est bien entendu qu'un auteur imaginaire peut multiplier les lieux scéniques et les tableaux sans, pour cela, augmenter énormément le budget des décors. Si le T.N.M. peut difficilement permettre de monter une pièce qui comporte trois décors construits importants, par contre, rien ne l'empêchera de monter une œuvre en dix tableaux dont les décors peuvent se concevoir de façon simple, et dans un esprit de transposition ou la poésie ou le fantasme peuvent avoir beaucoup plus d'importance que le réalisme. Mais là encore, on peut être assuré que c'est la valeur de la pièce en elle-même qui prime à tout et que le nombre de décors ne constituera pas, ni aux yeux du jury, ni à ceux des directeurs du T.N.M., un obstacle suffisant pour rejeter une œuvre. Enfin, le jury recommande aux auteurs d'envoyer leurs pièces au

moins en deux exemplaires afin d'en faciliter la circulation parmi les sept jurés.

Même si la date limite du concours est le 1er mars 1957, les auteurs peuvent évidemment envoyer leur pièce dès maintenant à l'Honorable Juge André Montpetit, Palais de Justice, Montréal. De la sorte, le concours suscite un intérêt énorme. Plus de cinquante auteurs, de langue française et de langue anglaise, ont réclamé par lettre copie des règlements. Le verdict, rendu le 22 mars 1957, constituera un événement important qui est attendu dans le milieu du Théâtre et dans le public, avec une impatience grandissante.

ST DENIS Bijou

CINEMASCOPE
en couleurs

Un monde inconnu où le drame est individuel et la passion collective

Philippe

NEILLEURE PART

MICHELLE CORDOUE

MACARIO - Michelle POIRIER dans

Ma FEMME... et moi

Cote morale des films

totes morales émises par la Fédération des Centres catholiques du Cinéma sur les spectacles à l'affiche pour cette semaine.

SEMAINE DU 23 NOVEMBRE

ARIS: Série noire. Adultes avec réserves.

DENIS-BIJOU: La meilleure part. Tous.

Ma femme et moi. Adultes.

HAMPLAIN-CREMAZIE: La maison du souvenir (Cinéa Record). Tous.

LETTRE-VILLERAY: Les briseurs de barrages (The Dam Busters) (W. B.). Tous.

L'ange solitaire (Drum Beat) (W. B.). Cote morale réservée Adultes.

DEWS: The Solid Gold Cadillac (Col.). Adultes.

APITOL: The Power and the Prize (MGM). Adultes.

LINCRESS: Crime in the Streets (AA). Adultes.

ENUE-SNOWDON: The Death of a Scoundrel (RKO). Adultes.

BRAND - OUTREMOYNT - PAPINEAU: IMPRESS - CORONA: Tension at Table Rock (RKO). Adultes.

A Strange Adventure (Rep.). Adultes.

PIRELL: Calling Homicide (AA). Adultes.

The Young Guns (AA). Adultes avec réserves.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts



Le premier acte du célèbre ballet "Le Lac des cygnes" offre aux spectateurs de brillants divertissements chorégraphiques rehaussés par de splendides costumes. Dans l'un d'eux les danseuses Colleen Kenney et Marilyn Rollo ainsi que le danseur Earl raul bondissent ensemble joyeusement. Cette danse de caractère slave est thousiastes. Les spectacles du Ballet Nulève toujours des applaudissements enthousiastes. La semaine prochaine, national, au Majesty, se poursuivront encore

La gazette artistique

CINEMA DE PARIS: La bagarre de

Don Camillo: 1.34-2.03-4.32

7.01-8.30.

SAINT-DENIS: Un Divorce, 12.10-3.32

-4.34-8.56.

Les Corsaires du Bois de Boulogne

1.54-3.16-8.38.

BIJOU: Les Corsaires du Bois de Bou-

logne, 12.30-3.32-10.16.

Un Divorce, 1.48-5.10-8.32.

RADIO-CITY: Mère abandonnée, 12.45

-3.30-6.15-9.00.

"La Fée des Eaux" (sur scène)

2.30-5.15-8.00-8.40.

ALOUETTE: Oklahoma (20e semaine)

Lundi au vendredi: 2.30-3.30; Sa-

med et dimanche: 2.00-3.15-8.40.

LOEW'S: Solid Gold Cadillac, 10.20-

12.40-2.55-5.10-7.30-9.45.

PALACE: The Bad Seed, (2e semaine),

10.00-12.15-2.30-4.30-7.05-9.25.

CAPITOL: The Power and the Prize,

10.10-12.30-2.45-5.05-7.25-9.45.

PRINCESS: Crime in the Streets,

10.20-12.45-3.00-5.20-7.35-9.55.

ORPHEUM: Calling Homicide, 10.05-

12.30-2.55-5.20-7.45-10.15.

Young Guns, 11.05-1.30-3.55-6.20

-8.50.

EXPOSITIONS

Musée des Beaux-Arts: exposition de

gravures médicales.

Hall de l'Hôtel de ville de Montréal:

exposition rétrospective des oeuvres

d'Alfred Pelean (jusqu'au 30 nov.)

Hôtel de Champlain (restaurant de

711e Ste-Hélène): Peinture féminine

(Coleman Fautoux, Gadbols, Genush,

Landori, Levine, Lindsay, Pagnuelo,

Pervouchine, Salgado, Savage, Wal-

stein). Jusqu'au 14 décembre.

Galerie Agnès Lefort: exposition de

gravures françaises (Matisse, Rouault,

Chagall, Léger, Marin, Braque, Pas-

ch, Bonnard, Buffet, Horyer, Picasso,

Renoir, Vuillard et autres).

Galerie L'Actuelle: peintures et a-

quarelles récentes de Jean McEwan.

Galerie Dominion: peintures d'ar-

tistes français.

Galerie George Waddington (1452 O.

rue Sherbrooke): inauguration mer-

credi: peintures et dessins européens

contemporains; céramiques écossai-

ses.

Le Théâtre Populaire, -com-

mandité par la maison Standard

Brands Limited, présentera d'ici

manche, le 25 novembre, "Le

Pavillon d'Asnières", de Charles

Méré, d'après un roman de Si-

monon, avec Gilles Pelletier, Li-

se Roy, Jacques Auger, Jean Du-

ceppe, François Lavigne et au-

tres.

Un des plus grands barytons

de notre temps, membre de La

Scala et du Metropolitan Opera

Co., également vedette de 25

films.

Billets en vente maintenant.

Orch. et bal: 2.00-4.94.

2e bal: \$2.82 - 2.25 (taxe incl.)

2e SEMAINE!

Radio Cité

LA DUELLE, STECHERINE

première mondiale

Une fille qui, pour

vivre sa vie, abandonne

sa mère dans la

pire misère n'a pas

d'excuse - Un tel cri-

me ne paie-t-il ou tard

le film

Etienne

CHOUERRE

Gaby MORAY

Rimé CLARION

Mère abandonnée

Sur scène

Gardé à l'affiche

la demande

générale

LA FÉE DES EAUX

à l'Anjou

demain soir

à 5.30

le souper aux chandelles avec

Johnny Leblanc, pianiste - chanteur

Quelques spécialités du Chef:

Le Coq Chamberlin, Le Filet Mignon Rossini,

Les Scapilles Cordon Bleu, etc.

RESERVEZ VOS TABLES - UN. 6-0600



"Paysages d'hiver" de Julien SIEMION, l'un des nombreux tableaux exposés à la Foire Internationale dont l'inauguration a eu lieu hier au Palais du Commerce, 1650 rue Berri. L'exposition restera ouverte jusqu'au 2 décembre.



Mario VERDON et Françoise FAUCHER, dans "Un Coup de fil pour te pendre", traduction par Eloi de Grandmont de la pièce policière de Frederick Knott, dont les représentations, par la troupe de Jean COUTU, se poursuivent au Monument National.

HER MAJESTY'S
Un soir seulement
Dimanche - 25 Nov.
à 8 hres 30
TITO GOBBI
EN PERSONNE
Pour la 1ère fois au Canada.
Un des plus grands barytons de notre temps, membre de La Scala et du Metropolitan Opera Co., également vedette de 25 films.
Billets en vente maintenant. Orchestre et bal: 2.00-4.94. 2e bal: \$2.82 - 2.25 (taxe incl.)

CINERAMA HOLIDAY
POUR TOUTE LA FAMILLE!
35c SEMAINE
Réservations: AV. 8-1845
3 SEANCES AUJ.
2:00, 5:00, 8:40 p.m.
IMPERIAL
AV. 8-7102
CINERAMA NE SAURA ETRE PRESENTE OU VU DANS AUCUN AUTRE THEATRE AU CANADA

THE SOLID GOLD CADILLAC
- JUDY HOLLIDAY + DOUGLAS
LOEW'S

"THE BAD SEED"
IS THE BIG SHOCKER!
NANCY KELLY - FRITZ FERNAND
NEW POLICY!
PALACE

THE POWER AND THE PRIZE
CINEMASCOPE
CAPITOL

NEW POLICY!
we are pleased to present
THE WHOLE STORY OF THE ROCK 'N ROLL GENERATION!
CRIME IN THE STREETS
JAMES HANCOCK - JOHN CASSINELLI - SAL MINO
A J. AFFICHER
avec
CARA - BINETTES '57
les étudiants de l'U. de M.
AU GESU
les 2-6-7-8-9 décembre
Billets en vente:
GESU: UN. 6-3611
A.G.E.U.M.: RE. 7-6561



Guy HOFFMAN, qui tient avec sa verve et sa présence en scène accoutumées le rôle-titre de la comédie de Molière "Le Ma-

lade imaginaire", dont les représentations par le Théâtre du Nouveau Monde au Gesù se poursuivront jusqu'au 1er décembre inclusivement.

HER MAJESTY'S
LE BALLET NATIONAL DU CANADA
Cello David Adams - Smith
Aujourd'hui à 2h.30
"CASSE-NOISETTE"
Ce soir, 8.30
"COPPELIA"
"POST SCRIPT"

Lundi, 26 nov. Soirée.
"LE LAC DES CYGNES"
Mardi, 27 nov. Soirée
"JEUNE PAS DE DEUX"
"L'APRES-MIDI D'UN FAUNE"
"POST SCRIPT"
"THE FISHERMAN & HIS SOUL"
"LA LAMADA"
Mercredi, 28 nov. Soirée
"LE LAC DES CYGNES"
Mercredi, 28 nov. Soirée
"THE FISHERMAN & HIS SOUL"
"COPPELIA"
Jeudi, 29 nov. Soirée
"CASSE-NOISETTE"
Vendredi, 30 nov. Soirée
"GISELLE"
"POST SCRIPT"
Samedi, 1er déc. Matinée
"LES SYLPHIDES"
"JEUNE PAS DE DEUX"
"L'APRES-MIDI D'UN FAUNE"
"PAS DE CHANCE"
"CASSE-NOISETTE" (4e acte)
Samedi, 1er déc. Soirée
"LES RENDEZ-VOUS"
"LE JARDIN AUX LILAS"
"OFFENBACH AUX ENFERS"

Soirées 3.75-5.25-2.25-1.50

Merc. mat. 2.75-2.25-1.50-1.00

Sam. mat. 3.25-2.75-2.25-1.50

CE SOIR ET DIMANCHE

jean coutu
présente et joue

UN COUP DE FIL POUR TE PENDRE

monument national

UN. 1-5811

UN. 1-5937

LUNDI, 26 NOVEMBRE A 8h.45

AU RITZ-CARLTON

SONATES POUR VIOLONCELLE ET CLAVECIN

DE J.-S. BACH PAR

ANTONIO JANIGRO

et ROBERT VEYRON - LACROIX

Vedettes de Westminster Records

Billets en vente chez Ed. Archambault et Willis

LE THEATRE DE DIX HEURES
UN. 1-1249
1300, St-Urbain

LE ROI IVRE
Languiwand
ON DEMANDE UN SOUVENIR
L.G. Carrier
CABARET DE MINUIT

à l'Anjou
demain soir
à 5.30
le souper aux chandelles avec
Johnny Leblanc, pianiste - chanteur
Quelques spécialités du Chef:
Le Coq Chamberlin, Le Filet Mignon Rossini,
Les Scapilles Cordon Bleu, etc.
RESERVEZ VOS TABLES - UN. 6-0600

ACCLAMEE TRIOMPHALEMENT A NEW-YORK ET WASHINGTON, LA SEMAINE DERNIERE!

"L'un des plus grands ténors de Vienne" (New-York Times)

"Un orchestre brillant, fascinant, un concert inoubliable" (Evening Star, Washington)

Philharmonique de Vienne

avec ANDRE CLUYTENS, au pupitre
VENDR. SOIR, AMPHITHEATRE DU FORUM
Remarquablement transformé du double point de vue auditif et visuel

(Claude Gingras, La Presse)
PREMIERE FOIS A MONTREAL
DISQUES LONDON
BILLET: \$1.50, \$2., \$3., \$2.50, \$4., \$5., EN VENTE AU FORUM

Les libéraux provinciaux et les octrois aux universités

Dans son discours de mardi dernier à l'Assemblée législative M. René Hamel a abordé le problème des octrois fédéraux aux universités. Chef intérimaire de l'opposition, on doit supposer qu'il exprimait l'opinion du parti libéral provincial sur le sujet.

Voici, d'après les journaux qui ont reproduit son discours, les trois suggestions qu'il a formulées :

1—qu'on laisse les universités libres de décider elles-mêmes si elles acceptent ou refusent les octrois fédéraux ;

2—qu'on crée un comité parlementaire, composé de membres du parti au pouvoir et de représentants de l'opposition, pour étudier le problème, si tant est que le gouvernement juge dangereux d'accepter les octrois fédéraux ;

3—qu'on s'adresse aux tribunaux si le gouvernement provincial est d'avis que l'attitude du gouvernement fédéral en cette matière est inconstitutionnelle.

Comme programme c'est un peu maigre. Malgré d'abord par l'esprit qui paraît animer les suggestions des libéraux provinciaux. Car on peut sans faire injure à la pensée de M. Hamel, déduire de ses trois suggestions que lui-même n'est pas opposé aux octrois fédéraux. Mais il serait disposé à recourir à un comité parlementaire ou à des tribunaux canadiens si les ministères croient, vraiment, à tort selon lui, que les octrois fédéraux comportent des dangers. C'est maigre aussi parce que les trois suggestions de M. Hamel ne régleraient pas grand chose.

Ce sentiment est d'ailleurs confirmé par le discours de M. Hyde, par exemple. Il est monté à l'assaut de la politique autonomiste du gouvernement Duplessis, qui prête sans doute le flanc à des attaques justifiées, — mais il a oublié de dire si à son avis il existe ou non telle chose qu'une politique centralisatrice du gouvernement d'Ottawa.

Le parti libéral provincial, en somme, défend l'intrusion des libéraux d'Ottawa dans le domaine de l'éducation. Il le fait faiblement, espérant ménager à la fois la chèvre et le chou. Plus tôt, il avait donné des signes de vouloir combattre la centralisation fédérale. Mais faiblement, espérant se ménager des amitiés dans les deux camps à la fois. Cette attitude "pas-tout-à-fait-autonomiste et pas-tout-à-fait-centralisatrice" lui a coûté cher. Est-ce qu'il n'a pas compris ou s'il est rivé à une chaîne dont il ne peut se débarrasser ? Dans les deux cas c'est peu rassurant.

Voyons les suggestions de M. Hamel. La première voudrait qu'on laisse les universités décider librement d'accepter ou de refuser les octrois fédéraux. M. Hamel voudrait en somme qu'on permette aux administrateurs actuels d'engager non seulement le présent, mais aussi l'avenir.

Trois de nos six universités québécoises sont de langue anglaise : McGill, Bishop et Sir George William. Il est normal que les dirigeants de ces universités aient, en face des octrois fédéraux, la même réaction que toutes les autres universités anglaises du pays. Pour elles l'autonomie ne peut pas rendre le même écho que pour les Canadiens français de la province de Québec.

M. Hamel veut-il laisser à ces trois universités de langue anglaise le soin de décider du problème de l'autonomie ?

Blocs-Notes

La disette de pétrole en Europe

L'évacuation des troupes étrangères qui ont envahi l'Egypte est à peine commencée ; elle suscite des difficultés ; mais les conséquences économiques de cette aventure se font déjà sentir à travers l'Europe. Tous les pays prennent des mesures pour le rationnement de pétrole, parce que l'aide américaine ne compense pas encore la diminution sensible des envois du Proche-Orient.

On estime que la fermeture du canal de Suez durera au moins trois mois, selon les plus optimistes, et peut-être un an. Les oléoducs de l'Irak Pétroleux seront inutilisés pendant neuf mois, à cause de la destruction des stations de pompage en Syrie. Plusieurs industries vont être affectées, en plus des entreprises pétrolières elles-mêmes : automobile, produits chimiques, et les industries qui utilisent le pétrole comme combustible : cimenterie, verrerie sidérurgie, etc.

Comme le pétrole venant par Le Cap coûte sensiblement plus cher, et que les achats de pétrole aux Etats-Unis coûteront trois fois autant qu'au Proche-Orient, plusieurs industries, notamment en Angleterre, craignent de perdre des marchés par l'augmentation de leur prix de revient. Ces pays qui combattaient l'in-

flation sont maintenant menacés de déflation par le chômage. En supposant qu'il ne survienne pas de nouvelles complications en Egypte et que les armées étrangères quittent ce pays, le bilan à cause de la destruction des stations de pompage en Syrie. Plusieurs industries vont être affectées, en plus des entreprises pétrolières elles-mêmes : automobile, produits chimiques, et les industries qui utilisent le pétrole comme combustible : cimenterie, verrerie sidérurgie, etc.

Or cette division continue malgré l'arrêt du combat en Egypte. Et pendant qu'on discute sur les conditions du retrait des troupes étrangères, les bourgeois soviétiques peuvent se sentir plus à l'aise pour continuer la répres-

Les octrois fédéraux aux universités doivent être acceptés

par Vianney DECARIE

Monsieur le Directeur,

A mon avis, les offres d'octrois fédéraux doivent se juger du seul point de vue qui les a suscitées : l'épanouissement d'une culture canadienne, anglaise et française, et du seul point de vue qui permettrait de la refuser : la défense de la culture canadienne d'expression française. Je ne crois pas que l'on puisse sérieusement affirmer que toutes les universités canadiennes, dont les besoins créent les yeux se soient ligüés avec le Gouvernement fédéral pour tenter de supprimer le fait français au Canada. En tout cas, nous en attendons toujours la PREUVE.

C'est donc un problème de culture qui se pose à nous, et plus précisément de choix entre deux cultures : la canadienne d'expression anglaise, et la nôtre, jusqu'à maintenant. En résumé, c'est la question que l'on a formulée à deux reprises, à un symposium du Devoir : Pourquoi devons-nous rester français ?

On voit donc que la culture canadienne d'expression française n'est pas un problème provincial, quel qu'il soit. Les considérations de M. Gilles Mercure, dans Le Devoir de samedi, le 17 novembre, sur l'évolution des constitutions, confirment cette conclusion : la constitution ne sera jamais le dernier rempart de la culture. Vous défendez une civilisation, non pas avec des barrières mais en la fortifiant de l'intérieur, ce que les octrois fédéraux pourraient permettre.

Aucun danger pour notre culture

Mais en quoi l'offre actuelle menace-t-elle notre culture ? Car, enfin, elle se présente sans aucune condition et ne prévoit aucune législation qui, elle, viendrait en conflit avec le droit existant des provinces en matière d'éducation. Pourquoi ne pas tenir compte de cette distinction assez nette ? — Nous vous l'accordons, nous ne sommes pas opposés aux propositions actuelles ne présentant aucune intervention directe ni indirecte dans notre système d'éducation, mais dans cinq ans, dans dix ans, vous verrez bien ! Eh bien, voyons certains faits qui contredisent ces craintes hypothétiques.

Tout le monde sait, ou devrait savoir, que les travaux de maîtrise et de doctorat de la Faculté des Sciences sont subventionnés, depuis 1942, par le Conseil national des recherches. Ces octrois de recherches ont permis à notre université de développer cette faculté particulièrement importante. Y a-t-il un seul cas d'intervention du fédéral contre notre culture ? Non !

Un autre fait. Le Conseil canadien des Sciences Sociales et le Conseil canadien des Humanités, organismes indépendants du gouvernement fédéral, mais où prédominent nos collègues anglo-saxons, distribuent des bourses de recherche ainsi que nous apprennent tous les ans les journaux. Or, plusieurs de ces boursiers vont à des professeurs canadiens-français, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils ne sont pas "pro-fédéraux" ou "pro-anglo-saxons". Il serait scandaleux qu'il en soit autrement ; mais si la majorité anglo-saxonne nous menace à ce point, il lui serait facile de bloquer ces octrois.

Vous objecterez, M. le Directeur, que si le Gouvernement fédéral verse de l'argent, il interviendra tôt ou tard dans les programmes ; le contraire vous semble inouï. — Mais c'est ce qui existe actuellement en Angleterre, où les sept-dixièmes des revenus des universités proviennent de l'Etat, par l'intermédiaire d'une commission de subventions universitaires tout à fait indépendante. J'ajouterais que nos collègues anglo-saxons se seraient les premiers à protester contre une intervention fédérale dans un système d'éducation provinciale, la vague de terreur que le maccarthysme a fait déferler sur les universités américaines ne ferait que renforcer, s'il en était besoin, leur vieille tradition britannique d'indépendance universitaire.

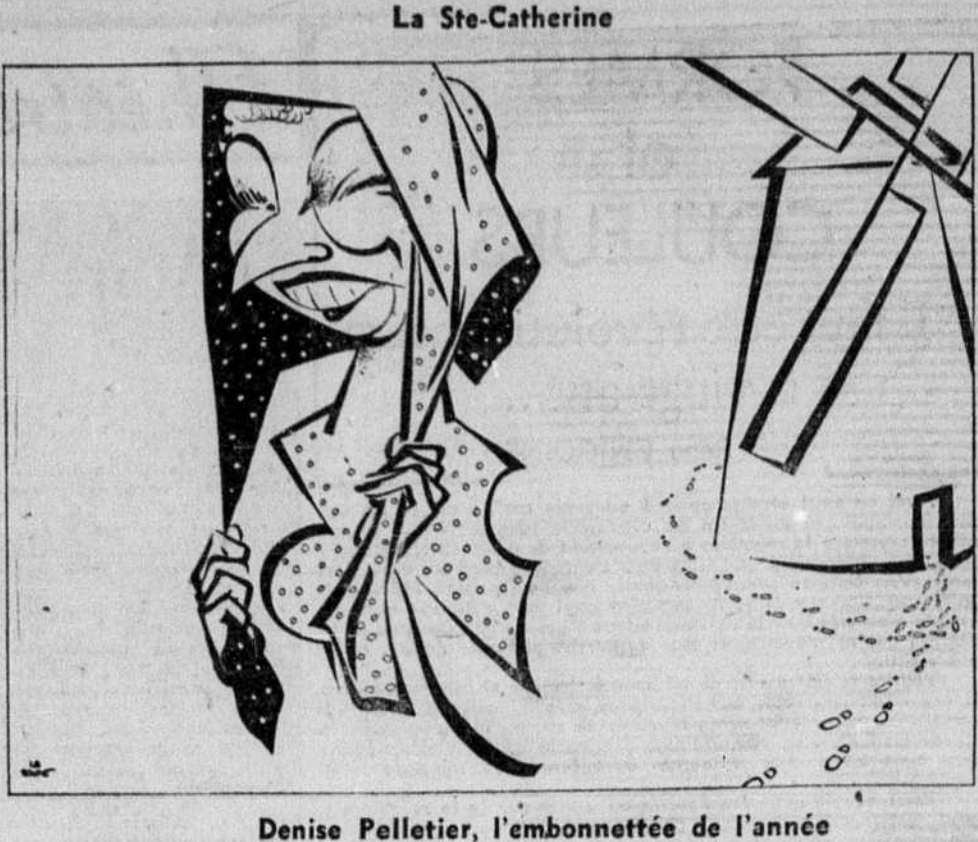
La même situation d'indépendance des universités se retrouve en France. Il existe donc un mode de distribution d'octrois aux universités qui sauvegarde leur autonomie !

En outre, il me semble inexact de penser que seule la présence de M. Saint-Laurent à la tête du gouvernement fédéral nous protège contre les empiétements possibles. Malgré tout son prestige personnel, M. Saint-Laurent n'aurait pas cette influence favorable (soulignée par M. Héroux dans Le Devoir du 20 novembre) si elle ne s'étayait sur la force politique que représentent les Canadiens d'expression française, force que le départ du premier ministre ne supprimerait pas.

S'imaginerait-on que le refus des octrois fédéraux par les universités d'une province va modifier la politique du gouvernement fédéral, conçue pour les dix provinces du Canada ? A date, les universités de Québec ont perdu plus de \$10,000,000.00 ; qu'est-ce que la culture canadienne d'expression française y a gagné ? Mais des collègues canadiens-français, d'autres provinces, ont pu grâce à ces subsides, développer et faire rayonner autour d'eux cette culture ; qu'est-ce que celle-ci a perdu ?

En quoi l'acceptation des sommes offertes sans condition à la Conférence nationale des Universités canadiennes pourrait-elle nous nuire ?

On sait qu'en 1942, les collèges classiques et le gouvernement provincial du temps étaient venus à l'entente pour conclure un accord aux termes duquel le gouvernement s'engageait à verser aux collèges une somme double de celle qu'ils offraient, comme salaire, à des professeurs laïcs. Mais il y eut changement de gouvernement, et le projet est resté là, les collèges n'ayant pas su se résigner à adopter le seul cours normal en démocratie, l'appel à l'opinion publique. Mais je songe toujours avec regret à l'apport culturel que représenteraient aujourd'hui 300 à 400 professeurs laïcs, de 25 à 30 ans, nantis de diplômes universitaires, et dont l'unique carrière serait l'enseignement. Il faut se



Denise Pelletier, l'emboîtonnée de l'année

Les positions équivoques

De notre correspondant Yvan PHILIP

Avant les élections, le gouvernement américain refusait de s'alarmer devant la situation internationale. Le réveil est brutal. Les événements du Moyen-Orient représentent maintenant selon le Président un péril grave pour la paix ; le martyre de la Hongrie suscite les réactions chaleureuses et vaines que l'on sait. Toutefois la politique américaine, orientée au beau fixe pour les besoins de la récente campagne électorale, semble singulièrement peu préparée à formuler le programme dynamique requis par les circonstances. Eisenhower donne une conférence de presse extrêmement prudente, et l'administration s'efface discrètement devant l'ONU.

La position américaine à quel point maladroite, à se remettre de l'équivoque créée le jour où les U.S.A. et l'U.R.S.S. se trouvent du même côté de la barrière. Cet accident, dû au soudain coup de force franco-britannique, a provoqué ici un malaise compréhensible. Certes on reconnaît que l'ennemi No. 1 au Moyen-Orient, ce n'est ni la France, ni la Grande-Bretagne, ni Israël, ni l'Egypte, mais l'Union soviétique. Cependant devant cet adversaire redoutable, la coalition occidentale se trouve maintenant viciée à la base, du fait de la condamnation de deux de ses membres par le troisième.

La politique morale

L'Amérique eût-elle pu agir différemment ? Sans doute pas au départ. On ne se fait pas, des années durant, l'avocat éloquent des obligations morales qu'impose la Charte des Nations Unies pour fermer les yeux sur des transgressions perpétrées par des pays amis.

L'Amérique ne répugne donc pas à la fidélité à l'idéal de l'ONU, mais il constate que c'est la Russie qui a véritablement tiré les marrons du feu. La condamnation américaine n'est pas à elle seule affectée sérieusement les projets franco-britanniques ; l'avertissement de la Russie a été décisif.

De crainte d'une intervention soviétique, les "agresseurs" ont mis un terme aux hostilités, avant même d'avoir atteint leurs objectifs. S'il est une nation dont le prestige se trouve renforcé de ce fait, et non seulement parmi les pays arabes, c'est bien l'U.R.S.S., et non les

représentent ce que signifierait ce public lecteur dans lequel se recrutent les écrivains, des penseurs, des poètes et dont la profession même ne pourrait être qu'une invitation à développer notre culture ?

Eh bien ! supposons que le gouvernement fédéral ait offert des subsides à nos collègues en 1942 ; croyez-vous qu'ils auraient été justifiés de refuser ? Et pour sauver quoi ? Leur devoir le plus strict, la défense de la culture, les aurait obligés à accepter.

Intermède

J'ajoute qu'il faudrait cesser de répéter que le Gouvernement provincial a besoin d'être éclairé sur les besoins des universités ; c'est peut-être vrai pour l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui a eu pendant des années, des salaires scandaleusement bas, mais je suis assuré qu'il n'en est rien pour l'Université de Montréal. Car enfin, à qui veut-on faire croire que le gouvernement provincial ne pourrait pas accorder, à même son budget actuel, quelques millions de plus aux universités ? et comment peut-on être si sûr que, s'il recevait une part des millions qui vont actuellement au fédéral, les universités s'en porteraient mieux ?

Conclusion

Il s'agit avant tout d'un problème de rayonnement de culture, et de culture canadienne d'expression française. Et nos droits constitutionnels n'ont de valeur que dans la mesure où ils permettent à notre culture de se développer.

En résumé : 1) l'absence d'une décision claire sur l'illégalité possible de l'offre fédérale ; 2) l'absence de conditions qui porteraient atteinte à la culture canadienne d'expression française ; 3) l'absence de faits qui prouvent que, dans l'avenir, de telles conditions pourraient être posées tout ceci me porte à croire que les sommes d'argent versées à la Conférence nationale des Universités doivent être acceptées. Précisément pour permettre à la culture canadienne d'expression française de s'épanouir.

Vianney DECARIE

Je lis dans le journal du 13 novembre : "Le Congrès de la refrancisation organisée par le Conseil de la Vie française a été fixé du 20 au 24 juin 1957. Il aura lieu à Québec."

D'aucuns se récrieront peut-être : "Encore un congrès ? Encore de la parole et des banquets ?"

Passons là-dessus. Je voudrais simplement dire ici, en deux mots, mon impression de ce qui a été dit et de ce qui a été fait. Si je ne me trompe, on refrancise ce qui a cessé d'être français ; comme on redore ce qui n'est plus doré, comme on remboîte un os débilité.

La province de Québec a-t-elle cessé à ce point d'être française ? Je vis dans la province de Québec, je vois, je parle, j'écoute, je lis journaux, livres et revues, et je ne découvre rien qui me semble justifier, en 1957 plus qu'en 1907, un diagnostic d'alerte près du lit d'un malade qui va mourir à brève échéance.

Ne croyez-vous pas, Monsieur le Directeur, que le mal est exact, équivoque, qu'il dépasse la réalité au lieu de s'y identifier ? Je connais, certes, le vent d'utilitarisme qui souffle sur notre monde canadien et qui a son centre de pression au sud de notre frontière. Je sais les dangers qui continuent, depuis deux siècles, de menacer notre survie

La Ste-Catherine

cette tentative mise en train, le sort de l'alliance occidentale dépendrait automatiquement de son succès. C'est ce que le gouvernement américain a refusé de reconnaître.

Peut-être les hésitations manifestées par les Etats-Unis à exploiter politiquement une situation qu'ils avaient condamnée moralement se justifiaient par des considérations éthiques. Le fait est que les scrupules des uns sont l'oubli des autres. Nous en avons eu un exemple au Moyen-Orient, et un autre en Hongrie.

La Hongrie

La tragédie hongroise met particulièrement en lumière les contradictions de la politique américaine. Les Américains eux-mêmes n'ont pas oublié tout le bruit qu'avait fait Foster Dulles, il y a 4 ans, quand il réprouvait, toujours au nom de la morale, le principe du "containment" et lui substituait celui de la libération. Or que dit le Président ? Il affirme que les U.S.A. n'ont jamais encouragé la rébellion de populations sans défense ou une révolte armée susceptible de conséquences désastreuses pour des peuples amis. Des lors, que reste-t-il du concept de libération ? La position pratique que constitue l'abstention totale n'est-elle pas répréhensible moralement, et ne pouvait-on faire mieux ?

Dans une lettre au N. Y. Times, Salvador de Madariaga pose une série de questions qui s'adressent à la conscience de l'Occident. Si l'U.R.S.S. menace d'envoyer des volontaires en Orient, pourquoi n'organise-t-on pas des corps de volontaires pour la Hongrie ? Si l'U.R.S.S. forme un gouvernement fantôme à Budapest, pourquoi l'ONU, ne reconnaît-elle pas dans les chefs de la révolte le gouvernement légitime de la Hongrie ? Pourquoi l'ONU, n'exige-t-elle pas de l'U.R.S.S. qu'elle évacue le territoire hongrois ? Si c'est par crainte de la bombe H, l'U.R.S.S. a-t-elle moins sujet d'en redouter les conséquences ? La foi de l'Occident dans la liberté est-elle si fragile qu'il abandonne l'espoir de libérer toute l'Europe orientale du joug communiste en prenant nettement position maintenant pour empêcher le meurtre de la Hongrie ?

Ces questions sous forme de requêtes rejoignent le manifeste de protestation des intellectuels européens, que la presse américaine a publié sans commentaire. On peut voir dans ce mutisme l'expression du malaise que cause le martyre de la Hongrie. Car si l'on peut parler de politique au Moyen-Orient, il est impossible de ne pas voir dans la révolte de Budapest un sursaut plus fondamental, de l'homme même, en quête de ce bien inaliénable et trop longtemps aliéné qu'est la liberté ; cette liberté qui est le credo de l'Amérique, et de l'Occident, force est de reconnaître qu'elle n'a pas été servie par ses propres champions avec tout le zèle et toutes les ressources qu'on eût pu attendre d'eux.

Refrancisation ?

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le journal du 13 novembre : "Le Congrès de la refrancisation organisée par le Conseil de la Vie française a été fixé du 20 au 24 juin 1957. Il aura lieu à Québec."

D'aucuns se récrieront peut-être : "Encore un congrès ? Encore de la parole et des banquets ?"

Passons là-dessus. Je voudrais simplement dire ici, en deux mots, mon impression de ce qui a été dit et de ce qui a été fait. Si je ne me trompe, on refrancise ce qui a cessé d'être français ; comme on redore ce qui n'est plus doré, comme on remboîte un os débilité.

La province de Québec a-t-elle cessé à ce point d'être française ? Je vis dans la province de Québec, je vois, je parle, j'écoute, je lis journaux, livres et revues, et je ne découvre rien qui me semble justifier, en 1957 plus qu'en 1907, un diagnostic d'alerte près du lit d'un malade qui va mourir à brève échéance.

Ne croyez-vous pas, Monsieur le Directeur, que le mal est exact, équivoque, qu'il dépasse la réalité au lieu de s'y identifier ? Je connais, certes, le vent d'utilitarisme qui souffle sur notre monde canadien et qui a son centre de pression au sud de notre frontière. Je sais les dangers qui continuent, depuis deux siècles, de menacer notre survie

Un LECTEUR

LA FEMME au foyer et dans le monde

Une grande disparue:

Madeleine Daniélou

L'écrivain aux remarquables qualités, l'éminente éducatrice que nous avons présentée tant de fois dans cette chronique, Madeleine Daniélou, n'est plus. La mort a éteint le son de cette voix mais l'esprit, les esprits continueront d'entendre encore longtemps, il faut le souhaiter, le message et l'enseignement de son œuvre écrite, l'écho de cette pensée pénétrante, convaincante et entraînante.

Au début du mois quand nous avons ensemble parcouru les grandes lignes de son dernier ouvrage: "L'étude d'une éducation: Fénelon et le duc de Bourgogne", elle était probablement tout près du grand départ.

Comme il fallait s'y attendre, ce ne sont pas les agences de presse qui en jasant le plus et ignorent la date de sa mort. Il va falloir attendre quelque temps avant de lire dans les journaux et revues de France, des appréciations de son œuvre et de ses ouvrages, parce qu'à son titre d'éducatrice, s'ajoutent ceux de fondatrice et d'écrivain.

Toutefois, le résumé d'une note de presse qu'on vient de me signaler, mentionne tout de même: "Educatrice hors de pair, grande chrétienne, Madeleine Daniélou a profondément marqué son temps, accompli un fécond service d'Eglise. Elle dominait par l'envergure de son esprit, la vigueur de son intelligence, la chaleur de son âme. Cette année même elle célébrait le cinquantième de ses premières fondations."

Madeleine Daniélou, agrégée de l'Université de Paris, qui a travaillé toute sa vie au renouvellement de la pédagogie et qui avait choisi de créer un enseignement selon ses propres méthodes n'a pas voulu, au contraire de tant d'autres, ouvrir une maison d'éducation avant d'avoir à sa disposition des professeurs dont elle fut sûre. Une école normale créée en 1906 prépare donc une équipe de jeunes femmes unies dans une même discipline intellectuelle et spirituelle. En 1913, un premier collège d'enseignement secondaire est fondé où le corps professoral préparé de longue main entra en exercice. Quatre autres collèges ont suivi: ce sont les Collèges Sainte-Marie. Ce n'est pas tout. Comme Madeleine Daniélou a toujours été convaincue qu'il peut y avoir des élites dans toutes les classes, à condition qu'on sache les former, elle fonde en 1931, une Ecole Normale primaire, à Meung-sur-Loire, où acceptèrent de se former les institutrices qui enseignent dans les Ecoles Charles-Péguy. A aucun degré de l'échelle sociale Madeleine Daniélou ne voudrait risquer de perdre des valeurs, de laisser en friche des terres d'une qualité rare peut-être: "L'élite, comme elle le répète fréquemment ne fait point partie de telle ou telle classe sociale mais peut émerger de toutes". Cette élite "qui ne se détermine ni par la fortune, ni par la classe, mais par la discipline qu'elle accente et par les efforts qu'elle accomplit", écrit quelque part le directeur de la collection "Présences".

On conçoit que toutes ces fondations constituent un apport précieux pour l'enseignement libre, c'est-à-dire catholique, en France, par rapport à l'enseignement neutre des écoles de l'Etat. Et il ne faudrait pas croire que l'exécution de ces plans d'écoles normales, de collèges secondaires et d'écoles primaires fut une tâche facile mais les difficultés répétées n'empêchèrent pas toujours de rejoindre le véritable succès, et même l'excellence. Madeleine Daniélou a aussi fondé une revue, "Culture", d'une tenue admirable parait-il, et qui est destinée au cercle des parents et des anciennes élèves qui ont quitté le collège.

Le problème de l'éducation, plus difficile aujourd'hui que jamais, cette éducation plus nécessaire qu'elle ne l'a jamais été, sont à la base de tous les autres problèmes qui se posent tant au point de vue individuel, familial, social, politique et national. Et personne ne contestera avec justesse que l'enseignement religieux doit être plus que jamais aussi de qualité, solide et suffisamment étendu. "La question de l'éducation s'ouvre au cœur de la question sociale" disait un jour André Rousseaux, dans "Le Figaro".

Sur l'enseignement religieux, Madeleine Daniélou, écrira: "Pourquoi tant de jeunes femmes élevées dans des milieux chrétiens sentent-elles mourir leur foi? C'est que cette foi n'était pas véritable, n'était pas éclairée. Elle était associée à des cérémonies puériles, qui perdent leur sens pour des adultes — à des émotions sentimentales, dont le sens véritable leur est révélé par l'amour — à des arguments sans valeur que la moindre culture philosophique fait tomber — à des personnes dont après coup elles ont découvert la médiocrité. Il ne reste rien parce que l'essentiel leur manquait; que le message du Christ ne les avait pas réellement atteintes. La foi doit s'associer dès le début avec tout ce qu'il y a de plus pur, avec la vie de l'esprit sous sa forme supérieure, celle d'une conscience qui nous révèle un Bien souverain et universel."

"Une œuvre d'éducation libérale fera très large la part des valeurs humaines, mais si elle est chrétienne, elle fera saisir en même temps la transcendance de Dieu, et qu'il est une Bonté substantielle et positive, au delà de toutes nos pensées. Les choses les plus belles, les êtres les meilleurs et les plus aimables ne sont qu'une ombre, un reflet de l'Etre infini qui en est le principe."

"Assurer cette primauté du divin, du spirituel, ce n'est pas seulement ouvrir aux jeunes la voie du sentiment religieux authentique, celui de l'adoration; ce n'est pas seulement placer leur foi si haut qu'elle ne saurait être atteinte, c'est aussi hiérarchiser par rapport à cet amour suprême tous les autres amours, c'est les préparer à manier tous les biens de ce monde comme seul le chrétien peut le faire, avec simplicité et liberté".

Madeleine Daniélou était veuve d'un ancien ministre d'Etat, mère de six enfants dont un jésuite éminent, le Père Jean-Daniélou.

Le monde catholique de France est en deuil comme le monde de la pensée. Tout comme ceux qui avaient fait de Madeleine Daniélou une de leurs plus précieuses fréquentations intellectuelles. Il est même affligeant, à notre époque plus qu'à d'autres peut-être, quand la sottise, la bêtise et la fausseté ont tant de puissance, de moyens d'actions et d'audiences, quand l'exercice d'un jugement délié se fait de plus en plus difficile partout sous la pression des propagandes, quand la vague des préjugés et des démissions bat jusqu'à submerger les consciences fatiguées et sans cran, de voir s'éteindre une valeur humaine, une vitalité intellectuelle, une âme chaude, un caractère supérieur comme Madeleine Daniélou. Heureusement que la relève a été préparée de longue date; puisse-t-elle se multiplier à l'infini et être fidèle à cette vie de l'esprit et dans l'Esprit à laquelle la grande disparue avait consacré tout son labeur.

Germaine BERNIER



Mme Jean Drapeau était au nombre des invitées réunies, ces jours derniers, au déjeuner du Comité féminin des noms spéciaux de la Grand'Corée, au "Lutin-qui-Bouffe". C'est, l'épouse du maire de Montréal offre des fleurs à Mme Jean-Louis Lescaze, à gauche, épouse du président conjoint de la Grand'Corée, qui était l'hôte. Sous la présidence de Mme J.O. Asselin, le Comité féminin des noms spéciaux a alors élaboré le programme en vue de recueillir une somme totale de \$200.000. A l'exécutif de ce comité, Mme Asselin est secondée par Mmes J. Cecil McDougall, J.E. Perrault, F. Philippe Brans et George P. Vanier. Au premier rang, on notait aussi la présence de l'hon. sénateur Marjorie Jodoin.



Mme Dorothy Fowle et M. Georges-H. Thibodeau, respectivement secrétaire de la branche anglaise de la Division du Québec de l'Association canadienne d'hygiène mentale et secrétaire de la branche française de la même

association. Ces deux bureaux travailleront en collaboration étroite avec le bureau de la Division provinciale dont M. Lionel Séguin est le directeur. (Studio Laplante)

Association canadienne d'hygiène mentale

Le président de l'Association, le vice-marchand de l'Air, Adélaïde Raymond, annonce la fondation de deux nouvelles branches à Montréal.

Le président de la Division du Québec de l'Association canadienne d'hygiène mentale, le vice-marchand de l'Air, Adélaïde Raymond, est heureux, au nom du Bureau des directeurs d'annoncer la formation de deux branches de la Division française de Montréal.

Ces deux nouvelles branches seront connues comme branches française et anglaise de Montréal.

Par la même occasion, M. Adélaïde Raymond annonce la nomination de M. Georges H. Thibodeau au titre de secrétaire exécutif de la Division française de Montréal et de Mme Dorothy Fowle, comme secrétaire exécutif de la branche anglaise.

Ces deux branches travailleront en coopération étroite avec le Bureau de la Division provinciale dont M. Lionel Séguin est le directeur.

Les deux nouveaux secrétaires seront spécialement chargés de l'éducation publique dans les domaines de l'hygiène, de la santé ou de la maladie mentale, par des conférences, films, discussions de groupes, journées d'études, etc. De plus ils travailleront à l'établissement possible de futures cliniques en hygiène mentale, de clinique de bien-être, à la réhabilitation du patient mental, participeront aux diverses campagnes de l'Association dont la campagne annuelle d'éducation publique au début de chaque année, la campagne financière et la campagne du cadeau de Noël pour les patients mentaux oubliés.

Toutes ces activités seront conduites sous le signe de la Croix blanche, symbole officiel de l'Association canadienne d'hygiène mentale et seront connues du public comme activité de la Croix blanche.

Les deux branches sont présentement établies à 380 est, boul. St-Joseph.

M. Georges H. Thibodeau

Le nouveau Secrétaire exécutif de la branche française de Montréal, M. Georges H. Thibodeau, est né à Montréal en 1915, et est un vétéran du service canadien outre-mer durant la dernière guerre où il servit comme officier d'éducation avec le titre de lieutenant. Depuis il fut promu au titre de capitaine de la compagnie de réserve du corps de renseignements militaires. Gradué du cours scientifique du Mont St-Louis en 1933, M. Thibodeau est marié et a deux enfants.

Après avoir pratiqué son art pendant une dizaine d'années, Mme Marguerite Fletcher, de Montréal, croit qu'elle "commence à comprendre" les principes de la reproduction picturale.

Dans l'atelier de l'artiste, les fils remplacent les pinceaux. C'est que la vieille dame a choisi la tapisserie comme moyen d'expression. Au point d'aiguille, elle retrace fidèlement, en traduisant les moindres nuances d'ombre et de lumière, les grands chefs-d'œuvre de la peinture. Ses travaux sont exposés partout dans la maison, transformant cette demeure en un véritable musée.

Deux des tapisseries de Mme Fletcher ont récemment été montrées au "Golden Age Hobby Show", une exposition des travaux de création exécutés par des personnes âgées et présentée dans un gros édifice d'affaires de la métropole.

Une de ces tapisseries était particulièrement impressionnante: il s'agissait de la reconstitution de la "Descente de la croix", une œuvre originale de Van Der Weyden, peintre flamand du quinzième siècle. Mme Fletcher mit six mois de travail constant à réaliser cette tapisserie de quatre pieds sur deux. Elle se guidait sur un tracé fait à l'échelle de seulement huit pouces par dix.

Voici comment elle procède. Sur son canevas, elle définit les contours généraux du sujet par un faufilage facile à enlever par la suite. Elle brode ensuite les détails, employant parfois jusqu'à huit différentes sortes de points et une cinquantaine de fils de diverses couleurs.

La partie la plus difficile de ce travail, selon Mme Fletcher, est la retouche, c'est-à-dire l'opération par laquelle elle essaie de capter les nuances de l'original. Il arrive que les fils utilisés ne réussissent pas à reproduire exactement les subtilités tonales de la palette du peintre, et il faut alors tout recommencer.

Le fini de la tapisserie est assuré en trompant celle-ci dans le jus de citron, puis en la repassant ensuite avec un fer chaud. Ce procédé rehausse l'éclat des couleurs et permet à l'œuvre de prendre sa véritable perspective, explique l'artiste.

Mme Fletcher n'était encore qu'une jeune fille dans un croquis parisien lorsqu'elle s'initia à l'art de la broderie. Mais ce n'est que beaucoup plus tard qu'elle s'intéressa sérieusement à cet art. Son mari partagea aussi ses goûts, puis elle est peinte à ses heures. Au cours de la dernière grande guerre, le couple réussit à ouvrir un studio à Paris. Il vint s'installer à Montréal en 1946.

Le point d'aiguille remplace le coup de pinceau

Une artiste, Marguerite Fletcher change de métier tout en continuant de pratiquer son art



LE PORTO DORÉ EMU 999
Un grand vin de dessert fortifié de pur brandy. Gagnant de quatre médailles d'or internationales!
N'oubliez pas non plus qu'un verre de sherry Emu, pris avant le repas, est un excellent apéritif. GRATIS: une superbe brochure sur les vins australiens EMU... un guide précieux pour vos réceptions. Demandez-la en écrivant à Emu (Canada) Ltd., Dep. D, 1126 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

CARNET MONDAIN

Bal du Commerce

Parmi les membres de l'élite de la Province qui assisteront au grand Gala du Commerce, sous les auspices de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui aura lieu dans les salons du Windsor, le 7 décembre prochain, et auquel assisteront le Lieutenant-Gouverneur de la Province et de Madame Gaspard Fautoux, on mentionne: MM. et Mmes R. Bock; P.E. Chaput; J.A. Chartrand; J.L. Danneberg; R. Desjardins; C. Dupuis; O. Gilbert; L. Leroux; J.L. Lévesque; R. P. Levesque; M. Trudeau; C. Barbeau; C.A. Berthiaume; L. Boissonault; P.E. Bonnier; P. Lépine; G. Bonnadère; J. Corbelle; P. Dionne; W. Girouard; C. Huppé; J. Labelle; Me A. Lacroix; L.G. Leblanc; G. Plourde; R. Gauvin; P.E. Mallette; J. Allaire; R. Bédard; J. Lacroix; J. Nadeau; L. Codrère; G. Lincourt; A. Rochelleu; D. Marchand; H.P. Lemay; T.A. Moisan; G.A. Remillard; L. Parant; G. Parizeau; J. Pateau; L.P. Picard; V. Pineault; M. Thérien; A.A. Vallée; H. Bellisle; J. Leblond de Brumath; M. E. Doye; B. Cayouette; H.J. O'Connell; J.A. Limoges; P.H. Frigon; R. Adam; L. Loiseleur; L. Lemieux; P. Jérôme; L. Fabel; B. Janelle.

A la recherche de l'aventure ou du travail?

Londres (PC) — Plusieurs jeunes filles britanniques abandonnent des emplois stables et bien payés dans leur pays pour aller s'engager comme domestiques sur le continent européen. Elles recherchent l'aventure et veulent vivre dans un pays étranger pour un certain temps.

La plupart des candidates à ces emplois sont des secrétaires ou des employées de magasins, pas sagement instruites et ayant quelque connaissance de l'allemand ou du français.

Elles se dirigent de préférence vers la Suisse ou l'Italie.

Le soleil et les sports

"Je crois que c'est la perspective des sports d'hiver en Suisse ou du soleil d'Italie qui les attire", déclare Richard Burnett, directeur d'un bureau de placement de Londres. Son organisation compte 15 bureaux affiliés, de par le monde, dont l'un à Vancouver.

"Les familles canadiennes sont tellement désireuses d'avoir des domestiques britanniques qu'elles acceptent souvent de payer les frais de transport de Grande-Bretagne au Canada", dit-il.

Semaine de 5 1/2 jours

On exige des personnes qui veulent engager de jeunes Anglaises qu'elles leur offrent une chambre particulière et qu'elles leur accordent 1 1/2 journée de congé par semaine. Les Canadiennes qui veulent travailler en Grande-Bretagne ne sont pas attirées par les emplois domestiques. Les Anglaises vont chercher leurs domestiques en Europe.

"Je crois que nous avons des personnes de toutes les nationalités qui travaillent dans des foyers britanniques", explique M. Burnett. "Et nous sommes toujours désolés de les voir retourner dans leur pays d'origine."

Ecole Jeanne Mance

L'Amicale Notre-Dame de Bonsecours, école Jeanne Mance, organise pour mardi le 27 novembre, à la salle de l'Ecole, sa partie de cartes annuelle au bénéfice des élèves nécessiteux.

Toutes les anciennes élèves sont invitées ainsi que leurs amis.

Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc

L'Association des infirmières diplômées de l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal prie tous ses membres d'assister à leur assemblée annuelle qui aura lieu lundi, 26 novembre à 8 h. du soir dans les salons de l'hôpital. M. Alexandre Guillet, journaliste et commentateur à la radio traitera d'un sujet d'actualité.

A méditer

Le châtiment du menteur, ce n'est pas qu'on ne le croit pas, c'est qu'il ne peut croire personne.

SHAW

La parole n'est féconde que si l'on sait se taire.

GUARDINI

Refuser sa confiance, ce n'est pas seulement refuser un sentiment, c'est refuser une aide efficace.

MOUNIER

Il y a une chose pire que de croire qu'on a perdu d'avance, c'est de croire qu'on a gagné d'avance.

COCTEAU

Chez les femmes chefs d'entreprises

Le statut juridique de la femme en affaires

Une réunion générale des femmes chefs d'entreprise de la Chambre de commerce du district de Montréal a eu lieu jeudi soir, au Cercle Universitaire.

Ont porté la parole: Mlle Jeanne Levas, chef du service de consultation à la Chambre de commerce; Me Thérèse Crémpey, avocate qui a parlé du statut juridique de la femme en affaires; Mme Flore D. Jutras qui rentre d'Europe et a parlé de son voyage.

A cause de l'esprit et des conditions d'origine du code civil dit en résumé Me Crémpey, le statut juridique de la femme mariée en affaires, tout si l'on peut dire, d'une presque totale indétermination qui nous offre toute liberté de le croire la pire comme la meilleure des choses.

Parmi toutes les spécifications législatives, le code observe peut-être le plus respectueux silence sur ce fait.

La nécessité de précision

Cependant, l'évolution sociale, la progression économique constante du Québec, exigeraient une prise de position ferme sinon radicale sur ce point.

Les caractères essentiels

Une indépendance de fait, autant que de droit, existerait, a) par une déclaration publique exigée qui ajusterait la vie économique et la jurisprudence au texte et, b) aussi par des cadres nettement définis où s'harmoniseraient le droit familial, l'activité commerciale et professionnelle de la femme.

Une déclaration des principes directeurs généraux de la vie professionnelle de la femme mariée impose pour obtenir une plus parfaite coordination des droits qui semblent parfois contradictoires par leur énoncé dans des textes épars et différents. Elle remplacerait avec avantage une simple classification des biens appartenant à la femme.

Cours de Préparation à l'accouchement naturel.

Trude Sekely
Gymnastique rythmique et corrective
Pour dames et jeunes filles:
STUDIO: 3414 av. du Parc DE. 6005



TULIPE NOIRE de CHENARD

La vie quotidienne en Extrême-Orient

TORONTO (PC) — Après avoir été nommée rédactrice en chef d'un hebdomadaire catholique de Hong-Kong, Elizabeth Reid se rend bientôt compte que son travail comportait entre autres la recherche d'emplois pour les chômeurs et d'argent pour aider les milliers de réfugiés qui affluent dans cette île.

Mlle Reid, qui est originaire de Brisbane en Australie, est membre du mouvement d'apostolat Grail, organisation internationale de femmes catholiques.

Ses reportages ont porté sur l'échange des prisonniers de guerre coréens, sur le siège de Dien Bien Phu et sur la Conférence de Bandung.

Reporter pour le compte du National Catholic News Service, de Washington, elle a visité la Corée, le Japon, Formose, le Vietnam et la Malaisie.

Sa tâche en Corée, consistait à décrire la situation des femmes et des enfants, sans foyer dans le but d'obtenir des secours des Etats Unis et de l'Australie.

Son journal a recueilli les fonds nécessaires à la construction de 200 maisons pour les réfugiés à Hong-Kong.

Le Père Régis, o.p. au Sacré-Coeur

Au demi-pensionnat du Sacré-Coeur, 3635, avenue Atwater, aura lieu dimanche, 25 novembre, après la messe de 10h, le petit déjeuner, la troisième conférence de la série: "Chercheurs d'absolu devant le Christ".

Le R. Père Régis parlera de Graham Greene. Les anciennes élèves et leurs amis sont cordialement invitées.

Pour tout renseignement, on peut s'adresser à Mlle Bella Karch Harbours 3445.

ODORANT

SUPER-FLEURISSANT

GARDENIA

GRIMPANT



La plus belle plante de maison que vous ayez jamais vue

● Employé comme plantation en pot, sur suspendu, sur la cheminée ou la table.
● Fleurit pour des mois.
● Croissance facile. 2 pour \$1.98 3 pour \$3.00

Vous pouvez enjoliver une douzaine d'endroits différents de votre maison avec ce magnifique Gardenia grimpant super-fleurissant. Pas comme les Gardenias montants ordinaires, c'est un grimpant gracieux et chaque branche est recouverte de splendides fleurs blanches veloutées. Mettez plusieurs de ces fleurs à votre corsage quand vous sortirez. Magnifique feuillage satiné toujours vert. Des fleurs à l'année avec un minimum de soin. Admirez par vos amis et voisins. Approvisionnement limité. Envoyez vite commande aujourd'hui. Chaque plante est garantie de FORMAT FLEURISSANT. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT. Commandes payées à l'avance franco. P.S. bienvenu. GRATIS: instruction complète. 88 nos 100% satisfait, nous vous rembourserons.

Family Gardens Nursery, 1244 Dufferin Street, Dept. 7611, Toronto 4, Ont.

(1 pour \$1.98) (2 pour \$3.00) (3 pour \$5.00)

NOM

ADRESSE

(EN LETTRES MOULÉES)

Le poulet

Dans deux paniers heurtés au pas sec du mulet,
Nous allions tristement vendus à qui voulait.
On t'arrête; la main me souse et me tâte;
Tu m'as pris, Me voilà lié par une patte;
Hypocrite, tu viens me jeter mie et grain;
Mais ne crois pas ainsi tenter mon bec chagrin.
Mon aspect pitoyable est un muet reproche;
Ne ris pas; je connais mon sort, j'attends la broche.
Je cligne mon oeil rouge et somnole à demi.
Tu vas m'assassiner pour fêter quelque ami.
Adieu la chaude sieste et le réveil allégre!
Je n'y peux rien. Tors-moi le cou. Mais je suis maigre.

Le poisson

Dans l'ombre du marché, propre, glacé de rose,
On dirait qu'un soleil mystérieux l'arrose.
Et, comme si le jour sur lui se renversait,
Il scintille à l'écart, serré dans son corset;
Comme il a dû rôder dans la fraîcheur marine!
Regarde: avant qu'il soit roulé dans la farine
Et craquelé par l'huile et givré par le sel,
Il meurt, roulé dans l'or et dans les arcs-en-ciel.

Le faisan

Avant d'être plumé près du fourneau joyeux,
Voistu, je suis d'abord un repas pour les yeux.
Comme sur les forêts novembre est sur son aile,
Chaque plume à mon col tinte une prunelle,
Et riche, et roux et bleu, sur la table laisse,
Je suis très beau; j'ai l'air de l'autonne bressé.
Avant qu'à la cuisine obscure tu m'emportes,
J'ai l'air d'un seigneur mort vêtue de feuilles mortes.

Abel BONNARD

Ne jetez pas ce vieux radio!

Il arrive que les petits appareils de radio se brisent. On fait penser une table ou on trébuche sur un fil et, craquelé par terre, les états de plastique de la plupart des radios sont maintenant à l'épreuve des coups, mais ils peuvent craquer ou se briser sous un choc violent.

Heureusement, tout n'est pas à jeter. Avec du ciment domestique, on recolle les morceaux en place: un ruban adhésif sur les fissures sert à consolider; puis la radio est habillée d'un tissu enduit de plastique d'une jolie couleur.

Ce tissu, nommé "Fabrilité", se vend à la verge dans les rayons du plastique de la plupart des magasins; on s'en sert abondamment pour couvrir des sièges ou pour tout usage exigeant un tissu solide et lavable. Ses couleurs et textures sont attrayantes et il est facile à manier quand on a soin de le choisir léger.

Pour couvrir la boîte, on procède comme suit. D'abord enlever la connexion de l'appareil, puis retirer les "ondules". Il est plus facile de travailler sur la boîte vide et l'on peut ainsi replier le tissu à l'intérieur du cadran et au dos.

Quelques-uns préféreront tailler un patron dans du papier ou un morceau de coton avant de mettre les ciseaux dans le "Fabrilité", mais si le radio est de forme carrée et de lignes simples, aucune difficulté n'est à craindre.

On colle la couverture à l'aide d'un de ces nombreux adhésifs recommandés pour usage sur le plastique. Le fabricant conseillera probablement de laisser reposer le ciment jusqu'à ce qu'il soit complètement dur. Ensuite, on peut l'avant de presser ensemble les surfaces. Eh bien! il faut suivre ces instructions pour bien réussir.

Pour dissimuler les "coutures", c'est-à-dire là où les bords se joignent, on aura recours à un mince ruban gommé de couleur contrastante. Enfin, dernière touche: on vernis à l'ongle l'aiguille du cadran et les boutons de contrôle.

Les vieux appareils de radio sont souvent relégués au sous-sol ou à la cuisine. C'est-à-dire, habillé tout neuf, rendra encore de bons services dans n'importe quelle pièce de la maison.

Mais qui était-il ce Bouddha?

Savez-vous que l'on commémore, cette année, le 2500^e anniversaire de sa naissance? Les Indes ont marqué cet anniversaire par diverses manifestations et même par l'émission de timbres-poste spéciaux. Ce qu'on sait de lui est, évidemment, mêlé de légendes. Mais on peut, en tout cas, le tenir pour un des plus grands "sages" qu'ait portés la terre. Son vrai nom était Gautama, car Bouddha est une appellation postérieure qui signifie "l'illumine". On l'a appelé aussi Cakya-Mouni, c'est-à-dire le Sage des Cakyas (petite tribu des pentes de l'Himalaya). Son père était Roi de cette tribu; et sa mère, la reine Maya. Devant le fait que le monde dans des circonstances prodigieuses après l'avoir porté dix mois dans son sein. Jusqu'à l'âge de 29 ans, il vécut dans le luxe et les plaisirs. Il était marié et avait un fils, quand la vue d'un vieillard, d'un malade et d'un cadavre le firent réfléchir sur la misère de la vie humaine. Il quitta alors tout pour mener une vie d'ascète. Il mourut vers 480 avant Jésus-Christ. Il prêcha plus une morale qu'une vraie religion: ce sont ses successeurs qui créèrent autour de ses conseils de sagesse une théologie et une métaphysique. On vénère à Ceylan le "figuier sacré" apporté du Nord de l'Inde, rejeton de celui sous lequel Bouddha se retirait pour méditer. Et le temple de Kandy conserve une de ses dents.

Il faut enseigner aux grands enfants les principes élémentaires du bouddhisme, afin qu'ils sachent soigner les coupures, les égratignures et les brûlures, et empêcher qu'elles ne s'infectent.

Le Courrier du SAMEDI

Dans la perspective des célébrations prochaines

Q. — Nous appartenons, ma soeur et moi à une famille de 7 enfants dont 5 mariés. Trois de ces ménages habitent en dehors de Montréal. Notre père à 80 ans, est malade depuis très longtemps et notre mère a toujours été frêle de santé. Nous avons dû, ma soeur et moi, étant les aînées de la famille, aider beaucoup à la maison d'abord, et avec l'argent que nous rapportait notre travail en dehors, aider aussi à élever les derniers de la famille. Nous ne regrettons rien. Seulement, avec les années, nous en sommes venues, ma soeur et moi, à appréhender l'époque des fêtes. Déjà presque toutes les fins de semaines sont surchargées par la visite des uns et des autres. (Les cinq ménages comptent actuellement 11 enfants). Les cinq ont aussi des automobiles. C'est agréable, c'est certain, de les revoir, mais imaginez-vous ce que ça peut être quand ils viennent tous à l'époque des fêtes? Ceux qui sont en dehors de la ville viennent pour coucher avec leurs enfants et les autres viennent pour des repas. Donner nos lits, ça va encore quoique c'est bien malcommode quand on travaille à l'extérieur. Mais je me demande si vous savez ce que c'est de servir tant de monde à la fois, même si nous faisons souvent deux tablées? Voilà à quoi passent nos quelques heures de congé. Non seulement, il n'est pas question de repos, mais cette époque nous apporte un surcroît de travail qui ajoute à la fatigue du travail en dehors et des années qui pèsent sur nous comme sur les autres. C'est vous dire qu'une fois les repas passés et tout remis en place il ne nous reste plus de résistance ni de goût pour aller avec plaisir aux offices religieux ou voir des amies religieuses qui nous attendent ou accepter des invitations qui seraient certainement agréables de temps à autre.

Dans le cours de l'année notre mère a été assez malade pour aller à l'hôpital mais tout le monde a bien l'air de compter qu'elle va être assez bien pour tenir table ouverte encore aux prochaines fêtes. Mais, franchement, ma soeur et moi, nous n'en pouvons plus. Est-ce qu'il y aurait une injustice à vouloir changer les traditions? Quels moyens suggéreriez-vous pour faire admettre à notre entourage, à notre soeur et à nos quatre frères qu'un changement s'impose dans les célébrations? Nous pensons bien que notre mère, craignant les blâmes ne se décidera jamais à faire de changements.

Lectrice de toujours

R. — Votre cas n'est pas rare, hélas: il est même fréquent mais le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre. Dernièrement encore j'entendais les détails de semblable métamorphose d'un logement ordinaire changé en hôtellerie sans domestique pour le temps des fêtes. Un grand malade même doit donner son lit et se contenter de la baignoire pour dormir! C'est à se demander si le mécanisme de la réflexion personnelle est réduit à l'impuissance chez certains adultes!

On peut être cent pour cent pour des fêtes et des réunions en famille et l'on peut sauver le principe, je crois, sans faire mourir personne de fatigue, sans surcharger outre mesure celles qui travaillent à l'extérieur en plus de voir déjà à la maison à l'année. Disons, entre parenthèses, que de tout l'arsenal des traditions familiales, c'est à peu près la seule qui subsiste aujourd'hui: se laisser recevoir avec ses enfants quand ça fait l'affaire, quitte à abuser de la bonne volonté, de la liberté et de la générosité des personnes âgées ou des célibataires déjà chargées d'un travail à l'extérieur. Disons aussi que ces traditions familiales peuvent se porter tout aussi bien en changeant de cadre, c'est-à-dire que le dîner de Noël, du Jour de l'An et des Rois ne devrait pas toujours être chez la même hôtesse.

On va probablement vous dire que ça toujours été de même, qu'autrefois, les réunions des fêtes avaient toujours lieu chez les grands-parents, etc., etc.

D'abord, les maisons d'autrefois, pour la plupart ne se comparent pas avec l'appartement exigé d'aujourd'hui; nombre de familles aussi avaient une servante pleine de talents et qui savait à l'occasion, les faire valoir; les célibataires qui étaient encore au foyer n'avaient pas inévitablement un emploi à l'extérieur, elles étaient en forme pour voir venir les réceptions en cortège. Au besoin une aide était facilement trouvée dans le voisinage ou la parenté de la servante déjà en place.

Dans votre cas en particulier il y a certainement des changements à faire; ils ne seront pas faciles à exécuter peut-être mais avec du doigté et un peu d'imagination dans la recherche d'une nouvelle formule, je souhaite que vous réussissiez.

N'attendez pas encore trop longtemps pour aborder la question et, si comme vous semblez le croire d'après vos observations, aucun de ces adultes ne peut seul ouvrir les yeux et prendre une résolution sensée devant ce problème et cette situation parlez alors à votre soeur si vous croyez qu'elle comprendra facilement ou au plus compréhensif de vos frères.

Ensemble vous chercherez une solution. C'est certain qu'il vient un âge où les grands-parents ne peuvent plus recevoir s'ils n'ont personne pour tout organiser et régler et... servir. Commencez par leur exposer la situation et demander leur avis. Si, comme cela arrive souvent, ils n'ont jamais pris conscience de l'affaire sous cet aspect, s'ils ne veulent pas faire de changement, s'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas recevoir à leur tour, alors prenez les moyens d'organiser vous-mêmes la célébration des fêtes de façon à ce que ce ne soit pas les mêmes qui en supportent tout le fardeau quand les autres n'ont que les plaisirs.

N'attendez pas de décision de votre mère âgée; présentez-lui un nouveau programme bien mûri et raisonnablement organisé en ne faisant rater la nécessité et les avantages. Faites en sorte qu'elle arrive à l'accepter et en soit contente.

Soyez certaine qu'il n'y a aucune injustice à vouloir rétablir l'équilibre dans cette histoire de réceptions des fêtes. A moins d'impossibilité totale, chacun devrait prendre son tour des dîners, chacun devrait avoir à cœur de le faire.

Avez-vous pensé aussi que, quand on ne peut faire autrement, vous pouvez réserver le nombre de couverts désirés à la salle à manger d'un grand hôtel?

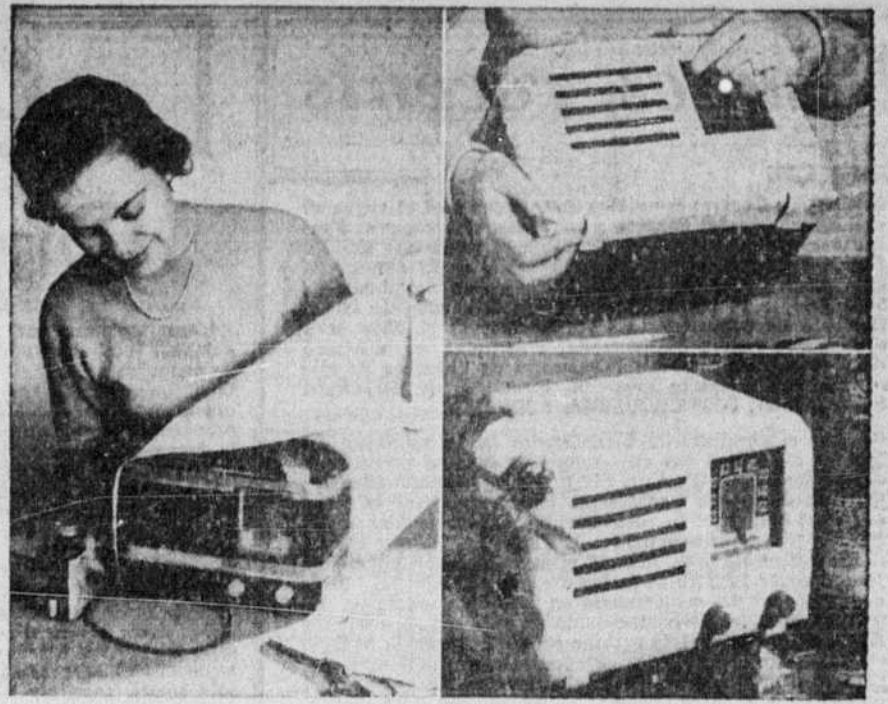
Avec le maître d'hôtel vous pouvez voir à la composition du menu d'avance; le service étant naturellement assuré, vous seriez alors joliment déchargées d'un surcroît de travail. Il n'en reste tout suffisamment à celles qui travaillent à l'extérieur et doivent voir à la maison pour cette époque par ailleurs toujours tellement chargée. Je vous comprends de voir venir cette période de l'année avec appréhension et de vouloir y apporter quelques correctifs.

Germaine BERNIER

Qui a inventé le premier vin en comprimé?

On ne sait pas son nom, mais il ne faut pas le chercher parmi les savants de ce siècle. Avant nos vins et nos cafés en poudre solubles, ou le vin solide que l'on donne aux troupes, l'antiquité a connu un vin solidifié dont voici à peu près la recette.

On mêlait au jus de la treille une quantité d'ingrédients inattendus, notamment des essences de fleurs, du miel, du fromage, de la résine. Le tout se coagulait, formait une masse solide, une sorte de pain — ressemblant à du savon! — que l'on découpait et dont on râclait les morceaux dans un verre d'eau chaude afin de les y délayer. Le breuvage ainsi obtenu et dont la description nous fait faire la grimace, était très apprécié des Anciens. Saint Jérôme en parle dans ses oeuvres et leur ajoute l'épithète de "délicat". Homère lui-même nous montre dans l'"Iliade", une belle captive faisant les honneurs de la tente de Nestor et servant dans la coupe des invités du vin de Pramme ou avait été râpé du fromage et délayé de la fleur de froment.



Un radio dont la boîte est brisée ou fendillée fait littéralement peau neuve quand on le couvre de "Fabrilité", un tissu enduit de plastique. On consolide d'abord la boîte de ruban adhésif, puis on colle en place le tissu coupé à la mesure. Vis-à-vis le haut-parleur, on taille des fentes d'un quart de pouce. Une touche de peinture rafraîchit le cadran et les boutons.



Tenue idéale pour l'écolière, la collégienne, la sténographe — Jupe de flanelle légère ou de crêpe de coton, plissée soleil et qui fait si féminin. Blouse de tissu léger dans les tons de mauve, rose, bleu ou beige avec des boutons satinés. Un col qui fait jeune, des poignets français, poche avec rabat ou patte, font de ce chemisier un article de grand service, et élégant, pour la travailleuse, à l'étude ou au comptoir.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN BAPTISTE

Section St-Eusèbe

organise pour les 5-6-7 décembre

à 8h.30 p.m.

et le 8 décembre à 8h.30 a.m.

à l'école

SUPÉRIEURE MEILLEUR

2237, rue Fullum — un

BANQUET SPIRITUEL

pour les gens mariés

Invitation pressante à celles et ceux qui ont perdu

le boire et le manger

Le menu sera servi par

le Rév. Père Bernard DESROCHES

dominicain

1^{er} jour: Une aventure inquiétante

2^e jour: Bonheur d'occasion ou occasion de bonheur

3^e jour: Un travail sans salaire

4^e jour: Le démon de la lassitude

Information:

LA. 1-9995

LA. 1-4766

LA. 6-2282

Billets: \$1.50

Nagy est déporté en Roumanie

Les Russes ont arrêté Nagy alors qu'il était à discuter avec Kadar

BUDAPEST (PA) — Le gouvernement hongrois, contrôlé par le premier ministre Imre Nagy et un groupe de ses partisans en Roumanie communiste.

Le gouvernement du premier ministre Janos Kadar a ignoré une entente conclue avec la Yougoslavie de laisser Nagy et 51 de ses compagnons retourner en toute sécurité à leurs foyers.

Le correspondant de l'agence Reuters, Hubert Harrison, a rapporté de Vienne que les soldats soviétiques ont arrêté Nagy alors qu'il était en réunion avec Kadar.

Des milieux bien renseignés de Budapest ont déclaré que les troupes soviétiques sont entrées dans les immeubles du parlement alors que Nagy négociait avec Kadar sur la formation d'un gouvernement de coalition et qu'ils se sont emparés de l'ancien premier ministre.

Kadar et Nagy se seraient vus à une entente et les préparatifs avaient été faits pour que Nagy parle à la radio, lorsque les troupes soviétiques ont interrompu la réunion et sont parties avec Nagy et ses partisans, écrit Harrison.

A Belgrade

A Belgrade, le journal officiel du parti communiste yougoslave, Borda, déclare que les autorités soviétiques ont enlevé Nagy et ses partisans après qu'ils eurent quitté l'ambassade yougoslave de Budapest. La version yougoslave dit: "Les Hongrois sont partis par autobus après avoir remercié les Yougoslaves de leur avoir accordé asile. Deux camions chargés de soldats soviétiques ont escorté l'autobus jusqu'au quartier général russe sur la rue Gorky. Deux représentants de l'ambassade yougoslave qui étaient à bord de l'autobus ont protesté et furent débarqués avant d'arriver au quartier général. Deux voitures blindées ont remplacé les camions et l'autobus a été dirigé vers une destination inconnue."

Nagy et son petit groupe ont passé 19 jours à l'ambassade yougoslave. Ils ont quitté leur refuge jeudi mais on ne les a pas vus chez eux. Après plusieurs heures de conjectures, vendredi, un porte-parole de Kadar a annoncé qu'ils étaient tous partis pour la Roumanie après avoir exprimé le désir de vivre "dans un pays à démocratie populaire."

On présume que toutes les personnes qui s'étaient réfugiées à l'ambassade ont été expédiées en Roumanie ce n'est peut-être que la première étape vers le bannissement en Union soviétique. Des commentateurs veulent qu'ils aient été déportés à l'ambassade soviétique de Hongrie, il y a plus de deux semaines, la permission de quitter le territoire de la Hongrie pour le territoire d'un autre pays socialiste.

Il est apparemment que si Nagy et son groupe avaient eu le choix de décider de leur endroit d'exil ils auraient choisi la Yougoslavie. C'est la réinstallation de Nagy, dont la politique communiste indépendante est conforme à celle qu'ils prônent.

La nouvelle a été reçue avec scepticisme en dehors de la Hongrie. Expédier Nagy en dehors de la Hongrie placerait le régime Kadar dans une situation extrêmement difficile. L'une des principales demandes des Hongrois qui se rebellent contre le gouvernement Kadar est la réinstallation de Nagy. C'est lui qui a promis des élections libres, un gouvernement plus représentatif comprenant les partis non communistes et le retrait de la Hongrie du pacte de Varsovie en vertu duquel les troupes soviétiques prétendent avoir le droit de demeurer sur le sol hongrois.

Garantie écrite

Le porte-parole a déclaré que ceux qui étaient avec Nagy à l'ambassade yougoslave comprennent 10 chefs politiques et Julia Rajk dont le mari László a été exécuté comme titoïste en Hongrie, en octobre 1949. Il y avait 14 autres femmes et 17 enfants dans le groupe.

Mais lorsqu'il eut constaté que Nagy et les autres n'étaient pas chez eux le gouvernement yougoslave a demandé une explication.

Déclarations

Les Yougoslaves ont déclaré que si Nagy et les autres n'ont pu retourner chez eux le gouvernement du président Tito considérera ce geste comme "une violation flagrante de l'amitié entre les deux pays et du droit international."

A 8 h. p. m., heure de Budapest, la radio hongroise, contrôlée par le gouvernement, a déclaré ce qui suit:

"L'ancien premier ministre Imre Nagy et quelques-uns de ses compagnons comme on le sait, ont été déportés et ont obtenu asile à l'ambassade yougoslave le 4 novembre. Cet asile a pris fin le 22 novembre."

Washington mettra fin à la grève des débardeurs

Washington (PA) — Une tentative de dernière heure pour mettre fin à la grève des dockers a échoué vendredi, et le gouvernement compte appliquer vendredi d'hui des mesures légales pour y parvenir. Ainsi, le travail reprendrait lundi.

M. Balcer quitte la présidence de la Convention

Ottawa (PC) — M. Léon Balcer, qui a annoncé, mercredi dernier, qu'il se porterait candidat comme chef du parti conservateur-progrès, a abandonné le poste de président de la Convention, qui doit être tenue dans cette ville du 12 au 14 décembre en vue de choisir le successeur de M. George Drew.

Le député de Trois-Rivières, à titre de président de l'Association nationale du parti, avait été automatiquement nommé chef du Comité exécutif de la Convention et devait présider les assises.

Au quartier général du parti, on a annoncé, vendredi soir, que le Comité verra à élire un nouveau président au début de la semaine prochaine.

M. Joseph F. Finnegan, directeur du service fédéral de médiation, a tenu vendredi une réunion avec les représentants du syndicat et de la New-York Shiping Association, mais cette dernière a refusé d'y participer.

Le syndicat soutient qu'il a été trompé par les employeurs. Un accord aurait été en vue quand les employeurs ont changé de stratégie et ont porté l'affaire devant les tribunaux.

Cependant, l'avocat de la Shiping Association affirme que ceci n'a donné aucune assurance ou indication d'acceptation de compromis. Mais il admet que certains de ses membres, sans recevoir la sanction de l'organisation, ont eu des entretiens à cet effet avec le syndicat.



LA PLUS IMPORTANTE Fonderie DU QUÉBEC

produits

L'ISLET

- POELES ELECTRIQUES
- POELES COMBINES (BOIS, GAZ, HUILE, ETC.)
- FOURNAISES DE TOUTS GENRES
- UNITES DE CHAUFFAGE A AIR CLIMATISE
- LESSIVEUSES, SECHEUSES
- REFRIGERATEURS

EN VENTE CHEZ LES MEILLEURS MARCHANDS

Une industrie canadienne-française qui progresse depuis 1916

La Fonderie de L'ISLET Ltée.

L'ISLETVILLE, P.Q.

MONTREAL: 7195 ST-JUBERT. TEL. GR. 7731



A la Foire internationale des Néo-Canadiens. — Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, a assisté hier après-midi à l'ouverture de la Foire internationale des Néo-Canadiens. L'exposition se poursuivra au Palais du Commerce, jusqu'au 2 décembre. Le public pourra y trouver mille suggestions d'achat pour la période des fêtes. Son Eminence est photographiée au milieu d'un groupe de jeunes Hongroises.

Un surplus budgétaire de \$68,211,000

OTTAWA (PC) — Le surplus budgétaire fédéral s'est accru de \$68,211,000 en octobre, quadruplant presque le total pour les sept premiers mois de l'année financière 1956-1957, soit \$341,052,000, alors que celui de l'année dernière était de \$91,533,000.

Au cours du mois les dépenses gouvernementales ont augmenté de quelque \$30 millions, selon le ministre des Finances, l'hon. M. Harris. Mais les revenus ont dépassé ce chiffre, augmentant de près de \$90 millions grâce à l'impôt sur le revenu, aux taxes de ventes et aux droits de douane sur les produits importés.

L'hon. M. Harris avait prévu un surplus de \$113,000,000 pour l'année financière 1956-1957. Mais bien que les dépenses tendent à s'accroître vers la fin de l'année, la contribution des revenus importants fait croire que le surplus pourra atteindre \$300 millions ou davantage.

En octobre de l'année passée, le surplus avait été de \$40,343,000.

Un aérobus italien s'écrase près d'Orly: trente morts

PARIS (PA) — Un aérobus transatlantique italien, transportant 32 personnes, s'est écrasé et a pris feu après son envol, tôt ce matin, samedi. Les premiers rapports disent que tous ceux qui sont à bord sauf deux, ont été tués.

L'aérobus était en route de Rome à New-York via Paris. Il s'est écrasé à environ deux milles de l'aéroport d'Orly.

On a rapporté que l'avion transportait 24 passagers — dont deux d'entre eux sont montés à Paris — et un équipage de huit membres.

L'appareil a apparemment pris son envol de façon normale. Il appartenait aux lignes aériennes italiennes L.A.I.

Les deux survivants seraient gravement brûlés.

Le prochain arrêt après Paris devait être l'aéroport de Shannon, en Irlande, avant d'entreprendre la traversée de l'Atlantique.

L'aérobus se serait écrasé sur deux petits immeubles. Les flammes s'élevant des débris pouvaient être aperçues à plusieurs milles de distance.

Quelques chiffres

L'augmentation des salaires, des ventes des importations et des bénéfices des corporations expliquent le surplus de cette année. En octobre 1956, les impôts sur le revenu ont été élevés à \$135,020,000, les droits de douane à \$357,080,000, les taxes de vente à \$64,213,000.

Voici les montants des dépenses pour ce même mois: Défense \$164,774,000; Dette publique, \$44,269,000; Allocations familiales \$33,131,000; Affaires des anciens combattants \$22,065,000; Transport \$19,965,000. De tout les dépenses se sont élevées à \$368,774,000 contre \$318,737,000 pour octobre 1955.

Pour les périodes de 7 mois avril-octobre 1956 et avril-octobre 1955 les revenus ont été respectivement de \$2,809,814,000 et de \$2,359,687,000. Et les dépenses ont été respectivement de \$2,468,762,000 et de \$2,268,154,000.

Québec imposera-t-il le plan Dozois?

Des conseillers de Montréal signent une pétition par Guy LAMARCHE

Un personnage du gouvernement de l'Union nationale a déclaré hier à Québec qu'il tenait de "source certaine" que la Législature provinciale préparait une loi qui imposera l'exécution du plan Dozois. Par ailleurs, M. Lucien Croteau a déclaré à Montréal que plus de la moitié des conseillers ont signé une pétition demandant une telle législation. Ces deux faits font craindre à plusieurs que le maire Jean Drapeau et le président du comité exécutif M. Pierre DesMarais ne soient acculés à la démission prochaine.

M. Duplessis n'a cependant pas encore annoncé officiellement qu'il présentera un bill exigeant la mise en oeuvre immédiate du projet Dozois-Field. A Montréal, M. Croteau a refusé pour le moment de rendre publics les noms des signataires de la requête. Et il y a encore une possibilité qu'une élection municipale soit tenue sur la question.

M. DesMarais a affirmé de nouveau sa position, hier-midi, au cours d'une entrevue: "Nous ne pouvons céder, dit-il, à cause de notre conviction que le plan Dozois est mauvais. Les partisans du plan tiennent une position qui n'est pas défendable en saine administration et nous ne ferons pas les responsables de ce que nous croyons être une erreur. Si le peuple désire le plan Dozois, ou si on nous l'impose, nous nous retirerons de la politique municipale tout simplement."

Le maire Drapeau avait lui-même déclaré, la veille, qu'il ne craignait pas une élection. "Mais dit-il, aussi longtemps que je serai maire, le plan Dozois tel qu'il est actuellement ne sera pas réalisé. Je démissionnerai plutôt."

L'attitude est aussi explicite que courageuse.

A Québec

La demande d'une élection par le maire Drapeau et la décision de démissionner si le plan Dozois était exécuté a passablement embarrassé les milieux gouvernementaux à Québec. La nouvelle a créé tout un émoi dans la capitale provinciale.

M. Duplessis n'a fait aucune déclaration. Mais on se souvient qu'il avait déclaré quelques jours auparavant que même si le comité exécutif avait décidé de ne pas présenter de bill de Montréal, cela ne voudrait pas dire qu'il n'y en aurait pas.

Le 8 septembre dernier, le premier ministre de la province a rencontré le maire Drapeau à Montréal et ce dernier lui avait proposé d'avancer la date des prochaines élections municipales.

Le maire avait dit à M. Duplessis: "Si vous nous promettez d'accéder à notre requête, je vous demanderai publiquement de nous autoriser à tenir des élections immédiatement, pour permettre à la population de se prononcer sur le plan Dozois." M. DesMarais s'était déclaré solidaire des paroles du maire.

M. Duplessis pouvait donc s'attendre à cette demande de M. Drapeau et DesMarais. Il n'a pas été pris aussi au dépourvu que l'on pourrait le croire.

M. Duplessis prendra-t-il la chance de laisser la population de Montréal décider de la question par une élection régulière? On ne le croit généralement pas. Même si, le conseil municipal a le droit de demander une élection, on doute que Québec ne l'accorde.

Au contraire à Québec que les "voies officielles" sont ouvertes pour proposer à l'Assemblée législative une loi visant à ordonner l'exécution immédiate du plan Dozois-Field.

En fait, plusieurs méthodes peuvent être utilisées pour que la question vienne sur la table de l'Assemblée législative. Trois procédures sont possibles.

1) La majorité du conseil peut signer une pétition demandant un bill privé; 2) Tout conseiller municipal peut soumettre un amendement à la Charte de Montréal pour étudier par l'Assemblée; 3) La majorité du conseil peut envoyer une pétition priant le gouvernement provincial d'introduire lui-même le bill à l'Assemblée législative.

A Montréal, il semble que c'est cette troisième méthode que les adversaires de l'administration Drapeau-DesMarais aient décidé d'adopter, au cas où leur intervention serait vraiment nécessaire.

Une pétition, dont nous avons donné un résumé avant-hier, circule actuellement parmi tous les conseillers. Elle demande au gouvernement et à la Législature d'adopter la législation appropriée donnant au Conseil de ville de Montréal les moyens légaux et pratiques d'exercer sa juridiction en vue de la mise en application du plan Dozois.

De cette façon, il n'y aurait pas de vote, mais le résultat serait le même. Le plan Dozois serait imposé.

Un renversement des alliances?

Washington songerait à nouer des liens d'amitié avec l'Egypte

WASHINGTON (Reuters) — Selon des reportages de la presse américaine, les relations égypto-américaines sont en train de devenir cordiales et les États-Unis envisageraient d'établir des liens plus étroits et à long terme avec l'Egypte, afin de trouver une solution à la crise du Moyen-Orient.

Les représentants britanniques ont tenté cette nouvelle campagne de débauche. Selon un porte-parole de l'ambassade de Grande-Bretagne tout appui donné à Nasser ne pourrait consolider fortement sa position vis-à-vis du monde arabe.

Cependant, les sources diplomatiques ne pensent pas que les États-Unis s'embarqueront dans une politique contraire aux intérêts franco-britanniques à u Moyen-Orient. Ils croient que le président Eisenhower tient toujours à réparer à tout prix l'unité occidentale.

endommagée par l'attaque anglo-française contre l'Egypte.

Mais ils mettent en doute la sagesse d'une politique de "gant de velours" à l'égard du président Nasser, du fait de son refus de faire la paix avec Israël et de sa détermination d'éliminer tout vestige d'influence occidentale au Moyen-Orient.

Les fonctionnaires du Département d'Etat sont réticents à donner une définition précise à la politique américaine au-delà de l'objectif immédiat: un cessez-le-feu durable par le retrait des forces françaises d'Egypte, et la constitution d'une force de police des Nations unies dans la région. Mais, selon les correspondants américains bien informés, voici quels seraient les points de vue des États-Unis:

1. Ils sont opposés à toute autre mesure de force à l'égard de Nasser dans la présente dispute.
2. Leur influence et leur prestige ont augmenté en Egypte au cours des dernières semaines; ils sont confiants qu'ils peuvent détourner Nasser des Soviets et le convaincre de négocier avec l'Angleterre, la France et Israël.
3. Ils sont aussi alarmés qu'Israël et Paris de la pénétration soviétique au Moyen-Orient, mais sont plus optimistes quant aux chances de l'arrêter.
4. Ils pensent que Nasser se rend de plus en plus compte du danger d'accepter l'aide militaire soviétique.
5. Ils pensent pouvoir persuader les Arabes que leur avenir dépend de leur collaboration avec l'Ouest; ils envisagent peut-être une aide économique à cet effet, mais comptent surtout sur leur position neutraliste.

Eden doit partir en vacances à un moment critique pour la G.-B.

LONDRES (Reuters) — Sir Anthony Eden a quitté l'aéroport de Londres, vendredi soir, en compagnie de lady Eden, pour des vacances de trois semaines en Jamaïque.

Le premier ministre et son épouse sont montés à bord d'un aérobus DC-7, qui doit arriver aux Caraïbes aujourd'hui.

A l'aéroport, le premier ministre a été reçu par un groupe de journalistes qu'il avait discuté avec ses ministres des grandes lignes de la politique britannique dans la crise du Moyen-Orient.

"Notre attitude n'a pas changé," dit-il.

"La principale chose que je ressens c'est que je suis profondément peiné d'avoir à quitter le pays à ce moment-ci."

"Je pars parce que mes médecins disent que je le dois et que c'est le moyen le plus rapide de revenir à la santé. Je suis certain qu'à mon retour je me sentirai complètement remis, prêt à reprendre entièrement mes fonctions."

Pays inquiet

Il a ajouté: "Je vous reverrai ou bien tôt, j'espère."

M. Eden laisse derrière lui un pays inquiet, divisé et attendant une nouvelle décision des Nations unies sur l'intervention anglo-française en Egypte.

Il s'envole vers le soleil à des milliers de milles de son pays, comme au moment où l'Assemblée générale de l'ONU a étudié une demande de 21 pays pour que la Grande-Bretagne, la France et l'Israël quittent immédiatement l'Egypte.

Mais au moment où il arrivera aux Indes occidentales aujourd'hui son gouvernement, le parti conservateur et le pays tout entier seront peut-être sous une nouvelle tension.

De longues queues se forment pour l'obtention de livrets de rationnement de l'essence, la bourse est gravement affectée, des rumeurs parlent d'élections générales avancées et les politiciens et les journalistes se demandent ce qui se passe.

Bien qu'on ait annoncé que M. Eden demeurerait chef du gouvernement et sera consulté, l'effet de son départ donne à une large partie de la population le sentiment incomfortable d'être temporairement sans chef à un moment critique de l'histoire du pays.

Difficultés

Les politiciens disent que le cabinet de M. Eden, auquel préside M. R.A. Butler, envisage le défi de conserver unis les partisans parlementaires du gouvernement.

Le gouvernement a été averti cette semaine, par deux sections de ses partisans, diamétralement opposées, qu'ils retireraient leur appui si la politique adoptée par la Grande-Bretagne est erronée à leurs yeux.

Le dilemme des ministres c'est que s'ils refusent de retirer les troupes de Port-Saïd, comme ils veulent les Nations unies, quelque 25 députés se rebelleront.

Mais d'un autre côté, si le gouvernement retire ses troupes sans une garantie efficace sur la région internationale du canal, il envisage une révolte au sein d'une plus grande section — comprenant 36 députés — qui a toujours réclamé une politique ferme envers l'Egypte du président Nasser.

Une trêve

Jeudi soir, seulement 24 heures avant le départ de M. Eden, les deux plus puissants lieutenants du premier ministre, MM. Butler et Macmillan, ont tenu des réunions en coulisses avec les partisans du gouvernement pour ramener la paix entre les deux factions.

Mais la durée de la trêve dépend de ce qu'accomplira M. Selwyn Lloyd, aux Nations unies et ce qu'il dira à la Chambre des communes, à son retour de New York.

Le gouvernement devra envisager un moment critique si l'opposition travailliste décide soudainement de présenter une autre motion de censure contre lui sur sa façon de disposer de la crise égyptienne.

Retrait immédiat d'un bataillon britannique

Port-Saïd (Reuters) — Le général sir Charles Keightley, commandant en chef des forces anglaises au Moyen-Orient, a déclaré vendredi qu'un bataillon de l'armée britannique sera "immédiatement" retiré d'Egypte, mais il a ajouté qu'il n'avait pas reçu d'instruction concernant un retrait total.

Keightley est arrivé par avion de son quartier-général de Chypre pour une tournée d'inspection des forces anglo-françaises dans la région de Port-Saïd et dans celle de Port Fuad. Il a déclaré qu'il rencontrera aujourd'hui, à Chypre, le major général E.L.M. Burns, commandant de la force policière de l'ONU au Moyen-Orient, afin de discuter de la formation de la force de l'ONU dans la zone du canal. Le général Burns doit se rendre à Jérusalem plus tard dans la journée.

Entretiens, les troupes françaises ont continué à décharger du matériel militaire, dont des canons anti-chars et des camions à Port-Saïd. Le déchargement a commencé il y a deux jours. Les officiers ont déclaré que la majeure partie du matériel était à bord de navires depuis quelque temps déjà.

Débarquement

La Marine royale a commencé à débarquer Port-Saïd des épaves égyptiennes.

L'Amirauté, a déclaré à Londres vendredi, qu'un canal portatif de permettre le passage de navires de 8,000 tonnes et qu'en fin de semaine quelque 13 navires pourront sortir du canal et se rendre en Méditerranée.

Les Égyptiens, à la suite de l'attaque des troupes israéliennes françaises et britanniques, ont bloqué le canal de 103 milles de long en coulant 49 navires. Plusieurs navires-marchands étrangers sont emprisonnés dans le canal.

Un homme-grenouille britannique a trouvé des armes et des munitions égyptiennes enfouies dans le canal de Mansala, à l'ouest de Port-Saïd, a annoncé vendredi le commandant britannique.

Deux autres réactés de combat soviétiques auraient atterri à la base d'Albu Suweir, dans la région du canal de Suez, mercredi. Le rapport, publié à Oslo, dit que les avions étaient pilotés par deux officiers soviétiques en uniforme. Le correspondant du journal norvégien a ajouté que selon un capitaine de l'armée égyptienne, d'autres Mig doivent arriver à l'aéroport bientôt.

Au Caire, le ministre égyptien du Commerce, Mohammed Ahy Nossier, a annoncé que l'Egypte avait décidé de rompre son commerce avec la Grande-Bretagne et la France.

Suez crée du malaise en Occident

WASHINGTON (PA) — Le général Alfred M. Gruenther, commandant de l'OTAN a sa retraite, a déclaré vendredi que la situation en Egypte a probablement créé "plus de malaises" au sein de l'alliance occidentale qu'en tout autre moment depuis les cinq ans de son existence.

Gruenther, qui est revenu à Washington vendredi après avoir abandonné son commandement en Europe, a déclaré que personnellement il croit que la "tension" provoquée par le geste anglo-français au Moyen-Orient sera résolue.

Si la situation actuelle s'était produite en 1950, a déclaré le général, elle aurait "pratiquement produit une panique". Mais par suite de l'unité qui existe sous l'OTAN "ce que nous subissons actuellement est une faible crainte", dit-il.



AMERIQUE DU SUD

GRAND CIRCUIT EN AVION, par PAN AMERICAN et PANAGRA, sous la direction d'un représentant de l'Agence

New-York, Miami, Panama, Quito, Lima, Santiago, Buenos Aires, Montevideo, Rio de Janeiro, Caracas, Haïti, Miami, New-York.

Départ: 4 février 1957 — 30 jours — \$1,450.

CROISIÈRE à bord du luxueux KUNGSOLM (22,000 tonnes)

Échelles sur les côtes Pacifique et Atlantique

Départ de New-York: 6 février 1957

55 jours — \$1,525.

Renseignements supplémentaires sur demande

VOYAGES HONE

1460 ave UNION, Montréal 2 HA. 8222

Courrier

religieux

C'est n'est pas un courrier du cœur. Au contraire, l'esprit cherche à y prendre la meilleure part. Les problèmes religieux y sont à l'honneur. L'homme à beaucoup évolué depuis quelques années. Il cherche davantage à justifier sa conduite et à valoir sa foi de façon plus intelligente. Grâce à ce courrier, une équipe de collaborateurs ecclésiastiques répondra à vos problèmes.

Une fois la semaine, le samedi. Dites que ce courrier veut se faire d'un caractère apologetique et théologique, en évitant les problèmes personnels de direction de conscience et les questions techniques tout soit non de médiation. Adressez vos lettres, signées d'un pseudonyme, à : LE DEVOIR, 431 Notre-Dame est., 2-3 de Maurice Crête.

Q. — Un théologien catholique a-t-il le droit d'autoriser un corps syndical formé de catholiques à s'unir à un autre groupe syndical dont l'esprit est neutre?

UN SYNDICAT MONTREALAIS

R. — Avant d'étudier le rôle du théologien, considérons le cas de l'affiliation d'un syndicat formé de catholiques à un autre "groupe dont l'esprit est neutre". Si le syndicat formé de catholiques se dit déjà "en principe non-confessionnel", il n'y a pas de problèmes. Si le syndicat en question est confessionnel, le problème revient à ceci: un syndicat confessionnel peut-il renoncer à son caractère confessionnel et s'affilier à un syndicat qui ne s'occupe pas de la question religieuse? Pour résoudre ce problème, il faut tenir compte de la fin d'un syndicat, des circonstances où se vit le problème et de la nature elle-même du syndicat neutre.

Le syndicat "assure la défense efficace des intérêts de la classe ouvrière, tout en permettant aux ouvriers de collaborer eux-mêmes à l'organisation de leur travail". Le syndicat, en tant qu'instrument doit être efficace; autrement il ne sert à rien et il doit alors ou s'améliorer ou s'unir à un autre qui défend réellement l'ouvrier. Les circonstances seules disent si un syndicat est efficace ou non et les circonstances sont parfois difficiles à juger. Il revient aux dirigeants syndicaux, s'ils sont sincères et désireux du bien des ouvriers, de décider de l'efficacité et de l'orientation de tel syndicat.

Mais alors un syndicat catholique pourrait s'allier à un syndicat neutre? Si en raison de certaines lois qui font du syndicat un service public ouvert à tous indifféremment, si une fusion syndicale devait donner à l'action des ouvriers plus de force et d'efficacité, si la fusion des syndicats non-confessionnels est un fait accompli et que faire bande à part réduirait les syndicats catholiques à un état pratique d'impotence, les chefs syndicaux peuvent se rapprocher des syndicats neutres (pourvu que ces syndicats ne soient pas anti-chrétiens: ici seul l'épiscopat a droit de juger). Dans un pays où les syndicats neutres seraient anti-chrétiens, les catholiques, même inférieurs en nombre, auraient le devoir de s'unir entre eux: s'affilier dans ce cas-là compromettrait gravement le salut des syndiqués, et, en définitive, loin de servir, nuirait aux membres du syndicat. La fusion ou l'union peut s'accomplir selon différents modes, parmi lesquels quelques uns s'avèrent mieux que d'autres une partie de la liberté du syndicat catholique. Entre ces différents modes, c'est aux chefs syndicaux à choisir, compte tenu des circonstances. Si une telle union s'effectue, les dirigeants de l'Action Catholique se doivent de trouver les moyens d'instruire les ouvriers, par des conférences ou des cercles ou autre chose, de la doctrine sociale de l'Eglise. — Parfois il peut donc être préférable qu'un syndicat catholique s'unisse à un syndicat neutre. Quant à savoir si un théologien catholique a "le droit d'autoriser" pareille fusion, il nous semble qu'un théologien n'a aucun pouvoir pour autoriser quoique ce soit dans ce domaine. Cette question relève des dirigeants syndicaux, d'une part, qui décideront si oui ou non leur syndicat est efficace, et de l'épiscopat qui jugera si tel mouvement syndical neutre est dangereux ou anti-catholique. Certes le théologien peut, à la lumière des principes exposés, donner de "prudents" conseils, éclairer les esprits sur les conditions essentielles pour assurer le salut éternel. Mais la décision finale relève des dirigeants syndicaux et épiscopaux.

L'EQUPE

Honneurs pontificaux au diocèse de Valleyfield

VALLEYFIELD (CCC) — Sa lieue le 16 décembre prochain, en l'honneur du Pape Pie XII a daigné honorer particulièrement le clergé et les fidèles du diocèse de Valleyfield, en cette année du 30^e anniversaire de l'arrivée à Valleyfield de Son Exc. Mgr Joseph Alfred Langlois, qui, d'auxiliaire à Québec, devenait évêque de Valleyfield. Les autorités diocésaines de Valleyfield annoncent également que de nombreux fidèles reçoivent les honneurs du mérite diocésain aux divers degrés.

La cérémonie d'investiture des prélats et chanoines et celle de la remise de décorations pontificales et diocésaines, de certificats aux bienfaiteurs insignes, aura lieu à Valleyfield, le 16 décembre, à 10 heures, à la cathédrale de Valleyfield. Les chanoines de Valleyfield, NN. SS. les chanoines René Langlois, L. C., curé d'Ormstown; J. Pierre Bourget, aumônier des Pauvres de Valleyfield; Damien Cloutier, J. St-Aubin, D. Ph. D. Th., curé de N.-D. de Belle-Rive, à Valleyfield; Joseph A. David, v.f., curé de Huntingdon; Dominique Julien, D. Ph. D. Th., v.f., curé de Beauharnois; Herménégilde Julien, D. Ph. D. Th., curé de la paroisse du Sacre-Coeur, à Valleyfield; Lionel Deguire, D. Ph. D. Th., Séminaire de Valleyfield. Sont élevés à la dignité de Coadjuteurs secrets, NN. SS. Alfred

Activités religieuses

27e et dernier dimanche après la Pentecôte

Double (VERT): Messe: Dicit Dominus, avec Gloria, 2e or. M. Crête: "Gloria de la Trinité". Vêpres du dimanche, avec mémoire de saint Catherine (II v.p.).

Les Quarante Heures

Archid. de Montréal, — 27 nov. St-Jude, 7-2, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Pour la Hongrie

(CCC) — Pour répondre à l'appel du nouveau Pontificat, c'est un grand nombre d'archevêques et évêques, le secrétaire national de la Croisade catholique, ont adressé à nos 450,000 membres et à tous les autres catholiques du pays d'offrir leur trésor spirituel de l'aveu aux intentions des enfants de la Hongrie, si cruellement éprouvés, que l'on jasse paient le total de 10 millions de dollars. Les missions de la Croisade catholique, 4100 boul. St-Laurent, Montréal, dans le semaine du 16 décembre. L'ensemble

Sauvé, chanoine, curé de la Cathédrale de Valleyfield. Paul Lebeuf, curé de St-Joseph-Artisan, à Valleyfield; Jean-Denis Cadioux, L. Ph. D. Th., L. D. C., chanoine titulaire, archidiacre et procureur du diocèse de Valleyfield, directeur du département d'action sociale de la Conférence catholique canadienne, ancien secrétaire de la Conférence catholique canadienne et fondateur du Service d'information de la C.C.C.

Sainteté le Pape accorde la titre de commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand à M. Paul Charette, de Valleyfield.

Deviennent chevaliers de l'Ordre de St-Sylvestre, MM. Maurice Lapointe, Clifford Foley, Adrien Cholette, Jean-Claude Lefebvre, Journaliste et le Dr Eric Leduc, O.D., tous de Valleyfield.

La médaille Bene Merenti est accordée à MM. Albert Beauchamps, Ormstown; Dr Elzéar Deguire, Côteau-du-Lac; Lionel Deguire, St-Jean-Chrysostôme; Jean-Paul Dunberry, Vaudeville; Noël Foisy, Huntingdon; Jean Garispey, Châteauguay; Dr Oscar Gendron, Rigaud; Lucien Gendron, Beauharnois.

Sur le plan diocésain l'on annonce la nomination de deux chanoines titulaires, Mgr Jean Denis Cadioux, c.s. et M. le chanoine Lucien Bélanger, principal de l'Eglise Normale de Valleyfield.

Son Exc. Mgr J.-A. Langlois a nommé également plusieurs prêtres de son diocèse au titre de chanoine honoraire, ce sont MM. les chanoines Albini Brézau, v.f., curé de Rigaud; Adhemar Jean-Noël, curé de Vaudeville; David Nailloux, curé de Châteauguay; Omer Seguin, curé de St-Louis-de-Gonzague; Henri Cuillierier, curé de St-Polycarpe; Paul Grondin, curé de Hemmingford.

Les membres de l'Ordre du mérite diocésain avec médaille d'or sont MM. Gérard Bélanger, Dr Armand Clairmont, Raymond Leclerc, Wilfrid Léger tous de Valleyfield; avec médaille d'argent, MM. Jean-Marie Lafleur, Valleyfield; Gérard Morissau, Beauharnois; Antonio Patenaude, St-Zotique; Eugène Quenneville, organisateur à la cathédrale de Valleyfield.

Le diocèse de Valleyfield a également honoré de nombreux fidèles en leur accordant des médailles de bronze de l'Ordre du mérite diocésain, des certificats de bienfaiteurs insignes et de bienfaiteurs.

Bénédiction de la 150e maison d'une coopérative

Québec (CCC) — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, a béni récemment la 150e maison, érigée à la Coopérative d'habitation ouvrière des Syndicats catholiques, à Sainte-Monique-des-Sauces.

"Que les syndicats s'occupent de sauvegarder les intérêts des ouvriers dans les négociations entre employeurs et employés, c'est à leur premier devoir. Ce devoir, ils doivent le remplir avec un grand souci de la justice et en cherchant toujours et par-dessus tout à établir un équilibre fait de respect et de compréhension entre les membres d'un même ordre professionnel et par là, dans la société tout entière, a dit Son Exc. Mgr Roy.

"C'est là leur premier devoir, mais ce n'est pas le seul. Léon XIII invitait déjà les associations professionnelles à s'intéresser à tout ce qui favorise l'esprit chrétien et le bonheur temporel de leurs membres.

"Or, parmi les nombreuses initiatives qu'il a prises les syndicats ouvriers, ici et en Europe, pour répondre à cette invitation du Pape, l'oeuvre accomplie par la construction de logements convenables est certainement l'une des plus utiles," a noté l'archevêque de Québec.

Les missions du Grand Nord

Dans les territoires de missions oblates vivant 20,701 Indiens (sur un total de 136,307 au Canada); 53,380 Indiens de tous les pays sont catholiques, soit 25% et vivent également les 9,425 Esquimaux (tous les Esquimaux du Canada), dont 1,390 sont catholiques, soit 15% et vivent également les 9,425 Esquimaux missionnés 550 Oblats (8 équipes, 333 prêtres et 189 frères). Les Oblats du Grand Nord ont accompli dans 44 écoles-pensionnats, 110 écoles-externats et 21 écoles missionnaires. Les effectifs missionnaires sont répartis comme suit selon les vicariats apostoliques: 1. Vicariat de Labrador: S. E. Mgr Lionel Scheffer, o.m.i., 23 prêtres et 9 frères Oblats; 2. Vicariat de Baffin: S. E. Mgr Paul Douchet, o.m.i., 18 prêtres et 23 frères Oblats; 3. Vicariat de Grouard: S. E. Mgr Henri Rouhier, o.m.i., 21 prêtres et 16 frères Oblats; 4. Vicariat de l'Est: S. E. Mgr J.-E. O'Grady, o.m.i., 12 prêtres et 3 frères Oblats; 5. Vicariat de l'Ouest: S. E. Mgr Marc Lacroix, o.m.i., 28 prêtres et 6 frères Oblats; 6. Vicariat de Keweenaw: S. E. Mgr Paul Douchet, o.m.i., 20 prêtres et 31 frères Oblats; 7. Vicariat de Mackenzie: S. E. Mgr J. Trociter, o.m.i., 62 prêtres et 48 frères Oblats; 8. Vicariat de la Baie de l'Est: S. E. Mgr J. L. Goudet, o.m.i., 20 prêtres et 4 frères Oblats; 9. Vicariat de l'Ouest: 94 prêtres et 24 frères Oblats.

Le clergé européen

BRUXELLES (CCC) — Dans des statistiques publiées à Bruxelles il y a un prêtre pour 480 catholiques en Suisse, aux Pays-Bas et au Luxembourg; un prêtre pour 520 catholiques en Belgique et en Angleterre; un prêtre pour 560 catholiques en Irlande; un prêtre pour 620 catholiques en France; un prêtre pour 690 catholiques en Italie; un prêtre pour 940 catholiques en Espagne; un prêtre pour 1,000 catholiques en Allemagne; un prêtre pour 1,250 catholiques au Portugal. Toujours d'après la même source d'information, il y a un administrateur pour 1,250 catholiques en Irlande tandis que la proportion est de un pour 3,400 en Espagne; un pour 2,540 en France; un pour 4,370 en Italie; un pour 4,950 en Belgique; un pour 5,330 aux Pays-Bas; un pour 6,370 en Suisse; un pour 6,640 au Portugal; un pour 6,730 en Allemagne; un administrateur pour 9,840 catholiques en Autriche.

Petites Filles de Saint-Joseph

2333 ouest, Sherbrooke, Mtl. FI. 1400 ou FI. 6466

Villa Notre-Dame du Rosaire

12430, rue de la Miséricorde, Montréal, FI. 7-3089

Pour élèves du 26 au 29 novembre

Pour employés de bureau: du 20 novembre au 2 décembre.

Pour dames et demoiselles (retraite de vie intérieure): du 6 au 9 décembre.

Maison Reine des Coeurs

Drummondville, GR. 2-3411

Pour novices: le 1er décembre (retraite spéciale): de 2h. p.m. à 10h. p.m.

Pour dames: du 3 au 6 décembre.

Pour professionnels et hommes d'affaires: du 7 au 9 décembre.

Bénédiction de la 150e maison d'une coopérative

La population vit heureuse...

(Suite de la première page)

rence et confirmer son mépris de ses frères qui plangent le blanc. Il leur surnomme "Ceux qui font l'arab" (ceux qui font les fiers), et dénoncent, véhément, leur brutalité, leur besoin de brimer les faibles pour prouver leur force. Cosanguini a été battu par des blancs, mais il le fut plus souvent encore par les "clarks". (1) les "clarks" (2) ses frères de couleur qui secondent le blanc. Il conclut que la ville pourrit les hommes. L'approvisionnement de la tête. Toutes les villes d'Afrique avec leur orgueil occidental, leur civilisation inadaptable me font horreur. Je me rappelle ces boutiques où les noirs ont appris des blancs à s'occuper. Ces bals où des Africains habillés à l'europpéenne dansent la valse et le tango, ces suites de figures insipides, et je revois les danses de certaine nuit dans les villages de la brousse.

La cadence du tam-tam se précipite. Un cri vient du ventre déchiré par intervalle de la présence de la nuit, les heures d'un brasier caressent les corps brillants de sueur. Des hommes, des femmes individuellement ou en groupe racontent avec leurs mains leur ventre, leurs bras, avec toute leur chair frémissante les histoires de la vie: l'amour, l'adultère, la trahison, l'adultère. Ils racontent avec une sensibilité si grande, une telle vérité dans ce simple décor de brousse que l'émotion vous étirent...

Le summum de la farce

Cossanguini laisse entendre un son aigu et cascading. Il fit en parlant du cinéma dont il est cinéaste. Les "Charlots" ne sont pas drôles. Les "Westerns" lui conviennent mieux, mais sa préférence va aux grands films de amour. Les longs baisers, les étreintes passionnées, les suicides déchirants sont les plus beaux spectacles. Ca c'est du comique! Le summum de la farce, sont les scènes où la femme est l'égal de l'homme. Ces blancs, quels farceurs!! Pour Cossanguini ce ne peut-être qu'une parodie. Il est marié et il a trois femmes achetées pubères une à une. Il en a longuement discuté le prix avec les pères respectifs. Le marché conclu, il s'est considérablement enrichi, en devenant "propriétaire". Il est le maître de ces animaux auxquels on s'attache et qui ont le privilège d'avoir coté très cher. Si l'une d'entre elles s'enfuyait, il en réclamerait le remboursement au "beau-père"; mais il sait qu'elle ne déserterait pas le foyer conjugal — leur pervelle, car il ne tient nullement à perdre son argent.

Nominations ecclésiastiques

Le dernier numéro de la Semaine Religieuse vient de publier les nominations ecclésiastiques les plus récentes dans le diocèse de Montréal. Par décision de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger ont été nommés:

M. l'abbé Armand Courtemanche, Curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Montréal;

M. l'abbé Euclide Scotte, Curé de la paroisse Saint-Jean-Gualbert de Laval-sur-le-Lac;

M. l'abbé Maurice Gagnon, Curé-fondateur de la paroisse Notre-Dame-des-Écarts, à Saint-Vincent-de-Paul de Laval;

M. l'abbé Gérard Lalonde, missionnaire diocésain avec résidence à la Maison de l'Oeuvre des Vocations;

M. l'abbé Marcel Baron, aumônier à Villa-Maria;

M. l'abbé Albert Lapointe, p.s.s., aumônier diocésain au Service de préparation au mariage.

parfois comme esclave, les plus riches le feront travailler chez le blanc. Contre la remise intégrale de son salaire elles lui assurent la nourriture et le coucher. Ceci n'est valable que pour les garçons, puisque les filles bénéficient d'un régime de faveur en tant que "capital" et en attendant leur vente à un mari éventuel.

L'enfant noir

L'enfant noir est étonnant. Il est très supérieur à un enfant blanc de son âge. Son intelligence est plus vive, plus développée, mais vers l'âge de quatorze ans se produit un arrêt. — Le noir arrive à maturité demeure stationnaire. A cinquante ans il conserve son caractère d'enfant.

Cossanguini n'a jamais compris les réactions du blanc dont la femme est infidèle. Si l'une de ses femmes commet l'adultère il ne la répudiera pas. Peu de tribus ont une compensation monétaire. Il est simple et direct, sans hypocrisie, ce qui nous le fait paraître naïf. Un jour, une réclamation de chemise de nuit, recouvrant la nudité d'une blanche attirait son attention tandis qu'il feuilletait un journal ramassé chez le blanc et que lui lisait un ami. Il bondit. Le prix lui semble dérisoire bien qu'il représente plusieurs semaines de salaire. Il emprunte, fait faire la commande, expédie un mandat — En retour il reçoit un colis... rentre dans une rage folle... va voir le blanc qui l'emploie et proteste avec violence — Il a fait commandé la chemise avec son contenu, c'est-à-dire la femme blanche. Il ne reçoit que la chemise. Ce jour-là les blancs l'ont déçu. — Ils l'ont honteusement volé.

Cossanguini avec de grands gestes, roulant les yeux, mimant la terreur me raconte son passage dans les hôpitaux, l'aspect hallucinant des appareils, l'odeur inquiétante, l'étrange atmosphère dans cette bâtisse immense aux murs blancs, ces tables roulantes, ces silences insupportables, ces cris de détresse, l'air sévère des hommes et des femmes qui salignent, cette nourriture qu'il n'aime pas — les noirs, ses compagnons de chambre, qui n'étaient pas de sa tribu. — Il a fui, préférant l'ombre de sa case, les soins des guérisseurs, en somme d'être chez lui, parmi les siens.

Il a assisté aux audiences du tribunal... Il a été intimidé par les robes et les gestes grandiloquents des juges, des avocats mais n'a pas très bien compris les lois des blancs. Il ne demande pas de la comprendre. Elles sont pour un autre monde que le sien. Il préfère le jugement des anciens du village qui respectent les traditions, les coutumes et se basent sur le bon sens pour régler les différends.

Ses yeux brillent — il parle des magasins offrant à la vue du public les articles de luxe provenant de Paris, Londres, New-York. Il décrit les bazars où voisinent légumes, bicyclettes, boîtes de conserve, habits. Où l'on trouve tout ce qui se vend — tout ce qui s'achète et il se plaint...

Lorsqu'il vivait à 600 milles en brousse, dans son village, les sautoires lui semblaient fabuleux. A Douala ils lui ont fait connaître la misère. Il fallait payer pour se loger, pour se vêtir, pour se nourrir. Il y avait la tentation trop forte pour qu'il n'y succombe, d'acheter ces pages aux couleurs fascinantes, ces bibelots merveilleux, ces bicyclettes qui lui donnaient la vitesse des oiseaux. Il aurait voulu voir les magasins... Sur le marché, les commerçants serrés les uns contre les autres, offrent leurs marchandises à la foule grouillante d'où s'élève

La population vit heureuse...

(Suite de la première page)

une odeur de sueur, de viande fainée, de poisson fumé. Cossanguini a fait, mais il ne lui restait plus d'argent. Durant les périodes de chômage très fréquentes la situation se complique.

Le village

La savane frissonne au lever du jour — Du marigot montent le cri des singes — le village émerge des "cissans" — Les Muttes grises se groupent sur la plate-forme de terre rouge; leurs murs en branchages tressés enduits de boue squellette la toiture d'herbes sèches. Sa mère et ses sœurs, presque nues, un paquet de feuilles entre les jambes, retenu sur le ventre par une liane, s'affairent dans l'unique pièce triangulaire; une porte étroite seule ouverture, conserve la pénombre. "Madame" la 1ère femme de son frère, va d'un pas souple sur la tête; un bébé sommeille sur son dos, coincé entre les deux omoplates par une large bande d'étoffe. De petits enfants aux yeux incertains titubent dans la poussière, tout nus, le ventre ceinturé d'un cordon garni d'amulettes.

Au centre de l'agglomération, la case des palabres, sorte de banquet sans murs, vous invite à fuir en saison sèche, la chaleur du soleil et à vous protéger des orages en saison de pluies.

Son père drapé dans un pagne aux couleurs éclatantes bavardait devant le feu allumé pour lutter contre la fraîcheur de la nuit.

Des chèvres, des moutons aux poils ras s'élançant en cavalcade effrénée renversant les caïebases, utilisées pour la cuisine, effarouchant les poules naines, déchaînant les jappements des chiens petits et arrogants comme des fox-terriers. Sous les auvents des cases, des femmes coiffent leurs compagnes. Elles tressent des nattes, les rassemblements de façon savante en forme de casque, décorent les chevelures de pièces de monnaie en nickel percées au centre. D'autres descendant pêcher dans les cours d'eau ou vont travailler aux plantations d'arachides, de manioc, de bananiers, dispersées autour du village pour les besoins de la famille. Les enfants par bande cueillent des fruits de la forêt, arrachent des racines comestibles dans la plaine. Parfois, lorsque le besoin de viande supplante la paresse, les hommes chassent l'antilope ou le singe avec les arcs et les flèches enduites d'un poison inconnu des blancs, qui se répandant dans le sang de l'animal provoque une paralysie instantanée sans tuer la bête. La viande est préparée pour agréer les perpétuels plats de manioc et de bananes, nourriture essentielle des noirs. Ils mangent sans honte, uniquement quand ils ont faim.

(A suivre samedi prochain)

L'Oeuvre Pontificale de La Propagation de la Foi

308 est, rue Ste-Catherine, Montréal, HA. 3665

L'Oeuvre accueille en tout temps de l'année les dons que l'on veut bien lui envoyer

LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE MONTREAL

Organisme bénévole et indépendant

compte uniquement sur votre contribution pour maintenir ses services de Radiographies pulmonaires gratuites.

La Radiographie annuelle est le meilleur moyen de dépister la Tuberculose à son tout début.

La Ligue Antituberculeuse de Montréal dépiste également les autres maladies thoraciques telles que: AFFECTIONS CARDIAQUES, troubles bronchiques, tumeurs (CANCERS), pneumoconioses, hernies diaphragmatiques, etc. ...

Avez-vous répondu



Cher Concitoyen
Dear Fellow-Citizen

à cette lettre d'appel parvenue à votre foyer récemment?

ENVOYEZ VOTRE CONTRIBUTION A LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE DE MONTREAL, INC. — CASE POSTALE 8700, MONTREAL 3, QUE.

Les 218 électeurs dans le poll No 92, M. P. Dozois a obtenu... 243 voix!

Sur 218 électeurs dans le poll No 92, M. P. Dozois a obtenu... 243 voix!

par Pierre LAPORTE

Dans le comté de Saint-Jacques il n'est pas de choses étonnantes. Voyons le poll No 92, qui était situé au No 1212 de la rue Saint-Christophe. D'abord les officiers d'élection avaient refusé de négocier d'envoyer au greffier de ce poll la forme élémentaire qui l'autorisait à agir comme secrétaire du scrutin.

La formule, qui porte le No 37, se lit comme suit:

"A monsieur... S'achève qu'en ma qualité de président d'élection dans le district électoral s'achève, je vous ai nommé et je vous nomme, par les présentes, greffier du scrutin pour la section de vote No... dans ledit district de Montréal".

Libéral absent

On sait que les scrutateurs sont nommés sur recommandation du parti au pouvoir et le greffier, sur celles de l'opposition.

Dans le cas du poll No 92, c'est Mme J.-D. Lévesque, domiciliée au No 1189 de la rue Labelle, qui devait être greffier. Mais n'ayant pas été avisée de sa nomination d'une façon officielle, elle ne s'est pas rendue le matin de l'élection.

Immédiatement le scrutin, évidemment membre de l'Union nationale, a nommé une personne pour remplacer le greffier absent. La personne ainsi nommée était tout à fait inconnue du parti libéral.

Donc le scrutateur et le greffier, il y a tout lieu de le penser, étaient tous deux "sympathiques" au candidat duplessien.

Ce n'est pas tout. Vers trois heures le 20 juin le représentant du parti libéral était M. E. Paradis. Mais quand le chef de section pour le parti libéral vint faire sa visite du poll il constata qu'il n'y avait plus de représentant de son parti dans le bureau de vote.

Que s'était-il passé? Deux hommes, des inconnus pour M. Paradis, se sont présentés au poll vers trois heures l'après-midi. Ils lui dirent:

"On vous demande immédiatement au Comité central libéral, coin Sherbrooke et Saint-André".

M. Paradis, qui ne se méfiait pas, suivit les deux hommes. Ils le firent monter dans leur automobile. On se mit en route... et alors il constata qu'on ne se dirigeait pas du tout vers l'endroit dont on lui avait parlé. Il s'inquiéta de la chose, mais n'obtint qu'une vague réponse.

Il aboutit finalement au quartier général de la police provinciale, rue Notre-Dame. On lui dit: "Ce ne sera pas long". Et son attente dura à peu près jusqu'à la fermeture des bureaux de vote, à six heures et demie.

Une fois dans le poll il n'y avait plus à compter de trois heures, ni greffier libéral ni représentant du parti libéral.

Il y avait 154 votants inscrits au cahier de vote. Donc 154 personnes sont venues voter. Or voici le résultat qu'on a trouvé en dépouillant le scrutin le soir:

Paul Dozois, 243 votes; Desrochers, 48 votes; Jeanne Lussier, 1 vote; Victor Rochon, 3 votes;

Rejetés, 5 votes:

Total: 393 votes.

M. Dozois a lui seul obtenu plus de votes que le nombre total des votants qui avaient droit de vote dans ce poll, c'est à dire qu'il a recueilli 243 votes... sur 218 votants!

Autre cas semblable

Est-ce le seul cas de cette nature qui se soit produit dans le comté de Saint-Jacques? Non.

Voici l'histoire d'une jeune fille, à qui on a imposé un sort à peu près semblable à celui de M. Paradis.

La mise en scène a été la même: deux hommes viennent l'informer qu'on la demande au Comité central libéral. Départ de la jeune fille, voyage en automobile jusqu'au quartier général de la police provinciale.

De se voir ainsi emprisonnée, la jeune fille a été prise de panique. Elle a voulu téléphoner, avoir des explications sur son arrestation, voir les autorités. On lui a tout refusé. On s'est contenté de lui dire: "Ce ne sera pas long".

Finalement, après plusieurs heures, on l'a libérée, mais non sans lui avoir fait signer un papier par lequel elle se engageait formellement à ne pas poursuivre la province en dommages pour la fausse arrestation dont elle avait été victime.

La jeune prisonnière était si contente de penser qu'elle allait enfin rentrer chez elle, qu'elle n'a pas hésité à signer le document qui enlevait à la police toute crainte d'être inquiétée pour son acte illégal.

Une demande de la Fédération des municipalités

Conférence tripartite pour discuter des problèmes urgents des finances municipales

M. PEARSON A L'ONU

"Cessez les querelles et mettez-vous à l'oeuvre"

NATIONS UNIES (PC) — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. L.B. Pearson, a demandé vendredi aux délégués des Nations unies de cesser de se quereller au sujet du retrait des troupes d'invasion en Egypte et de "se mettre à l'oeuvre" afin d'établir la force policière de l'ONU et de débayer le canal de Suez.

M. Pearson, parlant pour appuyer une résolution que le Canada et cinq autres pays ont présentée vendredi, a déclaré que l'Assemblée générale devrait agir rapidement afin d'appuyer le secrétaire général, M. Dag Hammarskjöld, dans la "tâche énorme" qui lui a été assignée.

La résolution approuve le travail que M. Hammarskjöld a accompli à venir jusqu'à présent dans ses négociations pour le déblocage du canal et l'établissement de la force de l'ONU. Elle demande aussi qu'il soit libre de poursuivre son travail.

Mais la décision au sujet de cette proposition est retardée par le fait qu'un "résumé" d'opinion, qui demandait le retrait "immédiat" des troupes britanniques, françaises et israéliennes, de l'Egypte.

Plus tôt, vendredi, le secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd, a parlé de l'attitude de la Grande-Bretagne au cours d'un long discours qui semble avoir provoqué chez plusieurs délégués une attitude plus sympathique envers l'action militaire britannique au Moyen-Orient.

Il a déclaré qu'un bataillon britannique était retiré immédiatement d'Egypte comme preuve de la bonne foi de l'ONU. La France a aussi annoncé un retrait partiel de ses troupes.

Cependant, a déclaré fermement M. Lloyd, le retrait est lié à la formation de la force de l'ONU. Les que cette force arrivera les Britanniques et les Français se retireront, a-t-il ajouté.

M. Pearson a dit que l'Assemblée devrait accepter la parole de la Grande-Bretagne et de la France qu'elles ont l'intention de se retirer. Il a déclaré que puisque le retrait est déjà commencé, la résolution afro-asiatique "n'est pas nécessaire actuellement" — et je suis convaincu.

Le général Burns a passé en revue les forces de l'ONU à Abouweir avant de venir au Caire et il a déclaré: "Il est évident que les nations participantes ont envoyé un très bon groupe de soldats pour cette nouvelle force sans précédent".

A Port-Saïd, le lieutenant-général sir Hugh Stockwell, commandant de la force anglo-britannique, a également passé en revue les contingents de l'ONU à cet endroit et a demandé au commandant de l'unité de dire à ses hommes qu'ils "sont bienvenus ici et j'espère qu'ils pourront s'acquitter de leurs importantes tâches".

Les chefs militaires britanniques et français à Port-Saïd ont interdit les rassemblements de plus de 12 Égyptiens afin d'éviter des manifestations en faveur de Nasser.

Des désordres ont éclaté mercredi, alors qu'une foule bruyante s'est rassemblée dans le centre de la ville à l'arrivée des troupes de l'ONU. Deux jeunes Égyptiens ont été tués par des soldats français dans la jeep était cernée dans le quartier arabe de Port-Saïd.

Il est défendu aux soldats anglo-français de fraterniser avec les troupes de l'ONU à Port-Saïd. La porte-parole française, britannique, a dit que cette politique vise à "assurer que l'impartialité du soldat de l'ONU ne soit pas infirmée".

Pour le moment, l'unité de l'ONU est confinée à un parc dans le port.

En réponse aux requêtes du secrétaire général des Nations unies, M. Hammarskjöld, la Grande-Bretagne, la France et Israël ont commencé à retirer quelques soldats comme gage de leur bonne foi. Les trois ont toutefois indiqué qu'ils retarderont le retrait complet de leurs forces tant que la force internationale ne pourra assumer à leur satisfaction la tâche de garder la paix. L'Arabie a ajouté comme condition le rétablissement de la liberté de navigation sur le canal de Suez et un règlement de l'avenir du canal en vertu des principes adoptés par le conseil de sécurité, le mois dernier.

Un incendie qui éveille les soupçons de la Gendarmerie

Trois-Rivières (PC) — L'incendie d'une grange qui, normalement, aurait dû faire l'objet d'un fait divers, permettra probablement à la Gendarmerie royale de mettre à jour tout un réseau de contrebande de boissons alcoolisées. La découverte, dans les ruines d'un volumineux attirail d'alambic, de réservoirs à moulin ainsi que d'une importante provision de levure de bière et autres produits et accessoires pour la distillation de l'alcool, a immédiatement attiré l'attention de la police sur la ferme de M. Paul-Édouard Sautier, à Saint-Amand, de la Rivière-du-Loup, près de Louisbourg.

Les deux agents qui montaient la garde jeudi, alors que les enquêteurs étaient encore empêchés les curieux d'approcher de ce qui semblait avoir été une véritable industrie clandestine, ont estimé à environ 200 gallons de whisky par jour la production de cette distillerie secrète.

Si l'on en juge par l'importance des réserves, la Gendarmerie continue son enquête.

La proposition afro-asiatique est semblable à une résolution américaine approuvée par l'Assemblée au début du mois.

Pour un règlement "Des résolutions répétant des résolutions antérieures, a dit M. Pearson, sont utiles et souvent nécessaires lorsque la résolution originale a été ignorée."

"Mais cette résolution se rapporte à un fait qui se produit."

Mentionnant la résolution que le Canada appuie, M. Pearson a déclaré qu'au Canada un appui enthousiaste est accordé à la force de l'ONU mais seulement à titre de force de l'ONU sous le commandement des Nations unies et capable de remplir le travail qu'on lui a confié.

Il a souligné qu'il était important que la force soit complètement indépendante et a dit que seule l'ONU devait la régir.

Une fois que la force sera établie en Egypte et que les troupes d'invasion se seront retirées, dit-il, l'ONU devra entreprendre des négociations pour un règlement politique permanent dans cette région troublée.

"Nous ne devons pas perdre de vue, un moment, cet objectif et il me semble qu'il est grand temps de commencer à l'atteindre par l'intermédiaire des Nations unies parce que ce sera une entreprise longue et difficile."

L'accueil à M. Pearson

M. Pearson, qui fut le premier à suggérer la formation d'une force de l'ONU et est un membre du comité consultatif des Sept, travaille sans arrêt aux Nations unies et dans des réunions privées pour que la force policière entre en action.

Vendredi il a envoyé un télégramme à des amis de Toronto pour leur dire qu'ils ne pourraient assister à la joute de la coupe Grey, cet après-midi, car une réunion qu'il a créée un précédent en approuvant pour poursuivre l'étude de la crise au Moyen-Orient.

Il était évident vendredi que M. Pearson s'était acquis de nombreux admirateurs chez les gens qui prennent régulièrement place dans les galeries.

Il est toujours applaudi à la fin de ses discours. Vendredi des visiteurs ont créé un précédent en applaudissant lorsque le prince Van de la Thaïlande, le président, a déclaré:

"Je reconnais le délégué du Canada."

Réponse à Chepilov M. Pearson est monté à la tribune après le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Dimitri Chepilov, qui a réitéré ses accusations que la Grande-Bretagne et la France tentaient de rétablir le régime colonial au Moyen-Orient.

M. Pearson a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de continuer à parler dans la veine de son prédécesseur à la tribune.

De tels discours n'impressionnent plus, depuis des années, la majorité des délégués de l'Assemblée, a dit M. Pearson.

"Il s'agit d'un genre d'agression verbale contre la vérité, contre laquelle, j'en ai peur, nous ne pourrions jamais obtenir un cessez-le-feu."

L'Assemblée a entendu de tels discours auparavant et "ils ne s'améliorent certainement pas au fur et à mesure qu'ils se répètent", a dit M. Pearson.

AU LIBAN

Complot politique étouffé

Beyrouth (PC) — Les autorités libanaises semblent avoir étouffé dans l'œuf un complot politique qui aurait plongé le pays dans l'émeute et le désordre.

Durant toute la semaine, l'armée et la police ont procédé à une série d'arrestations et de perquisitions effectuées promptement et discrètement.

D'après des informations non officielles, l'armée aurait relevé des preuves d'activités subversives dans certains milieux de Beyrouth. De la dynamite, des armes et des cartes auraient été trouvées dans une automobile qui appartenait, croit-on, à un diplomate étranger dont la nationalité n'a d'ailleurs pas été révélée.

Le danger syrien

Certains groupements politiques cherchent depuis quelque temps à pousser le président, M. Camille Chamoun, à rompre toutes les relations avec la France et l'Angleterre, comme l'ont fait l'Égypte et la Syrie.

Le calme règne actuellement à Beyrouth, du moins en surface. Les milieux politiques, cependant, s'inquiètent des intentions véritables de la Syrie à l'égard du Liban.

D'autre part, quatre bombes ont été lancées depuis une semaine dans divers immeubles, à Beyrouth. Elles ont atteint la Banque britannique du Moyen-Orient, le St. George's Club, une banque française et une résidence privée. Les autorités ont procédé à deux arrestations en rapport avec ces attentats.

OTTAWA (PC) — La Fédération des maires et des municipalités du Canada a demandé hier, à Ottawa, de convoquer une conférence tripartite pour discuter des problèmes urgents posés par les finances municipales.

Dans un mémoire soumis au cabinet, la Fédération déclare que les gouvernements municipaux sont désappointés de constater que les gouvernements supérieurs ne font aucun cas de leurs demandes répétées afin que les besoins financiers des municipalités soient l'objet d'une étude spéciale par une conférence fédérale-provinciale.

Le mémoire a été signé par M. William Hawrelak, maire d'Edmonton et président de la Fédération, et M. George S. Mooney, de Montréal, directeur exécutif. La Fédération dit que si les autorités supérieures trouvent préférable de tenir une telle conférence à titre officieux plutôt qu'officiel, ses directeurs ont reçu l'autorisation de négocier l'entreprise de tels pourparlers.

Le mémoire souligne que le Canada a grandement changé depuis les jours de la Confédération en 1867. Les centres urbains, notamment les grandes villes et les régions métropolitaines, sont considérablement agrandies et continuent de se développer.

Le mémoire recommande que toutes les propriétés fédérales et provinciales soient sujettes aux taxes municipales comme les autres propriétés ou que les gouvernements versent une compensation égale au montant de la pleine imposition de ces taxes.

La Fédération réclame de plus l'abolition des taxes de vente fédérale et provinciale sur les achats des municipalités.

Enfin, la Fédération fait appel aux gouvernements provinciaux et fédéral pour aider les administrations municipales à supporter le plus lourd de leurs fardeaux, c'est-à-dire leurs besoins de capitaux et le coût élevé des emprunts municipaux.

Dans une impasse

En dépit de tous leurs efforts, les municipalités en sont arrivées à un point où elles ne peuvent plus s'administrer avec des revenus disponibles. Les limites rigides de leurs ressources financières les empêchent d'accomplir les tâches importantes et essentielles qui ont été remises d'année en année.

Les administrations municipales poursuivent le mémoire, ne recherchent pas des subventions de caractère gratuit ou des cadeaux. Elles demandent des sources suffisantes de revenus de même qu'une législation qui leur permettrait d'être maîtresses dans leur propre maison.

Le mémoire recommande que toutes les propriétés fédérales et provinciales soient sujettes aux taxes municipales comme les autres propriétés ou que les gouvernements versent une compensation égale au montant de la pleine imposition de ces taxes.

La Fédération réclame de plus l'abolition des taxes de vente fédérale et provinciale sur les achats des municipalités.

Enfin, la Fédération fait appel aux gouvernements provinciaux et fédéral pour aider les administrations municipales à supporter le plus lourd de leurs fardeaux, c'est-à-dire leurs besoins de capitaux et le coût élevé des emprunts municipaux.

Service d'orientation mis sur pied par l'Union des familles de Longueuil

Tous les parents qui ont des enfants fréquentant les classes de 8e année pourront se présenter devant les orienteurs.

Enfin le coût de ce service a été fixé à \$1, par entrevue. Cette somme ne constitue pas une rémunération pour service professionnel.

Elle couvre seulement les dépenses occasionnées pour l'organisation du service.

Les entrevues n'auront pas seulement lieu avec les enfants. Il y aura d'abord, sans doute, un examen psychologique des garçons et des filles, examen qui prendra diverses modalités, selon les besoins de l'enfant et les exigences des parents.

Mais les parents eux-mêmes auront des entrevues avec le psychologue. Une information professionnelle, c'est-à-dire des renseignements précis sur les carrières, sera donnée aux parents comme aux élèves. Il y aura également des échanges de vues avec les instituteurs et institutrices chargés d'enseigner aux enfants examinés par le psychologue.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, on peut s'adresser par téléphone à BE, les classes supérieures, c'est-à-dire 6210 et à OR, 4-9875.

Pour la période des Fêtes

Restrictions concernant la vente des boissons

Québec (DNC) — Le solliciteur général de la province, l'hon. Antoine Rivard, a rendu publiques, hier, les restrictions concernant la vente des boissons alcooliques la veille et les jours de Noël, du Jour de l'an et de l'Épiphanie.

M. Rivard a dit qu'il avait confiance que les directives seront fidèlement observées par les détenteurs de permis de vente de boissons. Il y va, dit-il, de l'intérêt public et également de l'intérêt des détenteurs de permis. Nous faisons appel à la coopération de tous pour que ces règlements soient intégralement suivis.

Nous n'aurons pas à enregistrer au cours de la période des fêtes, y compris l'annulation du permis, au cas d'insubordination de ces règlements.

Et M. Rivard ajoute: "Il est clair que tous les endroits qui ne sont pas licenciés seront également soumis à une surveillance très étroite."

Voici les prescriptions auxquelles les détenteurs devront se conformer.

1) — Le Jour de Noël, le Jour de l'an et de l'Épiphanie, c'est-à-dire le mardi 26 décembre, le mercredi 27 janvier et le dimanche 6 janvier, seule la vente du vin et de la bière aux repas sera permise, et cela de 1 h. p.m. à 6 h. p.m.

2) — La veille de Noël, lundi 25 décembre, et la veille de l'Épiphanie, samedi 23 janvier, tous les établissements licenciés devront cesser la vente de boissons alcooliques, quelles qu'elles soient, à compter de 10 h. p.m. au plus tard.

3) — La veille du Jour de l'an, lundi 31 décembre, tous les établissements licenciés, devront cesser la vente de boissons alcooliques, quelles qu'elles soient, à compter de 11 h. p.m. au plus tard.

4) — La veille de l'Épiphanie, samedi, le 5 janvier, tous les établissements licenciés devront cesser toute vente de boissons alcooliques, quelles qu'elles soient, à compter de 11 h. p.m. au plus tard.

M. Rivard a ensuite attiré l'attention du public sur l'article 57 de la loi des liqueurs qui prévoit des peines sévères contre toute personne qui, sans excuse, ne s'abstient pas de vendre de la bière, le 6 janvier, le 27 janvier et le 31 décembre.

Chronique judiciaire

M. Langlois a pu être complice sans même poser un geste illégal

Me Bélanger défend le jugement de l'enquête et le juge qui l'a rendu; il souligne son courage — On s'attend à ce que l'audition de cet appel prenne fin lundi

par Yves LAPIERRE

Les honorables juges J.L. St-Jacques, Stuart McDougall et Édouard Rinfret, de la Cour du Banc de la Reine, juridiction d'appel, qui entendent actuellement l'appel du directeur de la police municipale, M. Albert Langlois, contre la déchéance prononcée contre lui par l'hon. juge François Caron à l'issue de l'enquête sur la moralité, ont écouté durant la plus grande partie de la journée d'hier, l'argumentation en droit des intimés. C'est Me Laurent E. Bélanger, C.R., qui représente ces intimés avec Me Ronald Halpin, C.R., qui a soumis cette argumentation, à l'encontre des prétentions de l'appelant, qui est représenté par Me Paul Langlois, C.R. et Lucien Béliveau, C.R.

Courage du juge enquêteur

Au cours de son exposé, hier après-midi, Me Bélanger a relevé certaines expressions contenues dans le fait que l'appelant, après avoir raconté que l'hon. juge Caron a présidé une enquête et non un procès et que c'est lui qui devait rechercher la vérité, avec l'aide de deux avocats, contrairement à ce qu'un juge fait habituellement. Me Bélanger a dit qu'il ne défend pas seulement son jugement; il défend lui-même. Il a rendu hommage au courage du juge enquêteur pour le travail qu'il a abattu.

Il rappelle que l'appelant parle d'"inquisition", au sujet de l'enquête sur la moralité, et qu'il voit dans le jugement du juge enquêteur des affirmations "tendancieuses". "Si l'appelant veut rester directeur de police, dit Me Bélanger, qu'il commence par respecter les tribunaux."

Le juge McDougall fit alors remarquer à Me Bélanger qu'il avait débuté son témoignage, à l'enquête, M. Langlois avait été tout à fait impartial. Il avait participé à son engagement dans l'aviation, en 1940. Me Bélanger répondit alors qu'au début de l'enquête, le directeur de la police avait demandé l'émission d'un bref de prohibition contre le juge enquêteur et que cette requête avait été rejetée par l'hon. juge Bernard Bissonnette, de la Cour d'Appel, parce qu'elle constituait une injure au tribunal.

Complicité

Hier matin, Me Laurent E. Bélanger, C.R., l'un des avocats des intimés, a commencé son argumentation en droit par la proposition suivante: "Pour être complice d'un acte criminel, il n'est pas nécessaire d'avoir aidé à tout acte. Il suffit d'avoir posé un acte particulier qui contribue à l'acte, en toute connaissance de cause. Il n'est pas nécessaire que cet acte particulier soit illégal."

Me Bélanger poursuivait en disant qu'il n'est pas nécessaire que les actes posés par l'appelant Langlois soient illégaux. Il suffit que ces actes, quoique légaux, aient participé à un complot pour faire obstruction à l'administration de la Justice. Si la Cour décide que les actes posés par l'appelant Langlois participent à tout, au complot, et alors qu'il le savait, il doit être trouvé coupable.

C'est à ce moment que Me Bélanger déclara qu'il s'agissait d'une enquête, non d'un procès, et que c'est le juge enquêteur qui devait rechercher la vérité, ne se contentant pas ainsi dans la situation ordinaire d'un juge président en procès.

L'hon. juge St-Jacques admit qu'on doit reconnaître au juge enquêteur des pouvoirs très étendus.

On s'attend à ce que l'audition de cet appel. Les juges prendront alors la cause en délibéré.

mentionne la preuve contre l'appelant n'est pas suffisamment articulée dans la requête.

Me Bélanger indiqua alors au tribunal l'un des premiers paragraphes de la requête, où on parle précisément du fait que Langlois aurait participé au maintien du système de tolérance.

Actes similaires admissibles en preuve

Puis Me Bélanger aborda la question de l'admissibilité d'une preuve d'actes similaires. Il affirmait tout d'abord que les actes similaires peuvent entrer en ligne de compte et être admis en preuve, contrairement à ce que prétend le procureur de l'appelant. La pertinence de la preuve, poursuivait Me Bélanger, doit être décidée en regard des règles posées par le droit public anglais.

Le procureur des intimés cita ensuite un auteur, qui a traité de la preuve, et qui écrit que ce n'est pas seulement en droit pénal que les faits similaires sont admissibles. Ils peuvent également l'être pour apprécier les intentions des parties à une action civile. Et les actes similaires qui peuvent être admis en preuve ne sont pas seulement ceux qui sont antérieurs à l'acte reproché, mais également ceux qui y sont postérieurs.

Répondant au jugement de l'hon. juge Caron, Me Bélanger rappelle que le juge enquêteur a décidé que la loi en vertu de laquelle l'enquête fut tenue n'a pas un caractère pénal. Il a toutefois appliqué les règles du droit criminel pour accorder le plus grand nombre de garanties possible aux intimés à l'enquête, et aussi pour assurer de leurs intentions avec le plus grand soin.

Pas de punition

A la reprise de la séance de l'après-midi, Me Bélanger tira de plusieurs textes de loi la conclusion que le juge enquêteur avait le droit de prononcer une déchéance contre l'appelant et qu'il n'avait pas seulement le droit de faire rapport de son enquête. La déclaration d'incapacité à remplir une charge municipale, prononcée par le juge enquêteur, n'est pas une punition.

C'est une décision du tribunal qui décide de son poste une personne qui rend un service municipal, afin de prévenir pour l'avenir la commission d'offenses semblables à celles dont le déchu a été trouvé coupable.

Quant aux faits de l'enquête, poursuivait Me Bélanger, ils ne sont pas une amende ou une punition, mais une question de dommages, d'équité et de justice.

Puis Me Bélanger rappela que la loi édictée contre la corruption municipale condamne les actes de déloyauté, les contrats passés par les conseillers municipaux et ordonne une enquête.

Une enquête, non un procès

C'est à ce moment que Me Bélanger déclara qu'il s'agissait d'une enquête, non d'un procès, et que c'est le juge enquêteur qui devait rechercher la vérité, ne se contentant pas ainsi dans la situation ordinaire d'un juge président en procès.

L'hon. juge St-Jacques admit qu'on doit reconnaître au juge enquêteur des pouvoirs très étendus.

On s'attend à ce que l'audition de cet appel. Les juges prendront alors la cause en délibéré.

Le général Burns organise son quartier général

LE CAIRE (PA) — Le commandant de la force de police des Nations unies procède rapidement à l'organisation de son quartier général, mais la disposition de ses troupes dans les diverses stations, en vue de réduire le danger d'une reprise des hostilités, est retardée.

Arrivé jeudi au Caire pour assumer son nouveau commandement, le major-général E. L. M. Burns a commencé à organiser un quartier général temporaire à l'hôtel Semiramis. Il devait rencontrer le colonel Salah Gohar, chef du département palestinien du ministère des Affaires étrangères d'Egypte, et visiter Port-Saïd, ville située à l'extrémité nord du canal et occupée par les troupes anglo-françaises.

La force de l'ONU dirigée par le général Burns comprend maintenant près de 1,000 hommes en Egypte. Elle doit être portée à environ 6,000. La plupart de ces troupes sont encore dans la région d'Abouweir, à l'ouest de la ville, derrière les lignes égyptiennes, près du milieu du canal.

Force symbolique

Une compagnie de 194 Norvégiens est arrivée à Port-Saïd le but de diminuer la tension entre la population égyptienne de la ville et les forces d'occupation anglo-françaises. Jusqu'à leur mission a été surtout symbolique.

Maintenant composée de Suédois, de Norvégiens, de Colombiens, d'Indiens et de Yougoslaves, la force de police est armée de carabines, de mitrailleuses et d'armes antichars. Le général Burns a dit qu'elle combattait si elle est attaquée, mais il a souligné le fait qu'il s'agit tout d'une force morale et symbolique.

L'Egypte a de nouveau fait savoir que la bataille reprendra si les forces anglo-françaises ne se retirent pas. Le commandant d'escadron Ali Sabry, principal conseiller politique du président Nasser, a déclaré dans une entrevue que les forces britanniques, françaises et israéliennes n'ont pas le droit d'atténuer que la force des Nations unies soit au complet avant de se retirer de l'Egypte.

A ce sujet, le commandant des forces anglo-françaises a annoncé aujourd'hui qu'un bataillon sera retiré de Port-Saïd "presque immédiatement" et que "les Français et les Britanniques s'en vont de sécurité, le mois dernier."

Un incendie qui éveille les soupçons de la Gendarmerie

Trois-Rivières (PC) — L'incendie d'une grange qui, normalement, aurait dû faire l'objet d'un fait divers, permettra probablement à la Gendarmerie royale de mettre à jour tout un réseau de contrebande de boissons alcoolisées. La découverte, dans les ruines d'un volumineux attirail d'alambic, de réservoirs à moulin ainsi que d'une importante provision de levure de bière et autres produits et accessoires pour la distillation de l'alcool

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Qui gagnera la coupe Grey? Les Alouettes de Doug (Peahead) Walker ou les Eskimos d'Edmonton de l'instructeur Pop Ivy? La réponse à cette question sera connue aujourd'hui alors que ces deux puissants clubs en viendront aux prises au stadium Varsity de Toronto dans la grande classique annuelle, entre l'est et l'ouest du Canada, pour le championnat du pays dans le football professionnel. Les représentants du Big Four sont légèrement favorisés pour s'assurer les honneurs de cet important événement sportif. On se souvient qu'ils l'étaient à chacune des deux dernières années et chaque fois les quatre couleurs de la Ligue Conférence de l'Ouest ont boulevé les pronostics des experts en l'emportant.

Les Alouettes ont une grande renommée dans le football. Sur papier, on répète qu'ils forment le club le plus redoutable au pays. Ils se doivent cependant de le prouver sur le terrain, chose qu'ils n'ont pas été capables de faire l'an dernier et la saison précédente. Les joueurs de Pop Ivy vont de nouveau favoriser une offensive terrestre, tandis que la force des Alouettes réside surtout dans leurs attaques aériennes. Mais cette offensive aérienne peut parfois avoir de sérieuses répercussions, si les interceptions sont le moins nombreuses. Et l'on sait que ce n'est pas facile d'enlever le ballon aux Eskimos quand ils en ont la possession. Le cas de Jim Staton est encore douteux. Blessé, il ne pourrait évoluer régulièrement.

La météo prévoit un peu de neige aujourd'hui. L'état du terrain pourrait jouer un rôle important dans cette classique pour la coupe Grey, car jouer une partie de football sur un terrain glissant et boueux oblige les joueurs à se surveiller davantage pour ne pas commettre une erreur coûteuse. Pour le quart-arrière, la tâche est plus lourde à remplir lorsqu'il doit travailler avec un ballon mouillé et glissant. Il est alors plus difficile pour lui d'effectuer une passe avec la même précision et la même puissance qu'il le ferait avec un ballon sec. Il doit nécessairement être plus prudent dans ses mouvements. Il en est de même pour les receveurs. Ils doivent avoir recours à toute leur habileté pour échapper le ballon le moins souvent possible.

Doug Walker affirmait récemment que la ligne des Eskimos cette année était supérieure à celle de la saison dernière. Une telle affirmation est significative. Car, les amateurs de football savent parfaitement bien que la ligne des Eskimos est l'une des plus puissantes au pays. Le champ-arrière du Edmonton, tel que le mentor des champions de l'est canadien, serait inférieur à celui de l'an dernier, à cause de l'absence au jeu du réputé Earl Lindley. Naturellement, l'inactivité de Lindley dans une joue d'une telle importance se fera sentir. Mais les Eskimos, en dépit de l'absence de Lindley, ont réussi à vaincre les Rough Riders de Saskatchewan dans la finale de la Ligue Professionnelle de l'Ouest pour s'assurer le droit d'affronter les Alouettes dans la lutte pour la coupe Grey. Et les Rough Riders, dirigés par Frankie Filchuk, étaient reconnus comme un club vraiment formidable dans leurs attaques aériennes. C'est dire que Pop Ivy a dignement combié l'absence de Lindley. Il se peut que Pop Ivy commence la

Les Alouettes favoris pour gagner

Temps froid prévu pour la classique annuelle de la coupe Grey - Don Getty au quart-arrière pour les Eskimos - Jim Staton sera en uniforme

TORONTO (PC). — Les Eskimos d'Edmonton et les Alouettes de Montréal, la crème des équipes de l'Ouest et de l'Est mais aussi différentes à l'offensive que deux clubs peuvent l'être, se rencontrent de nouveau cet après-midi dans la grande classique du football canadien. Ce sera la troisième fois consécutive que ces deux titans du sport se feront face dans une joute pour la coupe Grey.

Les Eskimos et leur formation de cette joute et une foule de 26,485 personnes aura pris place dans la vaste enceinte de Varsity Stadium lorsque sera donné le signal de la mise au jeu, à 1 h. p.m., heure normale de l'est.

Temps froid
On prévoit un vent de 15 milles à l'heure et une température de 30 degrés, soit deux degrés en-dessous du point de congélation. Le terrain sera gelé et il n'y a aucune menace de pluie ou de neige.

Il a négligé un peu à Toronto jeudi mais l'immense foule achetée à haut prix par le Canadian Rugby Union a été étendue sur le terrain pour le garder en parfait état. Cette toile ne sera enlevée que quelques moments avant la joute, de sorte que le terrain sera sec et ferme.

Les Eskimos et leur instructeur Frank (Pop) Ivy sont arrivés hier de leur camp d'entraînement des derniers jours, à London, Ontario. A son arrivée à Toronto, Ivy a insisté à ne pas dévoiler le nom de l'homme qui fera jouer au poste de quart-arrière. Ce sera Don Getty, un Canadien, ou Jackie Parker, un importé du Mississippi, mais lequel mènera la précieuse barque des champions de l'Ouest?

Alouettes favoris
Les experts, sans doute conscients du fait que les Alouettes et Sam Etcheverry sont extrêmement puissants dans les airs et sont en mesure de compter rapidement sur des établis favorisés à 7 contre 5 pour disposer des champions de l'Ouest. On parie également à 7 contre 5 pour que les Alouettes soient vaincues par les Eskimos.

Getty ou Parker?
Il est probable qu'Ivy dévoile le nom de son quart-arrière avant midi. Les conjectures vont cependant bon train et la majorité des experts sont d'avis que Getty commandera la joute pour les Eskimos. Earle Lindley un demi-arrière des champions de l'Ouest est actuellement au rancart, à cause d'une dislocation d'épaule et Parker a fait merveilleusement bien à sa place. Parker a pratiquement battu les Roughriders de la Saskatchewan à lui seul dans la dernière joute de la série finale de l'Ouest et il est extrêmement dangereux comme demi. Il n'est guère moins comme quart-arrière. Les Alouettes et leurs partisans ne sont pas prêts d'oublier la course de 65 verges que fit Parker dans la classique de 1954, quelques minutes avant la fin de la joute. C'est cette course couronnée par un touché qui donna aux Eskimos leur victoire de 26-25 sur les Alouettes.

Les Loisirs de St-Eusèbe
Lors de la dernière assemblée en présence du président des Loisirs de St-Eusèbe, M. Marcel Brunet et de M. l'abbé Jules Fortin, le comité a décidé de former une ligne de hockey paroissiale.

Elle comprendra trois catégories avec chacune quatre équipes. Les Mosquitos seront dirigés par M. Gauthier, Pee-Wee par M. Vincent et les Bantam par M. Seguin. En plus des équipes Bantam et Midget représenteront les Loisirs dans la Ligue des Parcs. M. LaLonde est gérant du Bantam et M. Smith gérant du Midget. Il y a aussi l'équipe Junior dirigée par Paul Mathieu qui est affiliée à la Ligue Laurentienne Junior. Nous lançons un appel à tous les jeunes et spécialement aux jeunes de la paroisse St-Eusèbe à venir voir des films, montrant comment jouer au hockey, demain le 25 novembre, à 21 h 15 au sous-basement de l'église St-Eusèbe, rue Fullum. L'entrée est gratuite.

Grande puissance
L'attaque des Eskimos au sol est tout simplement dévastatrice. Ivy a le matériel en main pour tirer profit du T écarté. Il peut obtenir le maximum de rendement d'un champ arrière extrêmement puissant. Ce champ n'a pas son pareil pour ronger du terrain et garder la possession du ballon. Les pleins-arrière Normie Kwong et Johnny Bright peuvent enfoncer à peu près n'importe quoi. Les demi Parker et Rolfe Miles ne sont guère moins redoutables.

Le contrôle du ballon joue un rôle de premier plan dans la stratégie d'Ivy. Les Alouettes, ils le savent déjà, n'auront que très peu de chances de déclencher leur redoutable attaque aérienne. Les Eskimos sont cependant passables.

MacPherson revient avec le Royal
La direction du club Royal, de la Ligue de hockey Professionnel du Québec, a révélé, hier, que le grand joueur de défense Bud MacPherson, autrefois avec les Canadiens, était de retour dans la métropole canadienne et qu'il jouera probablement demain après-midi, au Forum, alors que les hommes de Lach tenteront de retrouver le chemin de la victoire aux dépens des Lions des Trois-Rivières.

La partie commencera à 20 h 30 précises. Si Plante est de retour dans les filets des Habitants de Toie Blake ce soir, c'est alors Gerry McNeil qui reprendra son poste régulier dans les buts du Royal.

Président de la chorale de Sainte-Cécile
M. Gérard Caron, spormman bien connu vient d'être élu président de l'association chorale Sainte-Cécile de Montréal.

Outre M. Caron, le nouveau comité comprend: MM. Achille Renaud, vice-président; Armand Pilon, trésorier; Raymond Deguire, secrétaire; Léon Lachance, Fernand Beaudoin, Raoul Côté, Gérard Richard et George Tétreau, conseillers.

M. l'abbé J.-Albert Gariépy a été nommé aumônier, et MM. Guy Deguire et René Demers, bibliothécaires.

L'association chorale Sainte-Cécile est sous la direction de M. Gaston Rein deau; l'organiste attitré est M. Armand Pellerin.

M. Gérard Caron a annoncé à Ste-Thérèse

Demain après-midi, à 2 heures précises, aura lieu une joute régulière de la Ligue de hockey Intergénéral au stade Ste-Thérèse entre le club de l'endroit et le club du collège Ste-Marie.

On s'attend à plusieurs centaines de spectateurs.

La suite de l'élection qu'il y aura une partie de cartes organisée par les membres de la chorale mardi, le 11 décembre prochain, au sous-sol de l'église Decastel-nau angle Henri-Julien, au profit des œuvres paroissiales.

Le St-Eusèbe affrontera le club Ste-Marguerite-Marie
Dans la première joute du programme double qui sera présentée ce soir à l'arena de St-Eusèbe, le club Ste-Marguerite-Marie tentera de remporter sa deuxième victoire consécutive alors qu'il affrontera le St-Eusèbe de Paul Mathieu. Les spectateurs peuvent s'attendre à une rencontre enlevée, car les joueurs de Marcel Laberge auront une excellente occasion de quitter la cave du classement.

De son côté, le St-Eusèbe, en remportant la victoire, pourrait se hisser en troisième position du circuit Laurentien Jr. Marcel Laberge compte beaucoup sur William Martin pour conduire son club à la victoire, tandis que Paul Mathieu a confiance que son gardien de buts Jean-Claude Boutin et ses joueurs étoiles Gilbert et Mongeau uniront leurs efforts pour sortir victorieux de cette importante partie.

La direction des Castors de Rosemont a retenu les services d'un autobus qui partira angle des rues Delorimier et Boulevard Rosemont à 7.30 hrs. Tous les spectateurs qui aimeraient faire le trajet avec cet autobus sont priés de se rendre 5 minutes avant le départ.

DE RETOUR AU JEU. — L'ailier droit BERNARD GEOFFRION sera vraisemblablement de retour au jeu ce soir, au Forum, alors que les Canadiens recevront la visite des Rangers de New-York. Il se peut également que le gardien de buts JACQUES PLANTE soit à son poste. Le cas de ces deux joueurs sera décidé au cours de la matinée.



RESPONSABLES — Sur cette photo on remarque les responsables du club de natation Concordia (section Lévesque) pour la magnifique saison que le club ont connue. Au premier rang: Gisèle Gagné, capitaine, et Juliette Morel, assistante-capitaine. En arrière, de gauche à droite: Fernand Trudel, instructeur et gérant du club; Alfred Desjardins, vice-président honoraire; Aime Frégetau, président actif; Rosaire Delorme, moniteur des piscines municipales du district no 2; Gérald Allaire, président honoraire; Léo Ringuette, capitaine, et Eugène Arrelle, assistant-capitaine.

LES JEUX OLYMPIQUES

Le Canada l'emporte sur Singapour

MELBOURNE (PC) — Le Canada a défait Singapour 85-58 aujourd'hui, samedi, dans la première joute de la deuxième ronde de qualification aux éliminatoires de ballon au panier olympique. Le Canada menait par 51-50 après la première demie. C'était la première victoire de l'équipe canadienne en deux joutes, jeudi, lors de la joute d'ouverture, les Russes avaient disposé de l'équipe canadienne, dont le nouveau est constitué de joueurs de Totems de la Colombie-Britannique.

John McLeod, de Vancouver, a de la Grande-Bretagne avec 23½, conduit l'attaque des Canadiens de l'Italie avec 16, de l'Australie avec 12 et de la Tchécoslovaquie avec 10.

Dans les rencontres de ballon au panier disputées vendredi, les Américains ont entrepris la défense de leur championnat olympique en défaisant les Japonais 98-40, les Français ont battu les Philippines 70-65, le Brésil a défait le Chili 75-59, les Philippines ont disposé de la Thaïlande 94-55 et la France a défait Singapour 81-54.

A sa prochaine joute de qualification, soit lundi, l'équipe du Canada fera face à l'équipe française.

La Russie en tête
Compte non tenu des épreuves disputées ce matin, samedi, l'équipe russe est en tête dans le classement non officiel des nations. Le classement tient compte des concours disputés au cours de la première journée entière des Olympiques de 1956, des concours hippiques disputés en Suède au début de l'année et des Jeux d'hiver de février.

L'avance des Russes n'est cependant guère substantielle. Leurs 43 points ne leur donnent qu'une avance d'un point et demi sur l'équipe allemande. Les Allemands avaient accumulé 41½ de ces points en Suède.

Le classement, non officiel parce que seules les performances individuelles comptent dans les Olympiques, est établi sur une base de 10-5-4-3-2-1 pour les six premières places dans chacune des épreuves finales. Les demi-points sont les résultats d'égalité.

La Suède occupait hier soir la troisième place avec 37 points, suivie des Etats-Unis avec 35, hauteur.

Points saillants
Les points saillants de la journée d'hier ont été l'exploit d'un jeune Tchèque dans le concours du lancer du disque et la superbe tenue d'un Australien inconnu dans l'épreuve des sauts en hauteur.

Vladimir Stogov, de Russie, le détenteur d'un record mondial dans la catégorie poids coq des revers de poids, a amélioré son record mais il a dû se contenter de la 2e place, derrière Charles Vincel des Etats-Unis.

Ce furent les seules surprises de la journée. Vladimir Kuts, un matelot russe, a justifié le rôle de favori qu'on lui avait attribué en remportant les honneurs de la course de 10,000 mètres. Les courants américains tel que précédemment, ont gagné leurs épreuves préliminaires dans la course de 100 mètres.

Le Canada n'a pas remporté de médaille. Il y eut cependant Ken Money, un étudiant de Ferris, Ontario, qui a causé une vive surprise en se classant cinquième dans les concours de sauts en hauteur.

Rocca et Carpentier en lice contre Jonathan et Haggarty
Le promoteur Eddie Quinn a révélé, hier, qu'un important combat par équipes sera présenté, mercredi soir prochain, au Forum, entre Argentina Rocca et Edouard Carpentier et les rudes Don Leo Jonathan et "Hard Boiled" Haggarty. Ce combat promet d'être excitant au possible.

En semi-finale, Yvon Robert rencontrera "Jumping" Joe Savoldi, tandis que Manuel Cortez en viendra aux prises avec "Cowboy" Len Hughes.

Larry Moquin et Torres feront les frais du combat préliminaire.

Encyclopédie sportive
Pouvez-vous répondre à ces questions?

- 1- Quel fut le dernier joueur du club Toronto à remporter le championnat des compteurs de la Ligue de hockey Nationale?
- 2- Quel joueur de la Ligue de hockey Nationale, détient le record d'avoir compté 3 buts en 21 secondes, dans une joute régulière le 23 mars 1952?
- 3- Quelle fut la plus longue partie de hockey disputée dans les éliminatoires de fin d'année dans la Ligue Nationale? Quel en fut le temps et en quelle année?

(Les réponses à ces questions paraîtront dans notre prochaine édition)

Voici les réponses à notre dernier questionnaire:

- 1- Dickie Moore, des Canadiens, a été le meilleur compteurs dans les séries éliminatoires pour la coupe Stanley en 1953-54 avec 13 points (cinq buts et huit assistances).
- 2- Bill Gadsby, est le joueur des Rangers de New-York, qui joue dans la Ligue de hockey Nationale depuis au moins 10 ans.
- 3- Le gardien de buts Harry Lumley a joué dans la Ligue de hockey Nationale durant 13 saisons.

FORUM

Ce soir à 8.15

Ligue de Hockey Nationale

RANGERS

VS

CANADIENS

Admission générale \$1.75, \$1.50 en vente ce matin à 10h. Billet d'admission générale \$1.00 en vente ce soir à 7h. au guichet de la rue Saint-Louis.

Ligue de hockey du Québec

Dimanche 25 novembre, à 2.30 p.m.

TROIS-RIVIERES

VS

ROYAL

Prix : sièges réservés \$1.50, \$1.25, \$1.00 admission générale \$1.00; enfants 50c. sièges non réservés. Billets en vente samedi matin à 10 heures.

Fondation de la section de Montréal du Rassemblement

La section de Montréal du croit à l'action collective de Rassemblement, mouvement d'éducation politique et civique, a été fondée jeudi soir à Montréal. M. Benoit Baril a été élu président de la section.

A l'occasion de cette réunion de fondation, M. Pierre Dansez, président du Rassemblement, a déclaré que ce mouvement était fait pour ceux qui

vail au Canada, a souligné que le Rassemblement donnera une force aux ouvriers et que la population pourra alors bâtir elle-même son avenir politique. Aujourd'hui, dit-elle, grâce à la corruption politique et à l'apathie de la masse des électeurs, les citoyens sont livrés, eux aussi, pieds et poings liés, au bon vouloir des partis riches et des politiciens puissants.

Les autres officiers élus à la section sont MM. Jean Philip, secrétaire-trésorier, Jacques Henripin, vice-président de langue française, Paul King, vice-président de langue anglaise et Mlle Huguette Plamondon, vice-présidente du Congrès du Tra-

Cours sur la Hongrie à l'Université de Montréal

L'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal offre au grand public un cours sur l'histoire et la culture hongroise commençant vendredi, le 30 novembre, à sept heures et trente du soir, en la salle G-804.

Ce cours, organisé sur l'initiative du professeur T. F. Domaradzki, directeur du Centre d'études slaves et de la Section polo-

nais, ainsi que du professeur E. B. Walter, chef de la Section hongroise, précisera l'arrière plan et le contexte des événements qui surviennent aujourd'hui en Hongrie. Le sujet général du cours, la Hongrie au XX^e siècle, sera développé par le R. P. Etienne Borbely, docteur en théologie, ancien Provincial des Jésuites en Hongrie, ancien aumônier des étu-

dants de l'Université de Szeged (Hongrie) et professeur au Séminaire de l'Immaculée-Conception à Montréal. D'autres spécialistes en matières hongroises commenteront en plus les événements actuels.

Fête en l'honneur des Catherinettes

Le Club Social de Villersay dont les belles initiatives ne se comptent plus continue à exploiter le rôle qu'il s'est imposé depuis sa fondation: réunir, récréer, distraire. Le but premier du Club de Villersay est de donner à ses membres toujours le même bonheur des catherinettes. Et c'est pour eux en partie qu'on leur a organisé la fête de l'année: la "Sainte-Catherine". Comme les années passées, cette fête en l'honneur de nos gentilles "Catherinettes" semble des lors vouée au plus grand succès. Cette fête

officielle aura donc lieu dimanche soir, le 25 novembre, à la salle du buffet Versailles, 7580 rue S. Hubert près Villersay. Il y aura orchestre, danses et chants appréciables. De plus, un programme artistique a été préparé, mettant en vedette le dramatique baryton compositeur de talent, André Tanguay. Outre le tirage des prix de présence, des prix seront attribués aux catherinettes qui porteront le plus joli bonnet.

(Communiqué)

"Lisez et faites lire Le Devoir"

le père Noël est *Chez Dupuis Frères* c'est un véritable paradis de poupées à la cité des jouets

au 4^e étage



4.98

QUELLE BEAUTE... "SUSIE"
...voilà sa coiffure "queue de cheval", ses bras, sa tête, ses jambes articulées permettent de lui donner toutes positions assise, debout, etc. Tête plastique à l'preuve des chocs en VINYL incassable. Yeux mobiles, cheveux enracinés qui peuvent se friser. Hauteur 15". Elle porte une robe en tissu brillant.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



11.98

"POSIE" S'AGENOUILLE

en plus de s'asseoir et de marcher. Voilà une poupée bien savante et habille... Cheveux enracinés en soie qu'on peut brosser, peigner et friser. Les ongles de VINYL évitent tout danger de glisser en marchant. Fabrication supérieure.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



4.98

"TICKLETOES" la plus merveilleuse

...peut s'asseoir, s'agenouiller, se croiser les jambes et s'étendre naturellement grâce à la flexibilité des membres. Toucher de peau de bébé dans cette qualité plastique. Tête VINYL, yeux mobiles. Robe d'organdi imprimé, bonnet et jupon. Cheveux enracinés en soie qu'on peut peigner et qu'on frise.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



6.98

"FONDA" ET SON OURSON

Deux inséparables. Bébé avec tête en vinyl, cheveux moules. Habillée de son costume de neige teintes pastelées. Le gentil ourson est son copain. Il est tout en peluche soyeuse. Hauteur de bébé 21".

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



Certificat de Santé
émis par
Père Noël



6.95

"DREAM BABY" hauteur 25"

Un bien gros bébé qui sera heureux dans les bras de la fillette. Tête Vinyl lavable, incassable. Yeux mobiles. Cheveux enracinés qu'on peigne, frise, brosse à volonté. Corps, bras et jambes en caoutchouc latex. Bonnet, robe nylon teintes gales.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



5.98

LE POUPON EST AU BAIN

La poupée poupon en VINYL, lavable incassable. Yeux mobiles. La haignoise en polychrome rigide incassable: environ 17" x 12" x 1" avec —dépense— savon —débouillonneuse— mousse de bain —peignoir finette, etc., au complet pour la joie de l'enfant.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



4.98

BEBE EST AU BERCEAU

Il est douillettement enveloppé et s'amuse avec son hochet. Voilà une poupée enlaidie tout en vinyl lavable avec yeux mobiles. Le berceau mesure 13". Tout recouvert de tissu aux motifs gais. De quoi rendre heureuse une gentille petite maman.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



2.98

"SNOOZIE" LE BEBE NAISSANT

Il est dans ses langues et tout enveloppé d'une couverture de finette rose à ruban de satin bleu. La poupée en vinyl souple. Corps bien ferme. Avec bras et jambes et la lance blanc. Incassable. Hauteur 12". Une toute petite fille portera facilement pareille poupée.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



2.98

"MARY ANN" EST RAVISSANTE

...dans sa toilette de taffetas imprimée avec collier et manches en organdi blanc. Tête en vinyl avec yeux mobiles. Les cheveux tout frisés en soie. On les brosse à volonté. Petit noeud taffetas uni sur la tête. Les doigts sont bien dégagés. Veste, son a-nill bouquet de corage, souliers de vinyl. Hauteur 14".

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)



1.98

"TOPSY" INCASSABLE

La petite négresse toujours gale et joyeuse sera... plus que vous ne le croyez... un jouet attirant pour la bambine. Corps, bras, jambes en vinyl souple. Tête vinyl moule à relief dressée de cheveux, chaque nuit terminée d'un ruban. Hauteur 12". Pressez sur Topsy et elle pleure.

DUPUIS — Quatrième (rayon 916)

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président



PERE NOEL

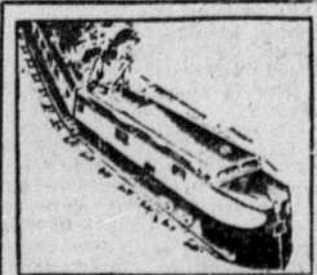
est tout souriant quand il reçoit les petits enfants. Il remet à chacun une enveloppe surprise. Ecoutez-le tous les soirs au poste CHLP à 6h.30.



LA FEE DES ETOILES

désire voir tous les petits garçons et filles. Elle a un souvenir pour chacun.

Entrée .25



PETIT TRAIN du NORD

fait la plus jolie promenade dans un site enchanteur. Enfants, venez souvent vous promener dans ce train.

Prix du passage .15
CITE DES JOUETS
DUPUIS QUATRIEME

Le prêt d'honneur

aux Étudiants

contribue à la préparation d'hommes compétents

...L'homme avisé souscrit généreusement à cette oeuvre si nécessaire